REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1956

SOMMAIRE

La France et la menace d'expansion russe pendant la guerre de sept ans (1756-1763) ..... Grégoire WOLKONSKY.

Metternich et Chateaubriand en 1825 (Documents inédits) .... G. BERTIER DE SAUVIGNY.

La fin du Consulat de Louis de Chénier au Maroc ..... Jacques CAILLÉ.

Lettres de Henri Fournier, Ministre de France à Rome (1872-1875) à Georg-Christian Sibbern. ***(fin)***. Henri FOURNIER.

Un Diplomate ami de Renoir .... Maurice BERARD.

(Suite du sommaire au verso)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

Droits de reproduction et de traduction réservés

1956

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉS

Pages

Ferdinand de Lesseps et Abd-el-Kader (d'après une étude de M. Fr. Charles-Roux, de l'Institut) 247

A propos de la démolition de l'Hôtel de Philippe Berthelot (Marquis d'Ormesson) 252

De quelques récentes publications sur l'Histoire du Maroc (René Dollot) 254

Le Vatican et la seconde guerre mondiale (René Roux) 264

COMPTES RENDUS

Pierre Teilhard de Chardin : *Lettres de Voyage (1923-1939)*, recueillies et présentées par Claude Aragonès, 1 vol. de 228 p., Paris, Grasset, 1956 (René Dollot) 273

F. Charles-Roux, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut : *Souvenirs diplomatiques d'un âge révolu*, 1 vol. in-8°, 283 p., Paris, Arthème Fayard, 1956 (René Dollot) 276

Jacques Chastenet, de l'Institut : *Winston Churchill et l'Angleterre du vingtième siècle*, 1 vol. de 583 p., Les Grandes Etudes Historiques, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1956 (René Dollot) 278

Jules Bertaut : *Histoire de la Vie Littéraire : La Vie Littéraire au dix-huitième siècle*, 1 v. 460 p., Taillandier, éd., Paris, 1954. — *Amoureuses et Femmes galantes*, Les Editions de Lyon, 58, rue Lagrange, 1 v. 247 p., 1955. — *L'Impératrice Joséphine et son temps*, 1 v. 247 p., 1955 (René Dollot) 281

Albert Garreau : *Saint-Empire*, Paris, la Colombe, 1955, in-8° de 212 p. (Marcel Dunan, de l'Institut) 284

Stephan Skalweit : *Edmund Burke und Frankreich*, Bonn, 1956 (René Roux) 285

Dr Dugast Rouillé, H. Cury, H. Pinoteau : *Les grands mariages des Habsbourg*, Paris, 1955 (en dépôt Librairie Gaston Saffroy), 1 vol. *in-quarto* de 380 p. (Pierre Rain) 286

Claude Badalo-Dulong : *Trente ans de diplomatie française en Allemagne : Louis XIV et l'Electeur de Mayence (1648-1678)*, 1 v. in-8° carré de 260 p., Paris, Plon, 1956 (Pierre Rain) 287

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VII^e^.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.500 francs) ; (Etranger : 3.000 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5^e^. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

LA FRANCE ET LA MENACE D'EXPANSION RUSSE PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS

(1756-1763)

« PENDULE EST-OUEST »

Du fait surtout de son aspect communiste — donc international —, beaucoup considèrent aujourd'hui l'expansion russe comme une menace d'un genre nouveau. Mais, à vrai dire, les poussées de l'Est vers l'Ouest préoccupaient l'Europe Occidentale depuis le commencement du XVIII[e] siècle, c'est-à-dire depuis l'affaiblissement de la Suède et de la Pologne.

Louis XV, qui suivait de très près l'évolution des choses politiques et s'y intéressait avec une compétence insoupçonnée de ceux qui le tiennent — à tort — pour un incapable, était parfaitement conscient de cette menace russe. Il avait dans son ministre des Affaires étrangères, le duc de Choiseul, un collaborateur à la fois éclairé, habile, souple, qui avait réussi à atténuer dans une mesure appréciable les épreuves, très dures pour la France, de la malheureuse guerre de Sept Ans.

Un document fort intéressant — « Instructions données au baron Louis-Charles-Auguste de Breteuil » (1) — ministre de France à Pétersbourg de 1760 à 1763, puis ambassadeur à Stockholm de 1763 à 1766 — témoigne de la connaissance, à bien des égards étonnante, que « Louis le Bien-Aimé » et son ministre des Affaires étrangères avaient des choses russes. Il y

(1) H. Meisel, *Cours de style diplomatique,* tome second, pp. 5 à 34, Paris, 1826 (J.P. Aillaud, Librairie, quai Voltaire, n° 11).

a tout lieu de penser que, rédigées par M. de Choiseul, ces instructions avaient été soumises au souverain pour approbation.

Daté de 1760, ce document mentionne d'abord le traité d'alliance franco-autrichien du 1er mai 1756 (contre la Prusse), auquel la Russie avait accédé le 11 janvier 1757. « Les campagnes de l'armée russe contre la Prusse, en 1757 et 1758, étaient aussi peu brillantes qu'utiles », lit-on dans les instructions. En 1759, on commença à « démêler » le système politique de la cour de Pétersbourg, qui variait selon les circonstances — fait sur lequel l'attention de M. de Breteuil est attirée plus particulièrement.

Les Russes avaient remporté, en effet, sur les Prussiens deux victoires — la plus importante à Kunersdorf, le 12 août 1759 — qui eurent une influence décisive sur la politique et les plans du gouvernement de Pétersbourg.

Jusqu'à cette époque, poursuit M. de Choiseul, la Russie, dans tout ce qu'elle avait fait pour le soutien de la cause commune en Allemagne, ne paraissait agir que par un motif d'amitié et de générosité en faveur des cours de Vienne et de Dresde. »

Cependant, dans un aide-mémoire du 26 octobre et une note du 1er décembre 1759, « *la Russie demande formellement la cession, en sa faveur, du royaume de Prusse,* du moins jusqu'à ce qu'elle soit remboursée des dépenses qu'elle a faites »...

Louis XV, ayant senti toutes les conséquences et les dangers d'une prétention pareille, fit connaître au ministre de Russie que la cour de Pétersbourg devait négocier avec celle de Vienne sur le dédommagement exigé, étant donné que l'impératrice-reine (Marie-Thérèse) était « la seule partie principale et directe dans la guerre » contre le roi de Prusse.

— « La saine politique ne doit pas permettre qu'on laisse la cour de Pétersbourg profiter des avantages de son état actuel pour augmenter sa puissance et étendre les bornes de son Empire, précisent les instructions. Un pays presque aussi étendu que les Etats réunis des plus grands princes de l'Europe, et qui n'ayant besoin que d'un petit nombre d'hommes pour sa sûreté

particulière, peut avoir au dehors de ses frontières des armées formidables ; un pays dont le commerce s'étend jusqu'à la Chine, et qui est à portée de s'enrichir en se procurant de l'Asie, facilement et en peu de temps, les denrées que les autres nations ne peuvent en tirer que par de longues et dangereuses navigations (l'Angleterre venait d'infliger à la marine de guerre et à la marine marchande françaises des pertes fort sensibles). Un pays dont les troupes sont aujourd'hui aguerries, dont le gouvernement est absolu et presque despotique, doit avec raison paraître redoutable à ses voisins actuels, et successivement aux peuples qui le deviendront au moyen de ses nouvelles conquêtes. »

Un peu longue et solennelle, cette tirade mérite de retenir plus spécialement l'attention.

— « On peut assurer sans exagération, poursuit l'auteur des Instructions, que la puissance des Russes est presque augmentée de moitié depuis la mort de Pierre Ier et l'on peut juger par le rôle qu'elle joue aujourd'hui de celui qu'elle jouerait sur la scène du monde, si de nouvelles acquisitions la portaient à un plus haut degré de grandeur et de pouvoir. Les cours éclairées ont senti, lorsque les armées moscovites parurent pour la première fois en Allemagne, combien il était dangereux de les y avoir introduites, et combien il était intéressant, pour tous les souverains, de veiller avec attention sur les vues et sur les démarches d'une nation dont la puissance commençait déjà à devenir redoutable ; mais la cour de Vienne ne consulta que le besoin du moment présent, lorsqu'elle appela les Russes à son secours dans les deux dernières guerres occasionnées, l'une par la mort du roi de Pologne, Auguste II, et l'autre par la mort de l'empereur Charles VI. L'impératrice-reine de Hongrie et de Bohème s'est conduite dans la présente guerre par le même motif ; et qui sait, si elle, ou du moins ses successeurs, n'auront pas à se repentir quelque jour d'avoir eu recours à de pareils auxiliaires ? »

— « L'impératrice qui occupe aujourd'hui le trône de Russie n'a pas vraisemblablement des intentions qui puissent et doivent être suspectées d'une ambition démesurée ; mais elle ne régnera pas toujours, et sa modération personnelle ne fait pas

cesser un danger, plus réel et plus durable que la vie de cette princesse. »...

— « *Le système et la conduite de la Russie, la forme de son administration et son état militaire, doivent faire craindre l'agrandissement de cette puissance à tous les princes qui ont à cœur la sûreté et le repos publics.* Ce motif suffirait pour faire désirer au roi que l'impératrice de Russie se désistât de ses prétentions sur la Prusse ducale ; quand même S.M. n'aurait pas une raison plus pressante et plus prochaine de détourner un projet qui ne pourrait que multiplier les calamités de la guerre et les embarras de la paix... »

— « Le baron de Breteuil sentira aisément qu'il ne doit faire usage de ces détails que pour veiller avec attention sur les desseins de la Russie relativement à tous ces objets, et sur les mesures qu'elle pourrait prendre ou préparer pour en assurer tôt ou tard l'exécution. »

— « Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que *la cour de Pétersbourg a un plan de politique bien formé* dont elle ne s'écarte pas, et qui paraît bien lié dans toutes ses parties ; mais qu'elle ne développe que successivement, et à mesure que les événements et les circonstances lui en fournissent l'occasion. D'ailleurs, ses ministres défiants et soupçonneux, joignent à la dissimulation naturelle à leur nation, la suite la plus méthodique dans leurs propos, dans leurs écrits et dans leur démarches »...

Il est permis de penser que le duc de Choiseul surestimait, d'une manière d'ailleurs tout à fait flatteuse pour eux, l'esprit de méthode des ministres de l'impératrice Elisabeth.

— « On a déjà dit, précisent les Instructions, qu'ils ont souvent témoigné au marquis de L'Hôpital, prédécesseur à Pétersbourg du baron de Breteuil, le désir qu'a l'Impératrice de Russie de négocier directement avec le roi et indépendamment de la cour de Vienne. Ils tiennent vraisemblablement le même langage à celle-ci... Il n'est rien moins qu'impossible que la cour de Vienne se conduise suivant les mêmes principes, vis-à-vis de la France et de la Russie »...

***

Les relations avec Pétersbourg pouvaient cependant être fort utiles à Paris et les Instructions éclairent cet aspect du problème. Les traités avec les Russes ne peuvent avoir que deux buts : le commerce et les affaires du continent. Mais, avant de se lier directement avec la Russie, il convient d'exposer mûrement les avantages et les inconvénients du système. C'est ce que l'auteur des Instructions fait avec une netteté qui ne laisse rien à désirer :

— « Les avantages, écrit-il, ne paraissent pas douteux du côté du commerce... On sait que les Anglais font en Russie des profits considérables. Ainsi, en partageant ce commerce avec eux, la France ferait certainement un bon marché... Le côté politique est d'un examen plus étendu et plus difficile. Il se présente d'abord une première objection : savoir, qu'une alliance avec la Russie pourrait nous brouiller avec la Porte...

« Une seconde objection, c'est l'ambition que développe la cour de Pétersbourg, qui pourrait par la suite nous donner de l'embarras vis-à-vis de nos alliés. On pourrait prévenir ces inconvénients en stipulant dans le traité une garantie de maintenir le Nord dans l'état où il est aujourd'hui, ainsi que le gouvernement de la Pologne et la liberté de la ville de Dantzig.

— « Une troisième, est l'instabilité du gouvernement russe, qui peut retomber dans la barbarie d'un moment à l'autre par une révolution ; ou tout au moins dont les principes peuvent changer à la mort de l'impératrice régnante ». (Le grand-duc héritier étant un fervent admirateur de Frédéric II. Pierre III fit en 1762 la paix avec la Prusse et conclut peu après une alliance avec elle).

— « Passons à présent aux avantages de cette alliance, poursuit M. de Choiseul. En considérant d'abord l'état de faiblesse où se trouve à présent la Suède, l'on peut penser qu'il serait de l'intérêt de la France d'acquérir un allié prépondérant dans le Nord. En second lieu, l'impératrice-reine (Marie-Thérèse) serait bien plus dans notre dépendance si nous étions liés directement avec la Russie et que nous eussions à Pétersbourg l'influence que nous pourrions nous y procurer »...

Ce passage est tout à fait curieux. On y relève, en effet,

l'idée de l'alliance franco-russe réalisée 130 ans plus tard — alliance qui a coûté des milliards à la République, mais a très certainement contribué, en 1914, au « miracle sur la Marne ». Louis XV et son ministre des Affaires étrangères tenaient évidemment compte d'avantages plus immédiats...

— Il est probable qu'en maintenant une alliance directe avec chacune des deux impératrices, soulignent les Instructions, nous pourrions établir, dans le Nord et dans l'Allemagne, un système politique qu'aucune puissance ne serait en état de troubler ; et il nous serait aisé de modérer les vues d'agrandissement de ces deux puissances en tempérant l'ambition de l'une par celle de l'autre. »...

— « La conduite que nous avons à tenir avec la cour de Pétersbourg est assez délicate et il n'appartient qu'aux lumières supérieures du roi et de son Conseil de résoudre ce problème. Il paraît cependant que l'on pourrait, sans inconvénient, tenter de faire une alliance et un traité de commerce avec la Russie, pourvu qu'on ne s'y livre qu'avec beaucoup de circonspection », conclut l'auteur des Instructions.

***

Ce n'est pas sans intérêt qu'on lit aujourd'hui ce document d'une actualité singulière, en raison surtout de la menace d'expansion russe — alors déjà un problème de premier ordre pour l'Ouest européen.

Bien entendu, on s'exagérait le danger et les possibilités de la Russie de menacer sérieusement une Europe Occidentale beaucoup moins divisée qu'aujourd'hui — ou si l'on préfère moins dominée par l'Est.

Au cours d'une période de 250 ans, du début du XVIII[e] siècle à la moitié du XX[e], on observe une série d'oscillations plus ou moins fortes de ce qui pourrait être appelé le « pendule Est-Ouest ».

Voici les trois oscillations principales enregistrées pendant deux siècles et demi :

1. Les Suédois sur la Vorskla, en Ukraine (1709) ;

Les Russes avec leur flotte de galères dans l'archipel Est-suédois, au Nord et au Sud de Stockholm (1719).

2. Les Français à Moscou ;
   Les Russes à Paris.
3. Les Allemands sur la Volga, à Stalingrad ;
   Les Russes sur l'Elbe.

Jusqu'ici, les grandes phases de la poussée vers l'Ouest ont été constamment encouragées par les puissances occidentales, soit par des alliances, soit par une collaboration étroite, politique et militaire, avec la Russie impériale ou l'Union des Soviets — circonstance qui n'est pas assez souvent mise en relief.

Il est indiqué aujourd'hui — avec indignation quelquefois — que l'U.R.S.S. domine le Centre et le Sud-Est européens et que la Baltique est devenue une sorte de mer russe close. Cela est parfaitement exact, mais on ne doit pas oublier que la poussée rouge vers l'Ouest a été encouragée, de 1943 à 1945, par les puissances anglo-saxonnes, aujourd'hui championnes du monde libre.

Le « pendule » reprenait cependant sa position initiale, avec — bien entendu — des écarts de quelques centaines de kilomètres vers l'Est ou l'Ouest. La ligne de démarcation était constituée « grosso modo » par la Finlande, les provinces baltiques, la Pologne et la région entre ce dernier pays et la Mer Noire.

Du point de vue de la menace d'expansion, la Russie impériale pouvait passer, tout compte fait, pour un partenaire acceptable. Le partage de la Pologne — il ne faut pas le perdre de vue — était le résultat d'un arrangement à trois. Nicolas Ier, qui avait, en 1849, pratiquement sauvé au jeune François-Joseph sa couronne en réprimant le mouvement révolutionnaire hongrois, n'hésita pas à rendre à son allié la Hongrie qui, selon le laconique rapport envoyé à Pétersbourg par le maréchal Paskevitch, était « aux pieds de S.M. ».

Il n'est pas exclu que l'évolution amène un jour le « pendule » à osciller, une fois de plus, vers l'Est.

Grégoire WOLKONSKY.

METTERNICH ET CHATEAUBRIAND

EN 1823

Documents inédits (1)

L'intervention française en Espagne, en 1823, reste le principal titre de gloire pour Chateaubriand ministre des Affaires étrangères. On sait qu'elle fut l'occasion d'une joute diplomatique de grand éclat entre lui et Canning, qui dirigeait alors la politique britannique. On sait moins que dans le même temps le ministre français eut à se défendre des intrigues de Metternich ; le premier voulant conserver à l'entreprise le caractère d'une affaire nationale, le second cherchant à la confisquer au profit de la Sainte-Alliance, à empêcher que la France en recueillît un surcroît d'influence, et, surtout, n'en profitât pour étendre l'application des principes sur lesquels était basé son propre gouvernement.

Dans son *Congrès de Vérone*, Chateaubriand a pris soin de fournir lui-même, pour la postérité, sa version de toute l'affaire.

(1) Pour ne pas alourdir inutilement de notes le bas des pages, on a omis de donner pour chaque document la référence exacte. Ils sont tous extraits du fonds de la *Staatskanzlei, Frankreich*. Les dépêches officielles se trouvent à leur date dans la série chronologique des correspondances, sous la forme de minutes dans la section *Weisungen* (instructions). On les retrouvera en original dans la série des *Gesandschafts archive* (archives des ambassades). Toutefois les lettres particulières de Chateaubriand et de Metternich se cachent dans la série *Varia*, qui correspond un peu à ce que sont au Quai d'Orsay les *Mémoires et documents*. Naturellement les lettres à Lebzeltern que nous avons citées ont été recueillies dans la série *Russland*.

Ces documents ont fait l'objet d'une communication à la Société Chateaubriand, chez Mme la Comtesse de Durfort, sous la présidence de M. le Dr Le Savoureux, le 23 juin 1956.

Il serait certes bien intéressant de la reprendre du point de vue de Vienne ; mais c'est là un travail qui déborderait de beaucoup le cadre que les nécessités imposent à la *Revue d'Histoire Diplomatique* et nous conservons du reste l'espoir de le faire sous une autre forme. En attendant la réalisation lointaine de ce projet, il a paru intéressant de verser ici au dossier des relations franco-autrichiennes quelques documents inédits puisés aux Archives d'Etat de Vienne (*Haus-Hof-und-Staats-Archiv*) et qui jettent une lumière nouvelle sur les dispositions réciproques de Chateaubriand et de Metternich à cette intersection de leurs carrières si diverses.

⁂

Le 28 décembre 1822 Chateaubriand remplaçait au ministère des Affaires étrangères Mathieu de Montmorency. La retraite de ce dernier avait été provoquée par un dissentiment avec le président du conseil Villèle, au sujet de la question espagnole. Montmorency s'était engagé, à Vérone, envers les trois Puissances de la Sainte-Alliance, à faire remettre à Madrid une note comminatoire, dont les termes avaient été concertés avec elles, et qui devait être remise en même temps que celles de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse ; ainsi se serait affirmée à tous les yeux la solidarité complète de la France avec la Sainte-Alliance. Villèle en avait jugé autrement, et Louis XVIII s'était rallié à son point de vue. Le président du conseil avait toujours été hostile à l'intervention que réclamaient les royalistes de droite, et l'on pouvait soupçonner chez lui des intentions dilatoires. Chateaubriand s'efforça sans tarder de rassurer Metternich par une lettre écrite de sa propre main.

PRINCE,

Vous vous souvenez peut-être du projet de dépêche que M. de Montmorency avait fait à Vérone pour être transmis à M. de Lagarde (1) à Madrid. M. de Villèle en a présenté un autre : il est incontestablement plus fort que le premier : le roi l'a préféré et il

(1) Le général comte Pelletier de Lagarde était ministre de France à Madrid.

a été inséré dans le *Moniteur,* mesure peu diplomatique et qui a produit son effet en montrant que M. de Villèle était bien loin, comme on s'efforçait de le dire, de vouloir la paix au prix de l'honneur de la France. M. de Montmorency a insisté pour que le roi retirât son ambassadeur au même moment que les puissances alliées retireraient les leurs. Le roi n'a pas voulu préciser le moment à cause de la position particulière de la France et des liens de parenté qui unissent les deux couronnes. M. de Montmorency, cédant au mouvement le plus noble et le plus honorable, a donné sa démission. Toute la France déplore la retraite d'un ministre qui portait dans les affaires son caractère de probité et de vertu. S'il eût bien voulu me consulter, je l'aurais supplié de ne pas précipiter sa démarche, car il me paraît que la note est si menaçante qu'elle entraînera tôt ou tard le rappel de notre ambassadeur. J'ai refusé quatre jours le portefeuille ; le roi a fini par me mander devant lui et m'a ordonné de lui obéir. Ainsi, Prince, nos relations politiques sont commencées. Voûs connaissez mes sentiments. Je les exprimerai tout haut à la tribune. Maintenir l'alliance continentale dans la mesure que chaque partie contractante doit garder, telle sera ma politique. Je vous demande la continuation de votre bienveillance et je vous prie d'agréer la nouvelle assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Prince, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

Paris, le 31 décembre 1822.

Dans le même temps le nouveau ministre s'efforçait de communiquer la même impression à l'ambassadeur autrichien, le baron Vincent. Celui-ci rapporte à son chef, le 8 janvier 1823 : « M. de Chateaubriand témoigne le désir d'être bien, par les formes les plus prévenantes. Il m'a entretenu des dernières conversations qu'il avait eues avec Votre Altesse, et il s'est exprimé à cet égard de la manière la plus convenable, m'assurant partager entièrement la même opinion. » Et le 15 janvier : « ...M. de Chateaubriand ajouta qu'il était entièrement disposé à entretenir les meilleures relations avec le cabinet de Vienne, qu'il appréciait la conduite élevée et les principes corrects qu'avait toujours suivis et manifestés Votre Altesse, pour laquelle il faisait profession d'une profonde vénération. »

La première réaction de Metternich devant le changement intervenu dans le ministère français nous est donnée par une note du 8 janvier 1823, destinée à l'ambassadeur autrichien à Saint-Pétersbourg, le comte de Lebzeltern.

« Les termes de la dépêche rédigée par M. de Villèle ne diffèrent point assez essentiellement de ceux de la minute de M. de Montmorency pour annoncer un changement de système. Il est donc permis de chercher le motif de la décision de ce ministre dans des causes à lui personnelles... Nous croyons pouvoir admettre que le changement de ministère tire sa source principale du jeu que le vicomte de Chateaubriand s'est permis depuis longtemps pour arriver au portefeuille, jeu que la bonhomie de M. de Montmorency peut n'avoir que trop secondé. « C'est un homme de bien écarté du timon des affaires », a dit l'Empereur de Russie. Ce qu'il y a d'absolument certain dans le revirement se trouve dit dans ce peu de mots, auxquels nous nous permettrons d'ajouter la seule remarque que cet homme de bien se trouve écarté, ou bien qu'il s'est effacé lui-même, dans le moment même où son contact avec les monarques et les cabinets lui avait fourni des lumières qu'il n'avait point apportées au Congrès et que nul ministre ne saurait ni posséder ni acquérir aujourd'hui sans le concours de l'une de ces circonstances extraordinaires dans laquelle M. de Montmorency venait d'avoir eu l'avantage de se trouver.

Le sort de la France se trouve remis aujourd'hui entre les mains de M. de Villèle. Nous ne doutons pas de son royalisme ; son esprit n'est-il point infatué d'idées soi-disant constitutionnelles ? C'est le développement de sa marche qui seul pourra résoudre ce problème... Si ce ministre est entièrement correct dans ses principes, il n'y a à remarquer dans la marche qu'il vient d'adopter envers l'Espagne qu'une nuance qui peut être fondée sur des circonstances particulières à son gouvernement. S'il devait pécher par le principe, cette nuance ne serait plus à prendre en considération et elle se trouverait remplacée par l'aveu d'une différence de *système* très distinct de celui sur lequel M. de Montmorency avait conçu et fondé le rôle de la France dans l'affaire d'Espagne. M. de Villèle aurait en effet assigné à son pays un rôle *hors* de l'alliance, tandis que celui que M. de Montmorency lui avait ménagé se trouvait en entier *dans* l'alliance...

La seule attitude utile que nous puissions prendre envers la France doit se trouver concentrée dans les termes suivants :

1° témoigner au gouvernement français des regrets positifs sur la retraite d'un ministre dont les monarques venaient de reconnaître et d'apprécier la probité et les principes franchement monarchiques et conservateurs...

2° faire comprendre à M. de Villèle qu'il s'est chargé d'une bien grave responsabilité envers l'alliance et la France en admettant tout à la fois une attitude nouvelle dans une affaire qui venait d'être considérée au Congrès et dans ce moment même un changement dans le ministère.

3° dire à ce ministre que les monarques suspendent leur jugement sur les motifs qui ont pu amener ce qu'ils ne sauraient s'empêcher de regarder comme une crise ; que c'est au développement

du plan de M. de Villèle que devra être lié nécessairement leur jugement...

4° assurer enfin le cabinet français que les déterminations des monarques sont fermes et inébranlables, que ces déterminations sont connues à la France comme à l'Europe entière et que rien ne pourra les arrêter...

Monsieur le Vicomte,

Je vous prie de recevoir tous mes remerciements pour la lettre particulière que vous avez bien voulu m'adresser au moment de votre entrée dans le ministère. Vous êtes chargé de la défense de bien grands intérêts. J'ai le sentiment que ce dépôt se trouve confié en de très bonnes mains. Ces intérêts n'appartiennent pas seuls à votre pays ; ils forment le lien du commun du corps social tout entier ; ils ne sauraient être mis en risque sur aucun point sans les conséquences les plus graves pour toute l'Europe. Le devoir de tout gouvernement est donc de se regarder solidaire dans leur défense. Les hommes placés hors de l'erreur ne confondent pas avec l'exercice de ce devoir les nuances que les considérations particulières et locales peuvent réclamer en maintes circonstances. C'est l'union la moins douteuse dans le principe que veulent ces hommes et c'est cette union que la faction désorganisatrice attaque avec acharnement et que surtout elle cherche à invalider. Que les gouvernements serrent leurs rangs et ils seront plus forts que la faction. Tel est le calcul politique, et le seul, qui sert de base au cabinet dont la direction m'est confiée. La vérité de ce fait doit être démontrée depuis longtemps aux yeux de tout observateur impartial. Votre Excellence, en son particulier, ne m'aura point entendu émettre dans tout le cours de notre dernière et importante réunion une pensée qui ne soit entièrement conforme à ce principe ; et, j'ose lui en répondre, l'avenir ne démentira pas le passé.

Le cabinet français saura en conséquence nous trouver avec une certitude entière aussi souvent qu'il croira devoir diriger ses vues vers nous. Il ne pourra jamais se livrer à un doute sur ce que dans une combinaison des choses quelconque nous pourrons vouloir. Je regarderai en mon particulier comme un bienfait que vous vouliez nous vouer personnellement l'étendue de la confiance que je regarde comme le lien le plus précieux de l'alliance.

Je vous prie d'agréer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être... etc.

Le même courrier portait à l'ambassadeur autrichien deux lettres. Dans la première, destinée à être mise sous les yeux

de Chateaubriand, Metternich réitérait l'expression de sa confiance, mais avec un avertissement plus net encore sur les conditions auxquelles on continuerait à l'accorder :

« Nous nous abandonnons franchement à la confiance que doivent apporter les principes monarchiques et conservateurs que, dès son début, le nouveau ministre a pris à tâche de professer si hautement. M. le vicomte de Chateaubriand ayant été à portée de recueillir lui-même au congrès de plus amples lumières sur ce sujet je trouverais inutile d'entrer aujourd'hui vis-à-vis de lui dans une explication de principe qui dans aucun cas n'eût pu ajouter aux expériences qu'il a faites en personne... Ce ministre sait donc ce que veut l'Empereur, notre auguste maître, et ce qu'il veut ne peut qu'être voulu uniformément par ses augustes alliés... M. de Chateaubriand doit avoir quitté Vérone pénétré de ces vérités. C'est aujourd'hui de ce que nous recevrons d'Espagne et de l'attitude que prendra dans une position quelconque des choses le gouvernement français que dépendra en grande partie le prochain avenir... »

Dans la seconde lettre, secrète celle-là, Metternich exprime ses inquiétudes sur les intentions de Villèle, et, au sujet de Chateaubriand, laisse tomber ce jugement mépricant :

« Je me plais à ne pas douter des intentions de ce ministre, mais j'ai peur qu'il ne soit davantage homme de lettres qu'homme d'affaires, qualités qui trop souvent se trouvent placées en opposition directe. »

Plus dure encore est l'appréciation portée quelques jours plus tard dans une lettre du 7 février à Lebzeltern :

« Rien n'est pauvre comme le jugement (si toutefois il est possible de qualifier ainsi les impressions passagères et jamais mûries) que nous voyons M. de Chateaubriand porter en tout occurrence sur les questions politiques. »

De part et d'autre, pourtant, on tient à faire bon visage. Vincent rapporte, le 30 janvier, à Metternich :

« M. de Chateaubriand m'a paru particulièrement flatté de la confiance que vous lui montrez, mon Prince, et si j'en puis juger d'après les dispositions générales qu'il annonce, je crois qu'il s'appliquera à marcher dans le sens dont le cabinet autrichien a le premier tracé la voie et auquel il a appelé tous les autres à participer. »

On sait comment Chateaubriand, loin de favoriser la politique pusillanime de Villèle, devait pousser vigoureusement la

France dans la voie de l'intervention militaire en Espagne. Toutefois, pour ménager les susceptibilités nationales, il devait essayer de minimiser aux yeux de l'opinion la solidarité que cette action impliquait avec la politique de la Sainte-Alliance. Mais il lui fallait en même temps apaiser les inquiétudes que certaines déclarations pouvaient éveiller chez les alliés. Le 13 avril, il avait écrit à l'ambassadeur français à Vienne, le marquis de Caraman, une lettre confidentielle, destinée à être communiquée au chancelier autrichien. Metternich envoie une copie de cette missive, le 24 avril, à Lebzeltern, avec ce commentaire satisfait : « Cette lettre comporte une couleur de franchise que j'ai été charmé d'y rencontrer. »

« Je vous prie de dire à M. de Metternich, écrivait Chateaubriand, qu'il me trouvera toujours ferme dans l'Alliance, toujours sincère dans la politique. Je ne lui demande que de la confiance et de ne pas juger trop vite telle phrase que je suis obligé de placer pour des intérêts et des difficultés du moment. Par exemple, mon premier discours (1) a été calculé pour la France et pour l'Angleterre ; l'effet en a été immense dans les deux pays. Croyez-vous que je ne susse pas que je dépassais pour le continent la borne diplomatique ? Je le savais très bien, mais il m'était important d'écraser nos ennemis en France et en Angleterre sous le poids d'une immense autorité. Quel en a été le résultat ? Après ce discours l'Angleterre a commencé de parler de neutralité et Manuel a été exclu de la Chambre. Dans mon discours à la Chambre des pairs et dans la proclamation du duc d'Angoulême j'ai changé de ton et je me suis tenu dans une mesure complète ; pourquoi ? Parce que je n'avais plus besoin de grands effets et que la partie était gagnée. Voilà, Monsieur le Marquis, les explications que je vous donne à la hâte. »

⁂

Une fois l'action militaire engagée, la principale préoccupation de Metternich porta sur les intentions du gouvernement français au sujet du régime politique futur de l'Espagne. N'allait-on pas profiter de l'influence acquise pour y introduire un système constitutionnel analogue à celui de la Charte française de 1814 ? Pire encore, n'allait-on pas tenter de trouver sur cette base un accommodement avec les fauteurs de la révolution en

(1) Le 25 février à la Chambre des députés.

Espagne, et assurer ainsi une sorte de triomphe aux principes que la Sainte-Alliance avait décidé d'écraser ? Pour éviter ce malheur, Metternich affirmait son dessein de garder une sorte de contrôle sur la partie politique de l'opération dont la France assumait seule la responsabilité militaire.

« Il est de la loyauté de l'Empereur, écrivait-il, le 24 février, à Vincent, de ne pas se prêter par un silence blâmable à l'opinion erronée à laquelle le cabinet français pourrait se laisser aller que S.M.I., en contractant à Vérone des engagements politiques particuliers avec la France, aurait fait entre les mains du gouvernement français le dépôt de son appui et renoncé à la fois aux droits de connaître et de contrôler, dans ses diverses directions et les moyens d'exécution, l'emploi que ce gouvernement croirait devoir faire de cet appui. »

Pour s'assurer ce contrôle, Mennernich tenta d'abord de faire accepter au gouvernement français la création d'une conférence des ambassadeurs des Puissances à Paris. Cette proposition ayant été repoussée, il amorça une autre manœuvre, qui, elle aussi, devait faire long feu. Le roi de Naples se trouvait alors à Vienne ; il ne fut pas difficile, sans doute, de lui inspirer l'idée de revendiquer, en qualité de plus proche parent du roi d'Espagne, le droit d'exercer une sorte de régence jusqu'au jour où son cousin serait libéré. Pratiquement, puisqu'en Espagne même s'était formée une sorte de conseil de régence de personnalités absolutistes, cela reviendrait à ce que les décisions de ce conseil, placé sous l'influence de la France, seraient soumises à la sanction d'un monarque placé sous l'influence de l'Autriche.

Il était trop évident que le gouvernement français n'accepterait pas avec plaisir l'idée de voir ainsi limiter sa liberté de manœuvre. Metternich crut donc devoir prendre la plume pour amadouer Chateaubriand en flattant son amour-propre.

Vienne, le 25 mai 1823.

Monsieur le Vicomte,

Je ne saurais me refuser au besoin de témoigner directement à Votre Excellence le plaisir que m'a fait éprouver la lecture du discours excellent qu'elle a tenu le 30 avril dernier à la Chambre des Pairs. Il ne renferme pas une parole qui n'ait droit de porter coup. Plein de modération et de force, il a retenti dans toute l'Europe, et

si vous établissez en thèse que les tribunes ne doivent pas se répondre, vous avez saisi un moyen bien adroit pour gêner celle dans le parlement britannique. Je vous félicite de même et avec vous l'Europe entière de la marche que suivent vos opérations en Espagne. Je regarde comme une des chances les plus heureuses, tant pour la consolidation des choses en France que pour le salut du corps social tout entier, qu'il soit entré dans la destinée du pays qui a servi de foyer à tant de bouleversements d'être appelé à porter un coup à la révolution, duquel, s'il est complété avec rigueur, celle-ci ne se relèvera pas. La démonstration de l'isolement des factieux au milieu d'une masse inerte à laquelle ils ne manquent jamais de prêter leur propre couleur, ne saurait être faite trop souvent. L'Espagne offre aujourd'hui le même spectacle que Naples, le même qu'eût offert la France si le remède eût été autrement employé en 1792, le même enfin qu'offrira toute révolution si elle est attaquée avant que les fortunes n'aient été entièrement déplacées.

Vous m'avez vu convaincu, Monsieur le Vicomte, à Vérone, que la difficulté de l'entreprise consistait principalement dans plus d'une gêne à laquelle serait exposé tout naturellement le gouvernement français. Ce n'est effectivement que là que j'ai pressenti et reconnu les obstacles à la restauration de l'Espagne. Le tableau que je m'étais fait de l'état des choses dans ce royaume n'a jamais différé de ce qui aujourd'hui est démontré vrai jusqu'à l'évidence. Il doit me suffire de vous rappeler ce fait pour vous prouver combien je dois en mon particulier reconnaître de mérites aux hommes qui ont su déployer assez de caractère pour arriver au bien auquel ils sont arrivés déjà. Soyez assuré que de notre côté nous serons constamment prêts à servir la cause à laquelle s'attache l'avenir de tous les gouvernements comme de toutes les institutions.

M. de Vincent reçoit par le présent courrier des instructions qui portent sur un objet qu'en mon âme et conscience je regarde comme de simple forme. Je prie Votre Excellence de le saisir également sous ce point de vue et d'aviser avec MM. les représentants des Cours aux moyens les plus prompts pour tirer de la question les avantages incontestables qu'elle présente sous tous es points de vue moraux. Continuez, Monsieur le Vicomte, à vous vouer à votre grande et généreuse entreprise, et votre ministère sera tombé dans une époque bien heureuse et à la fois bien glorieuse, si la France, qui a la première ouvert le gouffre de la révolution, devait avoir le bonheur de le fermer sous votre administration. Toutes les chances pour l'achèvement d'une œuvre aussi grande sont là, et ce qui trop souvent ne se présente que comme des vœux s'offre aujourd'hui à votre action.

Veuillez agréer... (etc.).

Nous n'avons point à relater ici la manœuvre par laquelle Chateaubriand éluda la tentative de Metternich. L'affaire étant

bien engagée sur la voie souhaitée — une voie de garage — Chateaubriand répondit enfin brièvement à la lettre personnelle du chancelier autrichien.

PRINCE,

J'ai reçu avec un sensible plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Vienne sous la date du 25 mai. L'approbation d'un homme d'Etat de votre mérite ne peut que m'encourager à marcher d'un pas ferme sur la ligne que je me suis tracée et où j'ai rencontré tant d'obstacles. Les résultats de la grande partie qui se joue en Espagne seront immenses pour l'Europe. L'Angleterre ne l'a pas vu assez tôt. Au lieu d'être entraînée par de vieilles jalousies à soutenir les principes révolutionnaires elles aurait pris parti du moins par son silence et ses vœux secrets dans une cause qui est celle de toutes les monarchies.

Vous me trouverez toujours, Prince, d'accord avec vous sur les points fondamentaux de l'alliance et je me ferai un devoir de consulter votre expérience. Il m'a été pénible de ne pas juger comme vous la réclamation de la cour de Naples et de ne pas la considérer comme une juste affaire de formes. Cet incident qui aurait pu causer un grand mal en retardant le départ des agents diplomatiques pour Madrid est heureusement écarté. J'espère que rien ne vous paraîtra plus devoir entraver la mission de M. Brunetti (1).

Agréez, Prince, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

***

Metternich se résigna d'assez bonne grâce à son petit échec, et, dans les mois suivants, sa correspondance reflète une satisfaction sincère de la tournure des événements et même de la conduite de Chateaubriand. Il la lui exprima directement dans une lettre particulière dont nous n'avons pas retrouvé le texte. Nous avons, par contre, heureusement, celui de la réponse de Chateaubriand, texte inédit, comme les précédents.

Paris, le 3 août 1823.

Je vous remercie infiniment, Prince, de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La conformité de mes sentiments avec les vôtres m'encourage dans la marche que j'ai suivie

(1) Le diplomate autrichien désigné pour représenter l'Empereur auprès de la Régence, et qui attendait à Paris les pouvoirs de sa cour.

jusqu'ici et me donne l'espoir de voir finir bientôt une guerre entreprise pour la France et pour le salut de l'Europe. La lettre que j'écris à M. le marquis de Caraman (1) et qu'il pourra mettre sous vos yeux vous donnera tous les détails que je ne pourrais que répéter ici.

Adhérence ferme à l'alliance, résolution d'aller jusqu'au bout dans la guerre entreprise contre la révolution d'Espagne, quels que soient les événements, voilà la politique du gouvernement français. Que les embarras soient grands et qu'ils augmentent par la nature même des choses, il n'y a aucun doute. La régence fait bien des fautes et nous devons être attentifs à la modérer. Les royalistes espagnols ne sont pas d'accord et c'est à nous de les réunir. D'autres difficultés existent, mais le temps, la volonté et la patience surmontent tout. L'Angleterre souffle le feu et pourtant je mettrai toujours tous mes soins à dissimuler les outrages, à ne donner aucun prétexte à des insultes graves qu'il faudrait enfin ressentir. Quand tout cela sera fini, Prince, peut-être saura-t-on ce que j'ai souffert et ce que j'ai fait pour le repos de l'Europe. Il me sera bien doux, dans quelque congrès futur, de causer de tout cela avec vous, et de vous renouveler l'assurance du dévouement et de la haute considération, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Prince, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

La reddition de Cadix, le 1er octobre, mit fin à la campagne du corps expéditionnaire français, scellant le succès de la grande entreprise de Chateaubriand. L'heureuse nouvelle parvint à Paris le 8 octobre. L'écrivain a dit, dans le *Congrès de Vérone*, avec quels sentiments il l'accueillit : « Cette dépêche et les cent coups de canon qui annoncèrent la délivrance de Ferdinand pensèrent nous faire trouver mal de joie... Nous fûmes dans un véritable transport à l'idée que la France pouvait renaître de dessous les pieds de ses ennemis et à lui remettre l'épée à la main ; nous éprouvions un tressaillement d'honneur égal à notre amour pour notre patrie ».

Les deux billets inédits suivants, écrits le jour même, nous font voir en Chateaubriand, à côté du patriote français, l'homme d'Etat européen, défenseur de l'ordre social. Le premier est adressé à l'Empereur d'Autriche, l'autre à son chancelier.

(1) Cette lettre a été publiée par Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone*.

SIRE,

La dépêche télégraphique que j'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté lui apprendra la délivrance du roi d'Espagne et la fin d'une guerre que la France avait entreprise pour le salut de toutes les monarchies de l'Europe. Vos vertus, Sire, vous feront doublement apprécier un succès qu'a secondé la noble politique de l'alliance et qui tend à rétablir dans le monde civilisé tous les principes d'ordre et de religion.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

Paris, le 8 octobre 1823.

PRINCE,

Le roi d'Espagne est délivré et conséquemment la guerre est finie. Je me félicite d'annoncer un tel événement à un homme d'Etat capable comme vous, Prince, d'en peser la gravité et d'en embrasser les conséquences.

Agréez, Prince, je vous prie, la nouvelle assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

A ce mot hâtif, Metternich répondit de sa main, et, comme d'accoutumé, plus verbeusement.

Lemberg, (?) octobre 1823.

MONSIEUR LE VICOMTE,

Le courrier de Votre Excellence qui m'a remis le 18, dans la matinée, la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, ainsi que celle qui se trouvait jointe pour l'Empereur mon auguste maître, est arrivé ici au moment même où S.M. venait de partir pour retourner dans sa capitale. Ne pouvant pas douter de la vive satisfaction avec laquelle l'Empereur apprendrait l'heureuse délivrance du roi Ferdinand et de sa famille, je me suis fait un devoir de lui expédier sur le champ votre lettre par courrier, et venant de recevoir dans le moment même la réponse que vous adresse S.M., je ne perds pas un instant pour vous la transmettre.

Je vous demande la permission, Monsieur le Vicomte, d'y joindre mes félicitations les plus sincères sur un événement aussi glorieux pour les armes du roi qu'il est satisfaisant pour son cœur et important pour le repos de l'Europe. La coïncidence de la délivrance de S.M. Catholique avec l'aplanissement des nombreuses et graves complications qui depuis trois ans menaçaient de troubler le repos de l'Europe dans l'Orient est une de ces conjonctures heureuses que la Providence paraît avoir miraculeusement amenées pour mettre enfin un terme aux maux dont souffre l'Europe depuis trente ans

et pour assurer le triomphe des principes éternels du bien sur le génie du mal. Ce triomphe est en partie votre œuvre, Monsieur le Vicomte, et je partage sincèrement la vive satisfaction que vous devez en éprouver.

Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération.

METTERNICH.

***

On peut se demander, en terminant, pourquoi Chateaubriand n'a pas jugé utile de publier dans son *Congrès de Vérone,* les correspondances échangées entre lui et Metternich. La réponse n'est pas trop difficile à trouver. Déjà Louis Thomas observait, dans l'introduction du tome IV de la *Correspondance générale,* que certaines modifications opérées par Chateaubriand dans le texte de ses correspondances diplomatiques « pourraient bien avoir eu pour but de ne pas permettre au public de s'appesantir sur l'importance que la Sainte-Alliance avait, en 1823, sur la politique française... ».

Après avoir lu les inédits que nous avons mis au jour, on est encore plus fortement porté à croire que la discrétion de Chateaubriand fut inspirée par le désir de se dégager, vis-à-vis de l'opinion française, de tout soupçon de collusion avec l'homme qui incarnait tout ce que détestait alors la France libérale.

A prendre toutefois objectivement la situation des choses en 1823, on peut reconnaître aujourd'hui qu'il était indispensable de présenter l'affaire d'Espagne sous une double face : au public français, travaillé par la propagande chauvine du libéralisme, comme une entreprise toute nationale et militaire ; à la Sainte-Alliance, dont il fallait se concilier l'appui contre l'Angleterre, comme une opération d'intérêt politique européen. C'est à quoi s'appliqua Chateaubriand, et non sans succès. Ces deux aspects de son action sont inséparables, et prétendre en voiler un pour ménager certaines habitudes sentimentales serait mal servir la réputation de l'homme d'Etat et du diplomate.

BERTIER DE SAUVIGNY.

LA FIN DU CONSULAT DE LOUIS DE CHÉNIER AU MAROC

Le traité du 28 mai 1767, signé à Marrakech par le comte de Breugnon, ambassadeur du roi Louis XV, rétablit les relations officielles entre la France et le Maroc, interrompues depuis 1718 (1). Un consul général, dont les lettres de provision avaient été signées à l'avance, le 27 mars 1767, entra aussitôt en fonctions. Ce fut Louis de Chénier, le père du poète André Chénier, qui reçut en 1775 le titre de chargé d'affaires et resta au Maroc jusqu'en 1782.

Le consulat de Chénier a fait l'objet de nombreuses études (2) et l'on connaît bien dans l'ensemble le rôle par lui tenu en sa qualité de représentant de la France auprès du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah. On n'ignore rien des difficultés qu'il éprouva pour se maintenir dans sa maison de Rabat, ni des dépenses entraînées par son consulat, ni du conflit protocolaire

(1) Cf. notre étude, *La représentation diplomatique de la France au Maroc*, en cette revue, 1949, pp. 104-171.

(2) Cf. notamment, par ordre chronologique : Pierre Léris, *Chénier et le Maroc du dix-huitième siècle*, dans *France-Maroc*, 1922, pp. 264-266, 288-291, 310-312 ; Pierre de Cenival, *La maison de Louis de Chénier, consul de France à Salé (1767-1782)*, dans *Hespéris*, revue de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines, 1928, pp. 23-35 ; P. de Cenival, *Lettre de Louis XVI à Sidi Mohammed ben Abdallah (19 décembre 1778)*, dans *Mémorial Henri Basset*, Paris, 1928, t. I, pp. 176-196 ; Charles Penz, *Journal du consulat général de France au Maroc (1767-1785)*, Casablanca, 1943 ; J. Caillé, *Le consul Louis de Chénier au Maroc*, dans *Le monde français*, février 1949, pp. 205-228 ; J. Caillé, *Ce que le Maroc a coûté à la France pendant le consulat de Chénier (1767-1782)*, dans *Hespéris*, 1956.

qui, à cette époque opposa la France et le Maroc. Mais c'est en quelques lignes seulement que sont rapportés les événements qui l'obligèrent en 1781 à quitter Rabat où il était installé depuis 1768, et le séjour qu'il dut faire à Tanger, où il passa les dix derniers mois de sa mission, avant de rentrer définitivement en France. Aussi avons-nous pensé que le récit de la fin de son consulat méritait d'être repris avec plus de détails.

***

En 1781, Sidi Mohammed ben Abdallah avait envoyé en France un ambassadeur, le raïs Ali Pérès. Celui-ci se rendit à Marseille, porteur d'une lettre du sultan, qui demandait à Louis XVI le rappel de Chénier et son remplacement par un consul, « qui fût intelligent, honnête, complaisant, discret, qui eût toute la vigueur et la naïveté de la jeunesse, et qui fût doué de toutes les qualités requises, sans avoir parcouru d'autres pays », ce qui n'était guère flatteur pour notre chargé d'affaires. Mais la mission du Marocain n'avait été ni annoncée, ni acceptée par la voie diplomatique. De plus, dans sa lettre, le souverain chérifien appelait le roi de France, « le grand des Français », alors qu'aux termes d'un accord signé le 18 février 1778 à Paris par un précédent ambassadeur, Tahar Fennich, il avait pris l'engagement de « donner par la suite à l'Empereur de France, dans toutes les lettres qu'il lui écrirait, les titres et qualités du plus grand des chrétiens, l'Empereur de France » (1).

Dans ces conditions, Ali Pérès ne fut pas autorisé à se rendre à Paris et à Versailles. Simplement considéré comme un commandant de navire, il fut néanmoins accueilli avec honneur et fort bien traité, puisque les dépenses occasionnées par son séjour s'élevèrent à une somme qui ferait aujourd'hui plus de douze millions de francs (2). Mais il dut regagner le Maroc sans être allé hors de Marseille et rapporta simplement une lettre du secrétaire d'Etat à la marine, le maréchal de Castries.

(1) Voir le texte et la traduction de cet accord dans Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e éd., Paris, 1827, t. III, pp. 333-335.

(2) Cf. J. Caillé, *Ce que le Maroc a coûté à la France...*, ouvr. cité.

Cette lettre, adressée à Sidi Mohammed, lui indiquait les raisons pour lesquelles son envoyé n'avait pas été reçu à la cour de France.

Le sultan se montra fort irrité de la mésaventure de son ambassadeur, car il espérait que celui-ci lui ramènerait de riches cadeaux. En effet, Tahar Fennich s'était vu offrir à Paris, en 1778, pour lui-même et ses compagnons et surtout pour son souverain, de somptueux présents, d'une valeur qui correspondrait aujourd'hui à plus de soixante-huit millions de francs. La mission d'Ali Pérès en 1781 n'avait eu, en réalité, d'autre but que de voir se renouveler cette « manne bienheureuse ».

Quand, au mois d'août 1781, Sidi Mohammed vit revenir son envoyé les mains vides, il convoqua immédiatement Chénier à Marrakech. Notre compatriote se flatta que « son voyage pourrait être utile au service et dissiper les préventions qui sembliante se répandre et qui pouvaient altérer la bonne harmonie avec cet empire ». Son espoir, hélas ! ne devait pas se réaliser.

Parti de Rabat le 11 septembre 1781, avec son vice-consul Mure, Louis de Chénier arriva le 18 du même mois à Marrakech. Il fut d'abord l'objet, de la part des autorités locales, de certaines attentions, qui lui donnèrent confiance, mais apprit bientôt une nouvelle qui lui causa quelque inquiétude. En effet, le sultan avait refusé de prendre connaissance de la lettre du maréchal de Castries et l'avait remise à deux étrangers qui se trouvaient alors dans la capitale du Sud, le consul de Hollande et le sieur Joseph Chiappe, ancien agent d'une société commerciale de Gênes, afin, disait-on, qu'elle fût lue en présence du représentant de la France. Celui-ci fit aussitôt savoir au makhzen que le pli rapporté par Ali Pérès contenait une traduction en arabe de la missive du secrétaire d'Etat, mais sa communication n'eut aucun effet.

Le 21 septembre, dans l'après-midi, Chénier fut appelé à l'audience publique du « Roy du Maroc » et reçu par celui-ci en présence des deux européens ci-dessus mentionnés et de deux religieux espagnols de l'hôpital de Marrakech. Il a lui-même rapporté dans les termes suivants la scène qui alors se déroula : « Le souverain fit appeler ces étrangers et se répandit

avec véhémence en termes peu mesurés contre la cour ; il fit ensuite recevoir avec soin mon présent, auquel j'avais mis quelque choix. Il ordonna ensuite d'empaqueter la lettre de la cour de France sans l'ouvrir dans trois ou quatre mouchoirs de soldats, en demandant les plus sales et les plus déchirés ; alors ce souverain ordonna de m'amener avec violence. Je fus poussé et traîné comme un malfaiteur et, en sa présence, l'on m'attacha la lettre de la cour au col et je fus envoyé avec cette décoration, outrageante par elle-même et par les apprêts qui l'avaient précédée, dans l'hospice des religieux » (1).

Cette attitude du sultan paraît invraisemblable. On a peine à croire aujourd'hui qu'un souverain ait pu se permettre de traiter ainsi le représentant diplomatique d'une grande nation, alors que celui-ci ne lui avait manqué en rien. On serait même tenté d'accuser notre agent d'avoir quelque peu exagéré. Mais son récit fut confirmé en tous points par le supérieur des missions espagnoles au Maroc, au vu de la déclaration de ses religieux qui avaient assisté à la scène (2).

Chénier quitta aussitôt le palais, en compagnie de ces derniers, du consul de Hollande, du sieur Chiappe et d'un des principaux secrétaires du sultan, le taleb El-Gadiri. Comme celui-ci lui témoignait « poliment son regret de l'incartade de son maître, dont il paraissait honteux », notre compatriote lui répondit avec fermeté : « Après cet éclat, il ne me reste plus qu'à lui demander, par votre intervention, sûreté pour ma personne, pour ma maison et pour tous les Français qui sont dans ses Etats jusqu'à ce que l'Empereur, mon maître, ait décidé de notre sort ».

Le jour même, à neuf heures du soir, El-Gadiri vint, de la part du sultan, lui donner l'ordre de partir pour Mogador, où il s'embarquerait pour l'Europe. En conséquence, Chénier, accompagné de Mure, d'El-Gadiri et d'une escorte de dix soldats, quitta Marrakech le 22 septembre pour arriver à destination

(1) *Lettre de Chénier*, du 30 octobre 1781 (*Arch. Af. Etr.*, correspondance consulaire, Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 841). Tous les détails donnés ci-après sur le séjour de Chénier à Mogador et sur son voyage à Rabat, sont, sauf indication contraire, tirés de cette lettre.

(2) *Mémoire* du mois de juillet 1782, présenté au Conseil d'Etat (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B¹ 841).

quatre jours plus tard. Le voyage se passa sans incidents : en effet, écrit notre chargé d'affaires, « je dois ce témoignage à la vérité qu'à quelques grapillages près, que l'usage a établis et que la misère du temps semble rendre plus légitimes, je n'éprouvai sur la route que des procédés honnêtes ».

A Mogador, le Français eut la liberté de se loger à sa convenance. Mais, dès le 26 septembre, un caïd envoyé par le sultan vint lui demander insolemment la dépêche de la cour de France. Cette lettre fut remise à l'officier du souverain chez le gouverneur de la place, en présence des administrateurs de la douane et de l'ancien ambassadeur Tahar Fennich, auxquels on donna lecture du texte arabe. Puis, lors d'une autre réunion chez le consul de Hollande, à laquelle assistaient Chénier et tous les étrangers de la ville, Français, Anglais, Hollandais, Portugais et Génois, le texte français de la lettre du maréchal de Castries fut lu publiquement et « l'on en fit prendre un extrait légalisé par ces européens, pour être assuré de sa fidélité ». Les Marocains envoyèrent immédiatement le contenu de la dépêche à Marrakech et décidèrent d'attendre les ordres de Sidi Mohammed. Au cours de cette dernière réunion, le caïd venu de la cour invita notre compatriote à lui rembourser les frais de son voyage et de son séjour à Mogador jusqu'à la réponse du sultan ; malgré « ses menaces et ses sollicitations », Chénier s'y refusa obstinément.

Le chérif hésita sur la façon de régler l'incident. Il voulut d'abord faire revenir à Marrakech le représentant de la France, et désigna pour cette mission un caïd de confiance et son interprète Sumbel. Mais il y renonça presque aussitôt, à l'instigation d'un négociant français, Audibert-Caille, « reconnu sous le précédent ministère pour un méchant et un perturbateur » (1), et devenu consul de Sardaigne au Maroc. Celui-ci insinua qu'en rappelant Chénier, le sultan « semblerait démentir l'acte de justice qu'il avait fait éclater contre » notre représentant, qui « méritait le traitement à lui infligé et plus encore ». En consé-

(1) *Lettre de Chénier*, du 15 novembre 1781 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841).

quence, le chérif décida, d'une part, d'envoyer Chénier en résidence à Tanger et, d'autre part, de faire venir à Marrakech le vice-consul Mure, qu'Audibert-Caille croyait « prêt à faire la volonté de César ».

Mais Sidi Mohammed redoutait probablement les suites de sa colère. C'est pourquoi, afin de justifier son attitude, il fit communiquer le 30 septembre à tous les chrétiens de Marrakech la note suivante, pour qu'elle fût « rendue publique en Europe » :

NOTIFICATION DU ROY DE MAROC
A TOUS LES EUROPÉENS QUI SE TROUVENT
DANS CETTE CAPITALE, LE 30 SEPTEMBRE 1781 (1)

ART. 1

Lorsqu'un ami écrit à un ami et que celui-ci fait répondre par son secrétaire, il paraît que la bonne intelligence n'existe pas.

2

En langue arabe, ce mot Sultan *signifie* Juste *et, comme jusqu'au jour du jugement, nous ne pourrons savoir qui l'a été dans ce monde, personne n'est en droit de prétendre ce titre.*

3

Si le puissant Louis Seize présente un témoignage de Jésus-Christ qui le déclare juste, S. M. est prête à lui donner le titre de Sultan, parce qu'il vénère infiniment les paroles et les écrits de ce grand Prophète.

4

Jusqu'à présent S.M. avait cru que le Roi Très Chrétien était souverain absolu ; mais voyant que ce Prince ne répond pas

(1) Traduction faite sur l'original espagnol, jointe à la lettre précitée de Chénier, du 30 octobre 1781.

aux dépêches des Souverains, elle croit que son conseil prévaut et que c'est le conseil qui a ordonné de répondre par son secrétaire.

5

Lorsque S. M. dit au consul de France de se rendre à Tanger, ce ne fut pas pour ses intérêts particuliers, mais parce qu'elle pensait qu'il serait bien aise de voir ce qui allait se faire en faveur des Espagnols, puisqu'ils sont alliés avec les Français contre les Anglais.

6

S. M. Maroquine demande aux souverains de l'Europe de ne pas lui donner le titre de Sultan en lui écrivant, mais seulement celui de Mohamet ben Abdallah (1).

A juste titre, Chénier considérait cette notification comme « un verbiage plain de mômeries, d'inconséquences, de mensonges et d'absurdités » (2). En effet, les affirmations du chérif, qui témoignent surtout de son embarras, étaient de la plus haute fantaisie et contraires à la vérité, car le mot « sultan » veut simplement dire « souverain » et n'a aucune origine religieuse (3). Au surplus, sa demande d'un « témoignage de Jésus-Christ » apparaît à la fois comme une plaisanterie de mauvais goût et une injure pour le roi de France.

Quoi qu'il en soit, Sidi Mohammed chargea El-Gadiri et Sumbel d'aller notifier à Chénier l'ordre de partir dans les trois jours pour Tanger, avec l'autorisation de s'arrêter soixante-douze heures à Rabat, « pour y vuider sa maison ». D'autre part, il enjoignit aux marchands français de Fédala de cesser leurs opérations commerciales. En outre, le 8 octobre et sur ses instructions, Sumbel fit aux étrangers de Mogador la communication suivante :

(1) *Si les souverains de l'Europe le prennent au mot, on ne saurait à qui remettre la lettre, y ayant dans l'empire une infinité de gens qui s'appellent Mohammed ben Abdallah* (Note de Chénier).

(2) *Lettre précitée de Chénier*, du 30 octobre 1781.

(3) Cf. : P. de Cenival, *Lettre de Louis XVI...*, ouvr. cité, p. 196 ; M. Van Berchem, *Titres califiens d'Occident*, dans *Journal Asiatique*, 10e série, t. IX, 1907, p. 263, note.

NOTIFICATION FAITE PAR ORDRE DU ROY DE MAROC AUX CONSULS ET NÉGOCIANTS EUROPÉENS QUI SE TROUVENT A MOGADOR, ASSEMBLÉS LE 8 OCTOBRE 1781 (1)

Les motifs qui ont indisposé S. M. contre M. Chénier, consul de France, sont qu'elle s'est aperçue qu'il ne cherchait pas les intérêts de la cour de France.

S. M. ne lui a jamais rien fait demander qui intéressât son empire, depuis que la Paix a été faite avec la France, il y a près de quinze ans.

Quant au mécontentement que la France a témoigné de ce que S. M. n'a pas donné dans sa dernière dépêche le titre de Sultan au Roy de France, c'est parce que ce mot en arabe veut dire juste et équitable (2) *et qu'on ne pourra reconnaître celui qui aura mérité ce titre qu'au jour de la Résurrection, quand les actions de chacun seront mises au jour et jugées ; alors, celui qui aura rempli les commandements de Dieu sera seul couronné de ce titre, mais dans ce monde, il n'y a aucune puissance, ni chrétienne, ni mahométane, qui puisse s'en croire digne.*

Lorsque les empereurs de Perse ou de Turquie donnent au roi de France dans leurs dépêches le titre de Sultan, c'est qu'ils ne font que dicter ces dépêches et ne les relisent pas pour savoir si leurs ministres ont employé ou non le titre de Sultan (3). *Si le roy de France désire que S. M. lui écrive sans que les dépêches lui soient relues, elle donnera ordre à son vizir de donner le titre de Sultan au roy de France, mais S. M. ne peut le faire elle-même envers aucun souverain du monde, parce que ce serait un mensonge et que de mentir est un péché.*

L'on peut voir dans toutes les dépêches que S. M. a écrites aux cours européennes qu'elle n'a jamais pris le titre de Sultan,

(1) Pièce jointe à la lettre précitée de Chénier, du 30 octobre 1781.

(2) *Ce mot ne veut dire qu'Empereur, ce qui suppose à la vérité, autorité, justice, équité* (Note de Chénier).

(3) *On croirait que le sultan de Maroc lit les dépêches qu'il ordonne ; mais la facilité avec laquelle il les avoue ou les désavoue permet de supposer le contraire.* (Note de Chénier).

mais seulement celui d'esclave du Seigneur, Mahomet ben Abdallah, et S. M. désire que dorénavant les princes chrétiens ne lui en donnent pas d'autre que celui de Mohamet ben Abdallah. Si le roy de France l'eût pratiqué ainsi, S.M. n'en aurait témoigné aucun mécontentement ; le titre de puissant de France qu'elle a donné au roy de France dans ses dernières dépêches est le titre le plus élevé.

Un jour que S. M. regardait un religieux de l'ordre de Saint François, revêtu d'une robe grossière, comme en témoignage de son mépris pour les biens de ce monde, un Saint Maure qui était présent lui dit à haute voix : Seigneur, que remarquez-vous dans ce religieux ? Le cilice dont il est revêtu n'est qu'un vêtement extérieur et non intérieur comme devrait le porter les gens qui font vœu de pauvreté. Mais quant à vous, Seigneur, quoique vous portiez des vêtements propres, Dieu a mis le désintéressement dans votre cœur, un vrai mépris pour les biens périssables de ce monde et un ardent désir d'acquérir la gloire céleste : toutes les richesses de la France ne sont rien aux yeux de Votre Majesté.

Le consul de France doit passer par Salé et aller faire sa résidence à Tanger ; mais, pendant sa résidence à cette cour, S. M. n'écrira plus au roy de France et les négociants français s'adresseront directement à S. M. quand ils auront quelque chose à demander.

Une semblable notification apparaît aussi extravagante et fantaisiste que celle faite à Marrakech huit jours auparavant.

Néanmoins, Chénier ne pouvait que s'incliner. Mais le vice-consul Murc, qui avait « partagé les peines et les fatigues » de son chef, s'exprimait fort mal en arabe et manquait d'expérience ; aussi montra-t-il peu d'empressement pour se rendre à Marrakech. Chénier réussit cependant à le convaincre d'obéir à l'ordre du sultan, qui « désirait s'entretenir avec lui bouche à bouche ». Il lui recommanda : de se montrer prudent afin d'éviter une rupture de ne rien précipiter par trop de zèle : de laisser entendre qu'il conviendrait de donner quelque satisfaction au roi de France ; de conserver la maison de Rabat jusqu'à ce qu'il

eût reçu des instructions de la cour de Versailles ; enfin de laisser les négociants français de Fédala régler eux-mêmes leurs affaires. Puis, le 11 octobre 1781, il quitta Mogador à destination de Tanger, en même temps que son vice-consul partait pour Marrakech avec El-Garini et Sumbel.

Notre chargé d'affaires « mit à son voyage toute la lenteur susceptible », car il espérait encore être rappelé dans la capitale du Sud par le sultan. Son espoir ne se réalisa pas. Parvenu à Rabat le 28 octobre, il reçut de nouveau l'ordre de n'y rester que trois jours ; en fait il y demeura quarante-huit heures de plus, mais n'eut cependant pas le temps d'y « vuider sa maison », comme on l'y avait invité. D'après les instructions de makhzen, il aurait dû laisser les meubles et objets qu'il ne pourrait enlever à un Marocain qui devrait en répondre. Pour éviter « les discussions d'une restitution susceptible de dégoûts et de chicane », notre compatriote voulut charger tout son mobilier sur un bateau espagnol, mais il fut obligé d'y renoncer, car le caïd du port lui refusa l'autorisation nécessaire. Il n'emporta donc avec lui que ses objets les plus précieux. En accord avec le gouverneur de la ville et les administrateurs de la douane, « qui voyaient son départ avec sensibilité », il laissa la plus grande partie de ses affaires dans sa maison, confiée à la garde d'un religieux espagnol, mais faute de temps, sans en dresser l'inventaire. Il abandonna ainsi : « tableaux, chaises, commodes, canapés, glaces, estampes, boiseries, lits, matelas, porcelaine, vin en bouteilles et en barriques et autres provisions », ce qui « ne laissait pas de faire volume dans un ménage établi depuis quinze ans ». Enfin, il quitta Rabat le 2 novembre et, quatre jours plus tard, arrivait à Tanger (1).

De son côté, Mure était parvenu à Marrakech le 15 ou le 16 octobre. Mais il attendit plus de quatre semaines une audience du sultan et quand celui-ci le reçut, le 16 novembre, il l'invita simplement à retourner à Rabat et à y occuper la maison consulaire. Par la suite, il eut une seconde audience de Sidi Mohammed, qui lui posa un certain nombre de questions sur la guerre

(1) *Lettre précitée de Chénier,* du 30 octobre 1781.

franco-anglaise ; puis il rejoignit Rabat, où il était réinstallé avant la fin du mois de décembre 1781. Comme Chénier le craignait avant le départ de son collaborateur, le voyage de celui-ci « ne fut qu'une nouvelle occasion de dépenses, sans aucun fruit » (1).

⁂

A Tanger, Chénier fut « accueilli de la façon la plus généreuse et la plus obligeante » (2), par le commandant d'une division navale espagnole qui se trouvait dans les parages. Dès son arrivée, le gouverneur de la place lui fit savoir, au nom du sultan, qu'il pouvait à son gré demeurer dans la ville, ou bien s'embarquer pour l'Europe. Notre compatriote répondit qu'il aurait préféré rester dans sa maison de Rabat, « d'où il était sorti de force, quoi qu'elle appartînt à la cour de France » (3) ; mais il ne voulut pas quitter le Maroc sans en avoir reçu l'ordre, car on n'aurait pas manqué de lui reprocher d'avoir abandonné son poste. En conséquence, exilé pour ainsi dire, il passa plus de dix mois à Tanger où, malgré l'affront qu'il avait subi, il n'en continue pas moins de remplir avec conscience les obligations de sa charge.

Sa correspondance nous renseigne sur son activité. En effet, outre un long mémoire sur les relations du Maroc avec l'Europe, il n'envoya pas moins de cinquante lettres, non seulement au secrétaire d'Etat à la marine, mais encore aux « Echevins et députés de la Chambre de Commerce de Marseille ».

Avec les autorités marocaines, ses rapports ne furent pas des plus cordiaux. Durant tout son séjour à Tanger, il se refusa aux libéralités habituelles et n'offrit pas la moindre « donative », en raison, dit-il, des « circonstances de sa position, qui ont paru permettre et exiger même cette austérité » (4). Quelques semaines après son arrivée, il fut informé de la naissance du

(1) *Lettres précitées de Chénier*, des 30 octobre et 15 novembre 1781.
(2) *Lettre précitée de Chénier*, du 15 novembre 1781.
(3) *Lettre précitée de Chénier*, du 15 novembre 1781.
(4) *Lettre de Chénier*, du 29 juillet 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841).

Dauphin et s'empressa d'envoyer au sultan une lettre de Versailles, qui annonçait l'événement ; deux mois plus tard seulement, on lui fit savoir qu'il allait bientôt recevoir une réponse (1) ; celle-ci n'arriva d'ailleurs que le mois suivant et ne passa même pas par son intermédiaire. En effet, au mois de mars 1782, Tahar Fennich vint le voir et proposa de lui confier « un caisson de maroquin rouge », contenant des dépêches pour la cour de Versailles, mais à condition qu'il signât une « déclaration disant que l'Empereur de France oublierait tout ce qui s'était passé » ; Chénier refusa évidemment de souscrire un tel engagement et ce fut le commandant d'une flotte espagnole, de passage à Tanger, qui se chargea de remettre le « caisson » à notre consul de Cadix. Dans ses lettres le sultan, d'une part, disait avoir été indisposé contre Chénier seulement parce qu'il « ne veillait aucunement aux intérêts de sa nation » et, d'autre part, afin de justifier son attitude, reprenait les arguments de la notification faite aux européens de Marrakech le 30 septembre précédent. Une autre fois, Chénier transmit à la Chambre de Commerce de Marseille un pli de Sidi Mohammed pour un ambassadeur marocain qui devait passer à Malte, pli que le gouverneur de Rabat avait prié le vice-consul Mure de faire parvenir à destination (2). Enfin, au mois de juillet 1782, le caïd Mohammed Zouin, venu tout exprès de Marrakech, fit appeler notre chargé d'affaires chez le gouverneur de Tanger et lui remit une note du sultan ainsi conçue :

Au nom de Dieu, j'ordonne au consul de France à Tanger d'écrire au Commandant de Marseille qu'il ait soin de tous les esclaves maures que le raïs Lachemi Misteri conduira dans cette ville ;qu'il leur fasse fournir tout ce dont ils auront besoin et qu'il les envoie chacun dans leur pays. Il tiendra compte de tout ce qui sera dépensé à ce sujet, afin que je le fasse rembourser ».

(1) *Lettres de Chénier*, des 10 décembre 1781 et 19 février 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 841).

(2) *Lettres de Chénier*, du 11 mai 1782 (Arch. de la Chambre de Commerce de Marseille, J. 1927) et du 29 mai 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B[1] 841).

Chénier fit remarquer que le service demandé ne dépendait pas de lui, mais envoya aussitôt la note à son gouvernement (1).

Notre chargé d'affaires ne négligea aucun des devoirs qui lui incombaient. Il resta en relations suivies avec Mure, toujours à Rabat et, régulièrement, adressa au secrétaire d'Etat le relevé de ses dépenses de service (2). En 1782, la goélette du capitaine Audibert fit naufrage sur la côte marocaine entre Mogador et le cap Noun ; la même année, quinze matelots de la polacre l'*Aimable Adélaïde*, du capitaine Brémond, capturée, par les Anglais, débarquèrent à Mogador. Chénier s'employa utilement à rapatrier en France les deux équipages (3).

En outre, il ne manqua pas de communiquer à la cour de Versailles les nouvelles du Maroc et signala ainsi : les vexations infligées aux commerçants français du pays ; les voyages du sultan, par exemple un séjour à Mogador pour plaire à une jeune favorite qui n'avait jamais vu la mer ; la construction et l'armement de frégates ou de galiotes ; les projets d'envoi d'ambassadeurs marocains en Europe ; le paiement de tributs par le Danemark, la Suède et la République de Venise ; quelques légers incidents survenus entre l'Espagne et le Maroc ; les négociations du makhzen avec les Anglais ; les préparatifs du siège de Gibraltar par les Espagnols, etc., etc. (4).

D'autre part, malgré le légitime ressentiment qu'il pouvait éprouver à la suite du traitement à lui infligé, Chénier montra une modération digne d'éloges. Lors de son passage à Rabat, à la fin du mois d'octobre 1781, il conseillait d'attendre des nouvelles de Mure avant de prendre une décision. Le 15 novembre

(1) *Lettre précitée de Chénier*, du 29 juillet 1782.

(2) *Lettres de Chénier*, des 10 décembre 1781, 31 janvier et 29 juillet 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841).

(3) Cf. : sur le naufrage du capitaine Audibert, *Lettres de Chénier*, des 25 avril, 4 mai, 29 juillet et 13 septembre 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841) ; sur les matelots du capitaine Brémond, *Lettres de Chénier*, des 29 juillet, 13 et 17 septembre 1782, *Lettre de Mure*, du 12 novembre 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841) et J. Caillé, *Ce que le Maroc a coûté à la France...*, ouvr. cité.

(4) Sur ces divers événements, cf. *Lettres de Chénier*, du 15 novembre 1781 au 13 septembre 1782, *passim* (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^1 841).

suivant, comme il n'avait toujours pas reçu d'instructions, il se proposait, le cas échéant, de demander : son retour à Rabat ; la liberté, pour les marchands français chassés de leur résidence, de liquider leurs affaires enfin, une juste réparation pour le roi de France (1). Au mois de mai 1782, il apprit sans s'indigner et sans protester que Sidi Mohammed ben Abdallah avait reconnu Mure pour consul. Puis, quand le souverain le chargea de faire parvenir un pli à Malte, il constata simplement : « Le roy de Maroc reconnaît un consulat de France quand il s'agit de ses affaires et il l'ignore quand il a des dépêches à faire parvenir à Versailles » (2).

Mais la situation de notre chargé d'affaires à Tanger ne pouvait être que provisoire. La cour de Versailles prit cependant le temps de la réflexion et ce fut seulement au mois de juillet 1782 que le Conseil du roi délibéra sur la politique à suivre au Maroc. Il parut plus sage, pour éviter des complications, de ne pas « réprimer la conduite indécente » du sultan. En conséquence, comme depuis plusieurs années, Chénier sollicitait avec insistance la fin de sa mission, on décida de faire droit à sa demande et de maintenir simplement Mure à Rabat, mais ce dernier devrait « se borner aux fonctions proprement consulaires et se restreindre à la dépense d'absolue nécessité » (3).

Les intéressés furent aussitôt avisés de la décision prise. Conformément aux instructions qu'il reçut, Chénier écrivit au sultan, pour lui demander l'autorisation de quitter le Maroc et lui annoncer que Mure restait à Rabat en qualité de vice-consul. Sidi Mohammed donna son accord et envoya même à Tanger l'interprète Sumbel, chargé de faciliter le départ de notre représentant. Celui-ci s'empressa de faire parvenir à Mure le chiffre, les papiers, les documents de la chancellerie et lui donna « les notions nécessaires afin d'éclairer sa gestion ». Puis, il s'embarqua le 15 septembre 1782 à destination de Cadix, « pour y prendre la route de France » (4).

(1) *Lettre précitée de Chénier,* du 15 novembre 1781.
(2) *Lettre précitée de Chénier,* du 29 mai 1782.
(3) *Mémoire précité,* du mois de juillet 1782, présenté au Conseil d'Etat.
(4) *Lettres de Chénier,* des 19 août, 13 et 17 septembre 1782 (*Arch. Af. Etr.*, corresp. cons., Maroc, vol. 17, aux *Arch. Nat.*, af. étr., B^{I} 841).

***

Ainsi se terminait une mission qui avait duré plus de quinze ans. Alors qu'à son arrivée, Chénier avait été fort bien accueilli par Sidi Mohammed ben Abdallah, il était pour ainsi dire chassé par le sultan. On comprend dans ces conditions que, lors de son passage à Rabat à la fin du mois d'octobre 1781, il ait écrit au secrétaire d'Etat : « Je viens d'éprouver le traitement le plus offensant. Je suis, depuis deux mois, sous la tente ou à cheval, malgré la rigueur du climat, manquant souvent du nécessaire, mis brusquement hors de chez moi, soumis aux alternatives d'un tyran capricieux..., qui se joue du sort des hommes, qui ne respecte ni les traités, ni le droit des souverains et n'écoute que son avidité, sa convenance et sa volonté » (1).

Ces appréciations, si dures qu'elles soient pour le souverain du Maroc, semblent pourtant exactes. Sans doute, Sidi Mohammed a-t-il « donné à son royaume le repos et la paix... et doit-il être compté au nombre des bienfaiteurs du Maroc » (2). Il n'en a pas moins toujours, d'une part, traité avec désinvolture les agents des puissances chrétiennes et, d'autre part, témoigné une avidité certaine (3). Rien n'est plus contraire à la vérité que l'affirmation contenue dans sa « Notification » du 8 octobre 1781 et d'après laquelle les richesses de la France ne comptaient pas pour lui (4). En 1767, à l'occasion de la signature du traité de paix, il avait reçu de somptueux présents du roi de France, apportés par le comte de Breugnon. Aussi aurait-il voulu que son amitié fut entretenue par de fréquents cadeaux, « qu'il se plaisait à regarder comme des tributs payés par l'infidèle » (5). On a vu d'ailleurs que la mission d'Ali Pérès en 1781 n'avait pas d'autre objet.

(1) *Lettre précitée de Chénier*, du 30 octobre 1781.
(2) Henri Terrasse, *Histoire du Maroc*, 2 vol., Casablanca, 1949 et 1950, t. II, p. 302.
(3) Cf. G. Höst, *Den Marokanske Kaiser Mohamed ben Abdallah's Historie*, Copenhague, 1791, *passim*.
(4) Cf. *supra*, p. 29.
(5) P. de Cenival, *La maison de Louis de Chénier...*, ouvr. cité, p. 30.

C'est à la colère suscitée par l'échec de cette mission qu'il faut attribuer la scène du 21 septembre 1781. Le chérif semble bien « avoir agi par un ressentiment que son avarice a fomenté, sans consulter personne et sans prévoir l'embarras où il se mettait ; la condescendance des rois chrétiens l'avait rendu plus exigeant que jamais » (1). Ses hésitations sur la conduite à tenir au lendemain de l'envoi de Chénier à Mogador, sa lettre à la cour de France « aussi ridicule dans le fond qu'irrégulière dans la forme » (2), montrent bien que l'injure faite à notre chargé d'affaires n'avait pas été longuement préméditée. Sidi Mohammed espérait d'ailleurs que « la France aimerait mieux lui faire un présent que de rompre avec lui » (3).

Mais les conséquences d'une pareille attitude envers le représentant de la France auraient pu être graves. On a dit que « les insolences du sultan du Maroc paraissaient, vues de Versailles, quelque chose d'aussi négligeable que les incartades d'un enfant » (4). Peut-être les agissements du sultan auraient-ils eu une autre suite, si la France n'avait pas été en guerre avec l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, Chénier a supporté très dignement l'affront à lui fait en 1781. Sa conduite, pendant les derniers mois de son consulat, comme durant les années précédentes, a été celle d'un fonctionnaire zélé, d'un parfait honnête homme, d'un excellent agent diplomatique.

Jacques CAILLÉ.

(1) *Lettre précitée de Chénier*, du 15 novembre 1781.
(2) *Mémoire précité*, du mois de juillet 1782, présenté au Conseil d'Etat.
(3) *Lettre précitée de Chénier*, du 30 octobre 1781.
(4) P. de Cenival, *La maison de Louis de Chénier...*, ouvr. cité, p. 35.

LETTRES DE HENRI FOURNIER

Ministre de France à Rome

(1872-1873)

A

GEORG CHRISTIAN SIBBERN [1]

.....(2).

Malgré toutes ses protestations de joie de revoir chez elle le Duc d'Aoste dont l'Espagne n'a pas su apprécier le caractère loyal et droit, n'en veut-elle pas à la France de cette chute à laquelle la France n'a rien pu et qu'elle soupçonne de n'avoir pas peut-être suffisamment regrettée ?

Vous voyez que se trouver au milieu d'un tel caractère national, je puis dire, et dans la situation où se trouve mon pays, où le jour ne peut pas répondre de la politique du lendemain, par conséquent me laisse fatalement ballotté, est un tourment moral qui a sur moi un effet énervant, et dans une proportion que vous pouvez comprendre, vous plus que tout autre. — Il est possible que cela ne dure pas long-tems, car s'il n'y avait pas de succès aux négociations pendantes, comme je ne pourrais en accuser ma capacité personnelle, il est possible que je renonce à un de mes plus sérieux efforts, celui de rapprocher la France et l'Italie dans une intimité durable, parce que je jugerais que cela n'est pas possible.

.....

***

(1) V. *R.H.D.*, 1956, pp. 110-124.
(2) Suite de la lettre du 26 mars 1873.

Rome, 23 Juin 1873.

MON CHER AMI,

.....

Le changement de gouvernement qu'a amené la nuit du 24 au 25 Mai me disposait à demander qu'on me relevât de mes fonctions. J'en ai eu l'idée : on m'a retenu ici par des considérations qui m'ont touché : MM. Thiers et de Rémusat m'ont écrit pour me détourner d'une démission qu'ils considéraient comme très grave dans les intérêts de mon pays. — Je suis donc revenu sur ma volonté première, mais en me fixant à moi-même les seules conditions auxquelles je pouvais continuer à servir. Elles sont que rien ne soit modifié aux instructions que je me suis données moi-même en venant ici, de travailler fermement à une bonne entente définitive entre la France et l'Italie, afin que ces deux pays ne soient pas désunis et ne servent pas l'un ou l'autre d'instrument réciproque à leurs ennemis. Ne pas songer à un rétablissement impossible de la Papauté temporelle a été un principe et le sera toujours chez moi. — Si je voyais qu'une France dévoyée se laissât dériver à une autre conduite, je serais tellement persuadé de la fatalité de cette direction que je ne voudrais pas y aider, ne fut-ce que par une parole. Je partirais si cette parole m'était prescrite. J'ai manqué partir, et me suis expliqué avec une hauteur qui fera que l'on regardera à deux fois si on veut tenter l'expérience une seconde fois. — Qu'il est triste, mon ami, de voir les causes mortes chercher à entraîner dans leur tombe méritée ceux qui devraient vouloir vivre et qui sont aveuglés par la routine et les préjugés qui n'ont absolument rien de religieux. L'égoïsme terrestre ne m'a jamais plus apparu que dans ceux qui représentent ici l'idée religieuse. — C'est le propre des pays qui ne se sentent plus vivre dans l'avenir de se raccrocher aux idées et surtout aux formes du passé pour finir par tomber avec elles. La France en est là, d'une façon qui me rend horriblement sombre et désespéré. — Je ne vois que nous ne point comprendre qu'il y a des fatalités qui dérivent de la marche des choses et que les choses dérivent de la logique des besoins intellectuels, moraux et matériels des peuples.

Je vous ai dit, mon cher ami, que je n'avais qu'un vœu : rejoindre ma femme et ma fille à Vouvray. J'ai donc demandé un congé que je veux espérer obtenir ces jours-ci : je me mettrais en route vers le 5 de ce mois...

.....

Vouvray, 14 Septembre 1873.

MON CHER AMI,

.....

Depuis que je suis en France je suis à peine sorti de mon tout petit chez moi et ne suis pas retourné à Paris et à Versailles où je n'ai fait qu'une apparition, tant je croyais inutile d'y lutter contre des partis pris. Il n'y a que le tems et la force des choses qui en fait revenir. Cependant, de ma lucarne, et écoutant les échos, je me suis fait quelques convictions et les voici.

Ce qui est à la tête de la France, en ce moment, est un parti, rien qu'un parti, le plus exclusif de tous, celui de tous qui tourne le plus le dos au présent et à l'avenir. Ce qu'il a fait de tort à la religion, au bon sens, à la légalité, est énorme. Mais il n'a pas gagné de terrain, il n'en a que perdu et en perd tous les jours. La soi-disant fusion opérée le 5 août est une attestation de désespoir en sa cause que s'est donnée aux gens du public, la faction monarchique bourbonnienne. Elle s'est suicidée. en se déshonorant ; voici mon jugement. — Il reste à ceux qui ont escamoté le pouvoir le 24 mai, à en descendre. Je doute que ce soit long. — Il dépendra de l'assemblée introuvable que nous avons, que cette descente soit inaperçue ou violente.

Nous reviendrons tous aux centres droit et gauche parce que nous sommes essentiellement conservateurs, et que ni la droite pure ni la gauche pure ne sont conservateurs. Elles sont toutes deux révolutionnaires : voulant jeter par terre ce qui est pour y mettre les rêves de leurs passions rétrogrades ou ayant le mors aux dents.

Les centres, conservateurs, avant tout, avec plus ou moins de libéralisme pour guide, maintiendront la république dont il

est impossible de sortir sans préparer des catastrophes. Cela est le présent : l'avenir sera l'avenir.

La cause de tous nos maux actuels est le clergé : qui est bien le clergé du Syllabus et de la curie romaine, mais qui n'est pas français et qui ne vit pas de l'esprit de la France, et la marche des choses.

Je vous ai répété souvent, à votre grand scandale, mon cher et excellent ami : qu'en fait de religion, en ce monde, je ne pouvais considérer comme vraie que l'idée de Dieu. Mais que toute religion qui avait la prétention de personnifier Dieu dans une incarnation humaine quelconque, était toujours une cause d'incalculable malheur : parce que bonne pour un tems, elle devenait fatale pour un autre, dans lequel elle se perpétuait, sans avoir été à même d'apprécier ses besoins : elle est devenue alors pour lui un lit de Procuste. Le catholicisme romain en est là, — il est une cause de fanatisme stupide ou de révolte inconsidérée parmi les peuples où il végète encore. Si l'idée de Dieu dans le monde, si sa compréhension n'est pas progressive, elle est immobilisante ou rétrogradante. Voilà ce que nous devons à notre clergé à Rome, fanatiques ridicules, mais fanatiques ou révoltés ne croyant plus. Quelles deux plaies ! Voilà ce que nous devons au catholicisme qui n'est pas une religion, mais une forme de gouvernement théocratique.

Dans notre clergé est notre mal, et ce qui est de pire c'est que la religion en souffre. Nous reviendrons malgré cela à la raison. Nous sommes en 1816, nous nous retrouverons à 1830, plus mûris avant un an. Mais en république pour longtems — ou en Empire. Je crois à la république.

. . . . . .

Vouvray, 5 Décembre 1873.

CHER ET BON AMI,

. . . . . .

Je vais vous parler maintenant un peu longuement de moi : je ne suis plus ministre à Rome, ni nulle part.

Voici comment cela s'est passé. Après le 24 Mai, j'avais

voulu envoyer ma démission à Versailles. C'était une bonne inspiration. Mais je fus détourné de la suivre par tout le cabinet italien qui me demanda comme une preuve de mes sentiments pour l'Italie, de conviction de nécessité d'alliance franco-italienne, de rester et de laisser ainsi à ma politique qui s'affirmait continuatrice de celle de M. Thiers le tems de donner ses témoignages de loyauté et de probité. — Le roi, lui-même, m'avait exprimé tous ses désirs de me garder ; les ministres m'avaient dit que les deux chambres leur avaient parlé dans le même sens. — J'avais été sensible à la preuve de confiance en ma loyauté que me donnait tout un pays, et j'avais retenu ma démission.

J'avais demandé un congé, avant le 24 Mai, je le demande après en dépit du conseil de MM. Thiers et de Rémusat. Ils me prévisaient tous deux que M. de Broglie m'égorgerait en tapinois, selon sa manière qui n'est pas d'un courageux mais d'un empoisonneur.

Il me parut qu'il y avait honneur pour moi, intérêt pour la netteté de la position à établir, à risquer la chose.

On fit tant répéter de Paris, quand je vins en congé, que ce n'était bien entendu qu'un congé, que je fus convaincu que c'était une mort. Les faibles usent de la parole pour tromper et cela leur réussit toujours un tems, jusqu'à ce qu'ils aient produit le mépris qu'ils méritent. On n'aime pas à croire les gens aussi ignobles qu'ils le sont, il faut qu'ils montrent eux-mêmes qu'ils le sont.

Je ne vis en arrivant en France M. de Broglie que quelque instant, il m'avait écrit qu'il voulait causer avec moi, afin de m'engager à venir : une fois arrivé, il évitait de causer : cela était très significatif. — Une fois mon congé expiré le 6 octobre, je revins à Paris et demandai à partir : alors on se découvrit à demi. On préférait que je ne partisse pas avant que la Chambre eût constitué un gouvernement. On espérait la légitimité.

Sentant que décidément c'était ma personnalité que l'on visait, j'offris ma démission. Broglie la refusa sans la refuser.

On voyait que son moment ne lui paraissait pas venu : il n'avait pas la force qu'il fallait pour cela et qu'il espérait. Je retournai à Vouvray, après avoir vu M. de Mac Mahon, qui termina son entretien avec moi par ces mots textuels : « je tiens à ce que vous retourniez à Rome, car je ne veux pas passer pour un clérical ».

L'effet que produisit sur moi M. de Mac-Mahon fut celui d'un homme surfait en tout, en honnêteté surtout, d'un mannequin de conspiration. Quand un homme d'une aussi ronde médiocrité est exalté soudain, à de certains moments imprévus, comme l'a été et comme continue à l'être M. de M. Mahon, il faut se dire avec tristesse : voilà un niais sous le couvert duquel les coquins qui s'abritent vont commettre à leur aise toutes les scélératesses ,et il s'y prêtera comme un sot, comme un fourbe, ou comme un ambitieux vulgaire. Je vous affirme que mon jugement sur M. de M. Mahon est le vrai.

De plus mon horoscope sur sa poussée au pouvoir par des intrigueurs en habit noir qui ont besoin d'un sobre, est que ce n'est qu'un prélude et que nos partis prendront tour à tour des chefs militaires — nous sommes entrés dans l'ère des pronunciamientos militaires. C'est la dégradation définitive de l'esprit public.

Le 25 novembre je reçus un télégramme de de Broglie qui désirait me parler le plus tôt possible. Le 27 j'arrivais à 10 h. du matin à Versailles. A 2 h. seulement M. Decazes me recevait pour me dire que dans un des derniers conseils le Cabinet avait arrêté de me remplacer et de me donner pour successeur le Marquis de Noailles.

Faisait-on un seul reproche à toute ma conduite ? Aucun. On me disait même avec une naïveté incroyable qu'il n'y avait qu'une politique sage vis à vis de l'Italie : celle que j'avais pratiquée, que lui, M. Decazes, n'en voulait pas suivre d'autres : ce que m'avait dit M. de Broglie en Octobre.

Pourquoi donc alors me donner un successeur ? Pour satisfaire aux exigences de la droite et du parti clérical. J'avoue que je ressentis quelque émotion, surtout quand M. Decazes m'offrit

le poste de Washington. Je lui répondis de suite que je ne voulais plus servir, que je refusais Washington ou toute autre destination. Il insista pour une acceptation, tout au moins pour un refus différé : je répondis que je ne pouvais revenir sur ma résolution.

Ainsi donc, cher ami, s'en est fini avec ma carrière, pour un tems ou pour toujours, honorablement, et avec la conviction de services loyalement rendus et de ma personne sacrifiée à des exigences de passions politiques infiniment peu patriotiques.

J'ai eu un moment cruel à passer, il est passé.

.....

***

Vouvray, 8 Mai 1874.

MON BIEN CHER AMI,

.....

C'est à Rome que votre lettre m'était arrivée : nous y étions en pleins paquets et quel déménagement ! Nous emportions tout ce que nous avions avec nous afin que cela devînt un fond pour le logement que nous avions l'intention de prendre à Paris. Partis de Paris le 18 ou le 20 Décembre, nous avons été obligés avec tous les congés à prendre et tous les emballages de rester à Rome jusqu'au 15 Janvier. Comme vous le pensiez, cher ami, l'accueil que j'ai reçu de tous et partout a été d'une extrême cordialité et m'a été une preuve souvant touchante de la confiance que j'avais inspirée et de la reconnaissance que l'on avait de ma conduite sans ambages et sans arrière pensée. Le roi en particulier a été d'un abandon et d'une émotion que je n'aurais point attendus. Après un long entretien dans lequel plus d'une fois il avait eu les larmes aux yeux, il me prit dans ses bras et m'embrassa avec effusion. — Nous nous verrons quelque jour, ou ici ou à Vaerné Kloster, et je vous lirai le détail de tout cet entretien que j'envoyai à M. Thiers. — Ce qui me préoccupait au milieu de tout cela, était l'impression de

défiance que je voyais et sentais produite par la façon d'agir du gouvernement du 24 mai et du 20 novembre, et je redoutais que les rapports entre la France et l'Italie se tendissent, à un moment où plus que jamais il était besoin que M. de Bismark ne trouvât pas une prétexte pour pouvoir recommencer avec nous, par voie oblique, une lutte qu'il désire évidemment et dont il a besoin pour la consolidation de l'œuvre qu'il a faite en Allemagne de haute lutte, ou pour son achèvement. Tout ce que je pus dire et dirai avec conviction c'est que quelque peu de loyauté apparente qu'eût dans ses rapports extérieurs le gouvernement de M. de Broglie et de M. Decazes, il ne pouvait pas faire autrement que de s'en tenir au désagréable et au cauteleux en paroles, afin de ne pas mécontenter leur majorité parlementaire, périclitante toujours ; et que cette situation, incapable d'action extérieure dans aucun sens, et uniquement capable de dégoûter doucement à l'intérieur, durerait ce qu'elle pourrait, un peu plus, un peu moins, créant beaucoup de mal à la France, mais pour autrui, spectacle à regarder sans se préoccuper de sa fin. Je dis même au roi, à peu près textuellement : Sire, vous aimez la France parce que vous êtes convaincu que ses intérêts bien compris seront et doivent être toujours ceux de l'Italie ; vous lui avez une reconnaissance naturelle, prouvez-la lui aujourd'hui par de la patience à attendre la chute d'un gouvernement qui ne représente pas la France, qui est une faction aux affaires, qui nous fait du mal, mais qui ne raménera jamais la France à ne pas aimer l'Italie, et au cléricalisme.

Nous avons affaire heureusement en Italie à un gouvernement et à un peuple de nature politique, qui attend beaucoup du tems pour rectifier les choses, et qui ne croit pas aux longues réactions. De plus, heureusement encore, Berlin prenait vis-à-vis du Quirinal un ton de hauteur qui faisait sentir le désir d'être un maître : l'Italie a assez d'avoir des maîtres et ne veut qu'être maîtresse d'elle-même et ne servir d'autres vues que les siennes. Il a donc suffi pour que gouvernement et pays eussent l'air rassurés du côté de la France de quelques paroles de Decazes à la *Tribuna* d'apparence assez nette, sans signi-

fier grand chose : on avait besoin pour tenir tête aux obsessions de M. de Bismarck d'avoir l'air d'être confiant du côté de la France, et on s'est montré confiant. — Quant au fond, l'Italie ne souhaite qu'une chose, la fin du gouvernement étranger que nous avons et qui n'est qu'une coterie aux affaires, taquinante, agaçante et que la lassitude fait heureusement supporter, car autrement nous aurions déjà eu une révolution ; et il ne nous en faut pas, il ne nous en faut plus, si c'est possible.

.....

Pour le moment donc, en Italie, et ce point est important pour la continuation de la paix puisque ne pouvant décemment nous déclarer la guerre par le seul désir qu'il a de nous la refaire, M. de Bismark a besoin d'y arriver par un détour, pour le moment, en Italie, il n'y a pas motif à suspicion immédiate de la France, et cela suffit : il n'y a pas motif à amitié non plus, à confiance pour le présent, mais cela n'est que triste, point dangereux encore. Jamais, de quelque côté que je regarde, je ne crois pas que l'on ait l'exemple dans le monde d'un gouvernement aussi dénué de sympathies que celui que nous avons, au dedans et au dehors, et hélas ! aujourd'hui ce gouvernement, c'est la France.

Nous sommes aux yeux de tous un pays hors de sa voie, comme après 1814 et jusqu'en 1830 — et gouverné comme la France d'alors par des factions qui n'ont été apaisées ou au moins rendues muettes pour un tems qu'avec le retour de l'Empire. — Mais l'Empire, hélas ! c'est, ce sera toujours, uniformité et nivellement des caractères et des pensées à l'intérieur, au dehors besoin excessif de gloire et défaite incommensurable ! Que ce ne soit pas la perspective de notre avenir, prochain ou lointain ! Je le crains cependant et de plus en plus, à mesure que l'idée républicaine perdra du terrain et on ne songe qu'à lui en faire perdre quand on se croit politique et que l'on n'est que vaniteux ou routinier.

.....

Vouvray, 24 Juin 1893.

MON AMI,

.....

Visconti Venosta, comme je vous l'avais écrit déjà, est venu passer deux jours avec moi, les 17, 18, et 19 Juin. Nous nous sommes retrouvés ce que nous nous étions connus et pratiqués. Nous avons causé beaucoup et résumé nos espérances à peu près en ces termes : que le tems s'écoule, que la France et l'Italie parlent d'elles-mêmes le moins possible — qu'elles reviennent à des gouvernements plus clairvoyants et que le bon sens les ramène à une vraie compréhension de leurs mutuels intérêts ! Ainsi soit-il !

.....

Henri FOURNIER.

UN DIPLOMATE, AMI DE RENOIR

Paul Berard, secrétaire d'ambassade ayant pris de bonne heure sa retraite pour vivre — dans sa campagne de Normandie à Wargemont, près de Dieppe, ou parmi ses amis parisiens — une vie paisible au milieu de ses collections, se montra pour Renoir le meilleur et le plus dévoué des amis (1). Leur amitié naquit vers 1877 dans le salon de Mme Charpentier sous les auspices d'un ami commun, M. Deudon, membre d'un cercle parisien dont Paul Berard était un habitué.

Paul Berard, dont le goût était sûr et audacieux, ennemi des opinions toutes faites, comprit d'instinct le talent d'Auguste Renoir à une époque où il fallait un indéniable courage pour défendre son œuvre. Renoir fit à Wargemont quelques-uns de ses plus beaux portraits et de ses plus subtils paysages. Il représentera les visages de ses hôtes et de leur entourage, en même temps que les bois, les prés et les vallées du pays de Caux. Dans l'entourage même de mon grand-oncle, dans le cercle de parents et d'amis où sa personnalité attirait les plus vives sympathies, ne trouvait-on pas excessif de payer deux cents francs des peintures aussi « avancées », alors que les Carolus Duran, les Bouguereau et les Ziem avaient l'audience la plus attentive du public et faisaient de gros prix ; ne trouvait-on pas plus excessif

(1) Berard (Paul-Antoine), né le 10 mars 1883. Attaché à la Direction des Archives en qualité de surnuméraire le 22 mai 1855, à la Direction Politique le 6 novembre suivant. Petit-fils par sa mère du Comte d'Haubersart, ancien pair de France ; par son père, cousin du duc de Plaisance et du rapporteur Bérard des amendements introduits dans la Charte de 1830.

encore de suspendre aux murs du manoir normand ou de l'hôtel de la rue Pigalle des œuvres impressionnistes qui étaient tournées en dérision par les invités. Je me souviens au cours d'une visite à Giverny d'une réflexion de Claude Monet au soir de sa vie me disant : « Nous devons à Paul Berard beaucoup de gratitude. Nous arrivions chez lui une toile sous les bras — Sisley, Pissarro, Renoir, et moi-même — vers onze heures du matin. Nous le trouvions en robe de chambre ayant passé sa matinée à ranger des porcelaines du XVIII[e] siècle, des pièces d'orfèvrerie, des miniatures, des bibelots de ses collections qui paraient un intérieur auquel il était attaché de toute son âme. Il nous achetait nos œuvres. Avec deux cents francs, il nous permettait de boucler des mois souvent difficiles... Nous étions heureux, mais nous lui étions surtout reconnaissants d'oser accrocher dans sa salle à manger des œuvres sur lesquelles son « milieu » ne manquait pas d'ironiser ».

Théodore Duret, dans son livre sur Renoir, publié en 1924, évoque le souvenir du début des relations de Renoir et de Paul Bérard : « Deudon, pour sa part, gagné par l'art de Renoir, avait acheté la *Danseuse*, mise en 1874 à l'exposition sur le boulevard, chez Nadar. Homme du monde, répandu dans la société parisienne, il avait pour amis intimes M. et Mme Berard qui habitaient l'hiver leur hôtel de la rue Pigalle et l'été leur terre de Wargemont en Normandie. Leur montrant la *Danseuse* il s'efforça de les convaincre du talent de Renoir pour les amener à lui faire peindre le portrait d'une de leurs filles. Mme Berard, mise en rapport avec Renoir, lui demanda un portrait de sa fille aînée Marthe (Mme d'Hybouville). Renoir en l'exécutant eut la prudence pour ne pas effaroucher de se tenir à une gamme de tons sobres. Il s'abstint des couleurs éclatantes. Il peignit la jeune fille dans un arrangement de gris et de noirs. Mais il sut lui donner le charme et la gentillesse qu'il savait si bien donner aux jeunes filles qu'il peignait. Le portrait plut aux parents et aux amis de la famille qui vinrent le voir. Mme Berard pour sa part fut ravie de trouver sa fille si agréablement représentée et enchanté des louanges qu'on lui fit d'elle à l'occasion du portrait.

« A partir de ce moment, Renoir devint l'ami de la famille, et dans les années qui suivirent, eut à peindre jusqu'à dix portraits des quatre enfants et de la mère, sous des formes diverses. Les Berard l'emmenèrent l'été à leur terre de Wargemont, près de Dieppe. Il exécuta plusieurs portraits des enfants, il y peignit les bosquets fleuris du jardin. Il peignit aux environs, à Berneval, sur le bord de la mer, une de ses œuvres importantes, les *Pêcheurs de moules*. Comme couronnement des œuvres variés qu'il devait exécuter à Wargemont se trouve un de ses chefs-d'œuvres, *L'après-midi des enfants à Wargemont*, où sont groupées dans un intérieur les trois jeunes Berard, Marthe, Marguerite et Lucie. Renoir a retiré de ses rapports avec Mme Charpentier et la famille Berard de nombreux avantages, mais surtout au point de vue artistique, l'avantage, par le caractère distingué de la femme et des jeunes filles du monde qui ont alors posé devant lui, d'avoir eu l'occasion de peindre de grandes œuvres, de cet ordre qui ont pu le faire particulièrement apprécier à l'étranger. Il est quelque chose de propre aux femmes françaises. C'est une élégance, un charme distingués et en même temps naturels, qui peuvent être tenus pour qualités superficielles mais qui, pour ceux qui entrent en contact avec les Françaises surtout hors de France, ne peuvent manquer de séduire, quoi qu'en en ait dit. »

Renoir approchait alors de la quarantaine. Paul Bérard était son aîné de quelques années. Renoir venait de terminer le portrait de *Jeanne Samary*, acquis par un excellent ami de Paul Berard, le comte Pillet-Will — sans cesser d'être englobé dans la réprobation générale qui atteignait alors tout le groupe des impressionnistes —. Mûri par les luttes et l'expérience d'une vie laborieuse et difficile, le peintre entrait dans la période la plus fascinante de sa carrière quand Paul Berard le recevait chaque été dans sa propriété de Wargemont.

Le château de Wargemont, à dix kilomètres environ au nord de Dieppe, sur la route du Tréport, à peu de distance de la mer, avec son parc planté de hêtres apparaît comme le type du manoir Louis XVI que l'on rencontre si souvent en Normandie. Il était entré dans le patrimoine de Paul Berard par héri-

tage de son grand-père le comte d'Haubersart, allié à la famille de Wargemont dont le dernier représentant était mort à l'armée de Condé. Renoir trouvait dans cette demeure accueillante une hospitalité franche et simple qui créa autour de lui, dans le cadre d'une opulente nature, un climat d'insouciance et de liberté favorable à l'épanouissement de son génie. Chaque été, la vie à Wargemont s'écoulait pour l'artiste calme et laborieuse, à l'exception du samedi, jour consacré au marché de Dieppe, où l'omnibus conduisait Renoir, chaussé d'espadrilles, coiffé du chapeau de paille traditionnel des pêcheurs d'Argenteuil et accompagné du cuisinier et du maître d'hôtel. Le maître ne quittait pas ses pinceaux. Renoir peignait sans arrêt, produisant tableau après tableau. « A Wargemont, raconte J.E. Blanche dans ses *Chroniques de Dieppe*, je l'avais regardé peindre les portraits de la famille Bérard et des fleurs, des fruits, des paysages, ses *Pêcheurs de Berneval* comme en se jouant ». Il fit de son hôte et de toute sa famille, femme, enfants, neveux et nièces les portraits les plus réussis. Il nous a laissé l'image familière de Paul Bérard, en veston, assis et tenant une cigarette, celle délicate et distinguée de Mme Paul Berard. Dans l'*Après-midi des enfants*, il a réuni dans un salon aux boiseries grises dont la fenêtre laisse voir, entre les rideaux retenus par les embrasses, le parc ensoleillé, les trois jeunes filles de la maison ; on retrouve dans ce tableau une harmonie claire et chaude qui rejoint par sa simplicité la tradition de nos classiques. Ce tableau a été acheté en 1905 à la vente après décès de Paul Berard par Jos. Hessel pour 9.000 francs. Ce dernier m'a raconté son désespoir de n'avoir pu le revendre avant 1913 lorsqu'un client s'est présenté dans sa boutique et lui a demandé à quel prix il le céderait. Hessel a mis timidement en avant le prix de 12.000 francs. Le client accepta l'offre et révéla son identité. C'était le conservateur de la National Galerie de Berlin où ce chef-d'œuvre de l'école française du XIX^e^ siècle se trouve encore.

La fillette à la ceinture bleue, avec sa robe de velours bleu à boutons de métal, sa collerette et ses poignets de dentelle, debout, tournant la tête vers la gauche — deuxième portrait

de Marthe, la fille aînée — est actuellement au Brésil. Ce tableau a été exposé à l'Orangerie il y a quelques années. C'est encore Marthe qui servit de modèle pour la *Petite pêcheuse*, vêtue d'une blouse et d'une culotte noire rayée de blanc, coiffée d'un chapeau de paille jaune garni de rubans noirs, que l'on voit debout sur la plage de Berneval, prête à pêcher la crevette avec son épuisette. Renoir a consenti de faire — à l'insu de Paul Berard — une réplique de ce tableau pour Mme de La Perrière, marraine de la jeune Marthe, à condition que Paul Berard ne le sut jamais.

Lucie, la fille cadette — actuellement Mme de Mandiargues — ses cheveux blonds tombant sur les épaules, son tablier blanc cachant en partie sa robe de tartan, apparaît dans une petite toile intitulée la *Fillette au tablier blanc*. Ce tableau a été souvent exposé à Paris, notamment en 1937 à l'exposition des chefs-d'œuvre de l'art français. Mes tantes m'ont souvent raconté combien elles craignaient Renoir. Il était, paraît-il, fort taquin. C'est ainsi qu'il se divertissait en ouvrant les cages de leurs canaris qu'elles adoraient, ce qui provoquait beaucoup de pleurs.

Pour les séances de pose, il n'était pas, paraît-il, exigeant. Il leur demandait simplement d'être naturelles. Les séances étaient très courtes et faites à l'improviste. Ma tante Marguerite, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, précisément dans cette propriété de Normandie où elle a passé la plus grande partie de sa vie, m'a raconté que son ravissant portrait actuellement dans une des plus grandes collections américaines, a été fait en quelques instants lorsque Renoir l'a rencontrée en larmes dans l'escalier du château au moment où elle allait se délasser dans le parc à la suite d'une leçon pénible avec l'institutrice allemande. Pour la consoler il avait voulu faire son portrait avec les traits d'une petite fille réjouie !

André, le fils de Paul Berard, visage plein, joues roses de l'adolescent normand, coiffé d'un béret et vêtu de drap bleu, posa pour le *Petit écolier* qui tient sous son bras gauche ses livres de classe. Il fit le portrait d'Alfred, un des neveux de son hôte et frère de mon père, en *Jeune chasseur* dans les bois

de Wargemont. Enfin un tableau de *Têtes d'enfants*, sorte de feuille d'études peintes, assemble sur une même toile les quatre enfants de la maison. Tout d'abord à droite, Marthe, vêtue de bleu et retenant de ses deux mains un album à reliure rouge ; à côté d'elle son frère André vêtu de gris, lisant attentivement le livre qu'il soulève de la main droite. C'est ensuite Marguerite, de profil et de trois quarts ; enfin à gauche, calme et grave dans son berceau, les joues colorées, les poings fermés, Lucie dort. Tout le charme de l'enfance, sa fraîcheur, son rayonnement sont ici exprimés avec une tendresse profonde. Renoir, peintre de l'enfance, n'a jamais été plus loin. On m'a raconté à propos de ce tableau une anecdote amusante. Il a été vendu en 1905 avec le reste de la collection. Or un grand amateur parisien, mort il y a quelques années, voulait l'acquérir. Mais le jour de la vente, il fut appelé en province par un deuil de famille. Il demanda à un de ses amis autre grand collectionneur de tâcher de l'acheter pour son compte en lui fixant un maximum de 4.000 francs pour l'enchère. Ce dernier dépassa de 500 francs le chiffre fixé, ce qui suscita du premier de vifs reproches. Il le prit tout de même. Mais le plus beau portrait de ma famille, malheureusement lui aussi aux Etats-Unis, est celui de Thérèse Berard (Mme Thurneyssen) dont je viens de fêter le quatre-vingt-dixième anniversaire. Il se dégage de ce portrait une fraîcheur exquise. Le visage fier et délicat est encadré de cheveux tombant en abondance sur un corsage blanc légèrement teinté de mauve. Il rappelle beaucoup celui d'*Irène de Camondo* fait à peu près à la même époque. Il faudrait citer dans la même veine les portraits des enfants Grimprel actuellement dans une collection parisienne. La famille Grimprel était très liée avec la mienne.

Parmi les autres portraits faits à Wargemont, il faut citer le portrait de Renoir par lui-même, à quarante ans, qu'il faut espérer voir entrer un jour au Louvre en raison de la qualité de l'œuvre et de son intérêt iconographique. L'histoire de ce portrait vaut d'être contée. Renoir était très ami d'un brave serviteur qui est resté quarante ans au service de Paul Berard. Il faisait partie de la famille et à ce titre il avait seul le droit

d'épousseter les objets d'art. Renoir, à la fin de ses séjours annuels à Wargemont, avait l'habitude de lui remettre un louis. Or une année Renoir dit au brave Léon dont je me souviens parfaitement avec ses favoris poivre et sel que le peinture se vendant mal il ne pouvait lui faire son cadeau traditionnel. Il lui demanda d'accepter à la place son portrait peint sur une toile où l'on voit encore l'ébauche d'un portrait féminin. Après quarante ans de loyaux services, le domestique se retira à Berneval où mon oncle lui avait acheté une maison pour ses vieux jours. Ses ressources étaient amoindries par suite du mauvais placement de ses économies en fonds russes, serbes, etc. Aussi après la première guerre était-il obligé de louer à des estivants une chambre ou deux pour l'été dans sa modeste installation. En 1921, je crois, des locataires remarquèrent à leur grande surprise dans sa cuisine ce tableau signé du maître. Ils contestèrent l'authenticité de cet auto-portrait. Léon n'eut pas de difficultés à prouver l'origine de l'œuvre et le malheureux, sans demander conseil à personne, céda aux offres qui lui furent faites en vendant ce tableau au prix de quinze cents francs !

A d'autres moments, délaissant le portrait, Renoir se tourna vers la nature morte. Sur une table couverte d'une nappe blanche, il représente, garnie de *Pêches* au duvet soyeux, la jardinière en faïence de Delft, qui sert encore aux repas. Pour orner la salle à manger de Wargemont il a la charmante idée de composer en hommage à son hôte grand chasseur deux panneaux l'un représentant la *Chasse d'été,* avec lièvres, perdreaux et cailles ; l'autre, la *Chasse d'automne* avec lapins, faisans et bécasses. Il décora la bibliothèque et le petit salon de bouquets de fleurs, roses et capucines, pour remplacer les trumeaux du XVIII^e^ siècle. Il peint des *Géraniums* rouges et roses dans une bassine de cuivre posée sur la table du grand salon où elle se trouve d'ailleurs encore attendant avec les fleurs de saison un nouveau Renoir... *La roseraie de Wargemont* avec l'éclat des fleurs épanouies au premier plan et à l'arrière le château aux assises de briques doucement patinées — tableau encore en France — ouvre la série des paysages que Renoir exécuta dans la région normande, à Wargemont même — notamment la

Bohémienne à l'orée des bois — à Pourville, à Berneval, toiles toutes ensoleillées, toujours joyeuses.

Le *Printemps* inspire à Renoir des sujets allégoriques telle la *Fête du Pan*, couronné de roses blanches par une main de fillette ; ici c'est la jeunesse qui fête le retour des pâquerettes et des fleurs nouvelles.

La Normandie exalta, je pense, chez Renoir son sens de la couleur riche et sensuelle.

Les contacts entre Renoir et Paul Berard ne se limitèrent pas aux séjours en Normandie quoique vers 1885 les séjours à Wargemont s'espacèrent. D'autres horizons sollicitèrent le peintre, notamment l'Italie et le Midi. Mais l'amitié de Renoir et de Paul Berard ne prit fin qu'à la mort de ce dernier. Mon oncle le voyait souvent dans son atelier à Paris ; il assistait à toutes ses expositions. Renoir lui confiait pour les gérer ses économies d'ailleurs bien modestes.

Les tableaux de Renoir réunis par Paul Berard, une quarantaine, sont actuellement dispersés aux quatre coins du monde dans les musées et dans les collections privées. Ce sont de grands ambassadeurs muets qui plaident en faveur de la culture française.

Maurice Berard,
Président de la Société des Amis du Musée National d'art moderne.

VARIÉTÉS

FERDINAND DE LESSEPS ET AB-DEL-KADER

d'après une étude de M. Fr. CHARLES-ROUX, de l'Institut (1)

Lorsqu'il y a quelques mois, M. Fr. Charles-Roux publiait une plaquette sur *Ferdinand de Lesseps et Abd-el-Kader*, rien ne permettait de supposer que les événements allaient bientôt conférer à son étude un surcroît d'intérêt. A l'heure, en effet, où le monde arabe se dresse contre l'Occident, il importe de souligner qu'il fut un temps où le créateur du canal de Suez a trouvé pour appuyer son œuvre le concours de l'adversaire le plus illustre qui se soit opposé aux armes françaises en Algérie sous la Monarchie de Juillet, Abd-el-Kader.

Nommé par Lamartine, Ministre de France à Madrid en 1848, Lesseps s'est détourné de son chemin :

« pour faire une visite à Abd-el-Kader, qui se trouvait au château de Pau, avec toute sa famille. Je le voyais pour la première fois, écrit-il, et je fus frappé de sa noble et calme résignation. Il rendait hommage à la bravoure et à la générosité de notre armée, et il se montrait résolu à servir la France par l'influence de sa parole, avec autant de constance qu'il l'avait combattue par les armes. Il a été jusqu'au dernier moment fidèle à sa promesse. » (2).

(1) F. Charles-Roux, *Ferdinand de Lesseps et Abd-el-Kader*, extrait de la *Revue de la Méditerranée*, n^{os} 70, 71 et 72, une plaquette in-8° de 58 p., Alger, 1956.

(2) *Souvenirs de Quarante ans*, cités par Fr. Charles-Roux, *l. c.*, p. 4.

Treize ans s'écouleront avant que Lesseps se retrouve en présence de l'émir.

Entre temps, le diplomate français désavoué par Napoléon III a quitté la carrière. Renouant avec le vice-roi d'Egypte Mohamed Saïd Pacha qu'il a connu presqu'à l'heure de ses débuts, lorsqu'il était en poste à Alexandrie, il a obtenu de lui la concession d'un canal de la Méditerranée à la mer Rouge. Durant la même période, l'hôte des Tuileries a autorisé Abd-el-Kader à résider dans une ville ottomane. L'émir est à Damas quand en 1860 ont lieu les massacres des chrétiens libanais perpétrés par les Druses. « Sa conduite — c'est Lesseps qui le rappelle dans ses souvenirs —, arrête les excès du fanatisme ». Il fera désormais figure d'un ami déclaré de la France.

Venu en Syrie en 1861 pour recruter des ouvriers pour le canal, Lesseps annonce de Jérusalem à Abd-el-Kader son intention de lui rendre visite à Damas. L'Emir se rend à sa rencontre. Il sera plusieurs jours son hôte.

« L'imagination est tentée de vagabonder, à l'idée du nouveau contact de ces deux hommes », écrit M. Charles-Roux, « l'un auréolé d'une gloire nouvelle par la protection dont il venait de couvrir les chrétiens contre une populace fanatisée ; l'autre déjà célèbre, ayant rempli de son nom les entretiens des hommes d'Etat et des diplomates... » (1).

A l'heure où l'immense entreprise de celui-ci « rencontre encore plus de sceptiques que de croyants », il n'était pas indifférent que l'initiateur du canal de Suez se présentât « sous les auspices d'Abd-el-Kader dans le chef-lieu de la Syrie et y bénéficiât de son prestige ! ». La rencontre de 1861 fera de l'émir un partisan déclaré du percement de l'isthme et il s'y intéressera si bien que, mettant à profit l'occasion d'un pèlerinage à La Mecque qui l'amène à traverser l'Egypte (2-28 janvier 1863), il ira juger par lui-même de l'état des travaux. Voyage triomphal qui le mènera à Damiette, à Port-Saïd, à Timsah, la future Ismaïlia, cités naissantes, au cours duquel il exalte la personnalité et l'activité de Lesseps, salue la résurrection de l'Egypte.

(1) *L. c.*, p. 7.

« Aucune personne intelligente, lui écrit-il, le 12 janvier 1863, ne peut mettre en doute que votre œuvre ne soit un véritable bienfait pour l'humanité, et qu'elle ne soit, en même temps, d'une utilité générale dont les avantages rejailliront sur la plupart des habitants de la terre, d'une extrémité à l'autre. »

Conscient ou non de ces bienfaits, Mohammed Saïd avait toujours soutenu Ferdinand de Lesseps. Il meurt le 18 janvier 1863, le jour même où Abd-el-Kader quitte Le Caire pour Suez à destination de Djeddah. Le nouveau vice-roi, Ismail, animé de sentiments moins favorables à l'égard de la compagnie, refuse de fournir des ouvriers recrutés par le gouvernement égyptien et prétend récupérer les terrains fertilisables concédés par son prédécesseur. Pour la solution de ce différend les parties s'en remettent à Napoléon III.

Entre temps, Lesseps qui comprend toute la valeur du concours d'Abd-el-Kader, a incité la compagnie à offrir à l'émir une maison et un terrain situés entre Ismaïlia et Tell-el-Kébir (16 juin 1863). Ce don consenti sans une entente préalable avec Ismail va déterminer une suite de complications. Elles ne se termineront que par son annulation du fait de l'Egypte s'appuyant sur les termes de l'arbitrage rendu par Napoléon III le 6 juillet 1864. L'émir à qui Lesseps sut d'ailleurs donner un délicat témoignage de fidélité, ne lui garde pas rancune de cet incident dont il n'ignorait pas sans doute les motifs inavoués. Il lui écrivait de Damas le 10 mars 1866 :

« Je ne désire ni souhaite que votre amitié... je n'ai aimé Abou-Ballah que pour être près de vous en corps et en esprit... ce que vous avez trouvé bon est bon à mes yeux et je donnerais tout le Royaume de l'Egypte, s'il était en mon pouvoir, pour la tranquillité de votre esprit. »

Déçu dans ses projets d'installation, Abd-el-Kader qui se rendra à trois reprises sur la terre des Pharaons au temps où il espérait y trouver asile, y reparaîtra lors de l'inauguration du canal de Suez à laquelle il avait été personnellement convié par l'Impératrice Eugénie. « J'ai pu, écrivait M. Jules Charles-Roux, père de l'ambassadeur, car le canal est pour celui-ci un bien de famille, voir l'Emir de près pendant plusieurs jours,

assister à ses prières du matin et du soir, qu'il venait faire régulièrement sur le pont du *Forbin*, et j'ai été profondément frappé par la noblesse de ses allures et par sa grande courtoisie ». Appréciation à laquelle répond celle de Ferdinand de Lesseps : « Ceux qui ont connu l'Emir, pendant sa captivité et en Syrie, ont admiré cette noble simplicité de manières, ce caractère d'une bienveillance toujours égale, cet esprit familier avec les pensées les plus élevées ».

Suez fut-il le lieu de leur dernière rencontre ? Nous ne le savons pas. Mais il nous plairait de penser qu'il en fût ainsi, le souvenir des relations du créateur du canal et de celui qui l'avait si bien compris et soutenu devant trouver sa légitime consécration le jour de l'achèvement de l'œuvre à laquelle le nom du grand chef arabe doit demeurer associé.

Abd-el-Kader donnera d'ailleurs une fois encore une preuve de sa fidélité et de sa clairvoyance. M. Charles-Roux a raison de rappeler à son propos une page peu connue de l'action de Lesseps.

« Il s'agissait de couper l'isthme assez étroit qui, à la hauteur approximative de Gabès, en Tunisie, sépare la Méditerranée des chotts du Sud-Tunisien et, grâce à cette percée, de ramener l'eau de la mer dans ces anciens lacs desséchés, ainsi que dans ceux qui les prolongent au Sud de l'Algérie. C'était le rétablissement d'une mer intérieure sur les confins du Sahara et de l'Algérie-Tunisie. »

« Là comme à Suez, écrit M. Charles-Roux, Lesseps songea à obtenir l'appui moral d'Abd-el-Kader et effectivement l'obtint. » « Lorsque le Commandant Roudaire, écrit en effet Lesseps, fut chargé... par le gouvernement français de compléter ses études de la mer intérieure africaine, Abd-el-Kader lui envoya par mon entremise, une circulaire pour les chefs arabes de la Tunisie, afin qu'ils lui prêtassent leur assistance dans ses travaux ! ». Lui-même recevra de celui-ci un dernier message qui, dit-il, « dans la pensée de l'Emir devait contribuer à la pacification de nos possessions africaines et à nous attacher, par le bien que nous leur ferons, les trois millions de Musulmans appelés à jouir du bénéfice de nos lois et de notre civilisation ».

La mer intérieure et le nom de Roudaire ont éveillé en moi un souvenir très lointain. Lorsqu'il se rendit dans la région qu'il s'agissait de restituer à la vie, Lesseps avait convié à se joindre à sa caravane quelques ingénieurs parmi lesquels figurait le frère de mon père. Il me semble bien que mon oncle était revenu sceptique sur les possibilités de réalisation du projet. Peut-être avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui mériterait-il d'être repris dans une Afrique du Nord pacifiée.

Aux heures difficiles qu'elle traverse aujourd'hui, il m'a paru que l'amitié d'un héros légendaire de l'Islam et d'un grand Français méritait d'être évoquée dans cette revue. Les relations de Lesseps et d'Abd-el-Kader, écrit M. Charles-Roux qu'il faut remercier de les avoir si heureusement signalées à notre attention

« n'ont pas réflété qu'une amitié réciproque et une mutuelle admiration. Elles ont aussi répondu à un idéal commun, qui a été celui de Lesseps pendant toute sa vie et qui est devenu celui d'Abd-el-Kader assez vite après sa reddition, en tous cas dès sa mise en liberté. Cet idéal de civilisation, de progrès humain par l'action de la France, de rapprochement islamo-chrétien, de pacification africaine et asiatique, d'union des mers et des continents, a formé le lien sentimental et intellectuel entre ces deux grandes figures du XIX^e^ siècle. »

René Dollot.

A PROPOS DE LA DÉMOLITION DE L'HOTEL DE PHILIPPE BERTHELOT [1]

Sur le boulevard des Invalides, une large banderole annonce la construction prochaine d'un grand immeuble, sur l'emplacement d'un hôtel particulier que la pioche des démolisseurs est en train d'abattre. Cet écriteau ne rappellera rien aux jeunes Parisiens, mais chez les gens âgés — sexagénaires, septuagénaires, octogénaires — il sera lu avec un petit serrement au cœur, car il évoquera tout un passé : c'est dans cette maison, en effet, que vécurent pendant de longues années Philippe et Hélène Berthelot. Chez eux furent reçues de très nombreuses personnalités : diplomates, hommes politiques, écrivains, artistes, savants, financiers, gens de la société, tant français que du monde entier, car le haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et sa femme furent longtemps la coqueluche du Paris intellectuel et élégant.

On trouvait dans l'hôtel du boulevard des Invalides un singulier mélange : dans l'escalier, belle fresque murale de Sert ; dans les salons, étoffes anciennes, bibelots rares d'Extrême-Orient, portraits de Foujita, toiles de maîtres modernes et même anciens, merveilleux poissons dorés dans des vasques transparentes, chats siamois aux yeux de flamme, à côtés de colifichets et d'un bric-à-brac d'un goût plus hétéroclite.

(1) Le Marquis d'Ormesson a publié sous ce titre : *l'Hôtel en démolition*, dans le *Figaro* du 2 septembre 1956 (*Lecteurs et Lectrices ont la parole*), une page intéressante relative à l'Hôtel qui abrita longtemps Philippe Berthelot au n° 13 du boulevard des Invalides. Il nous a paru qu'il appartenait à notre Revue de la recueillir, le nom de Philippe Berthelot, le souvenir des réceptions données par lui étant intimement lié à l'histoire du Quai d'Orsay sous la Troisième République.

Les hôtes étaient accueillis par les maîtres de maison avec la plus délicate attention. On ne pouvait qu'admirer l'érudition universelle, la mémoire prodigieuse, le patriotisme ardent, la connaissance approfondie des problèmes mondiaux de Philippe Berthelot, même si on ne partageait pas entièrement ses vues politiques et philosophiques. Il ne donnait pas son amitié à tout le monde, mais il était, pour ceux qu'il goûtait, un ami sûr et fidèle. Son intimité avec Paul Claudel — qui était, on le sait, à l'opposé de ses idées religieuses — en est la preuve.

Pour Hélène Berthelot, on connaissait son origine : on en admirait encore davantage son tact, sa bonté, sa courtoisie et sa bonne grâce.

Peu de gens ont été plus attaqués que Philippe Berthelot durant les années où son influence fut considérable à Paris, en Europe, dans le monde entier. Mais il gardait sa sérénité et il savait, non seulement charmer par sa culture, mais aussi se faire aimer pour sa générosité et pour son cœur, dont il livrait difficilement les clefs enchanteresses.

Après les années de Capitole, il connut celles de la roche Tarpéienne. Il revint par la suite au premier rang — celui qui, assurément, plaisait à son ambition. Lorsqu'il mourut, il y a environ vingt-cinq ans, son étoile avait déjà fait place à un peu d'oubli des services qu'il avait rendus. Sa femme lui survécut plus de vingt ans, et ses dernières années, en raison de sa diminution physique, attristèrent tous ses amis : *sic transit gloria mundi !*

Aujourd'hui, devant cette maison qui est sur le point de disparaître — et qui fut longtemps une sorte de temple de l'amitié — il semble juste d'évoquer une dernière fois le souvenir de l'intelligence et de la culture qu'ont su apprécier tant d'amis, fidèles et reconnaissants, chez ce couple étonnant, qui marqua dans le ciel parisien et qu'ils appelaient familièrement : Philippe et Hélène.

Marquis D'ORMESSON,
Ambassadeur de France.

DE QUELQUES RÉCENTES PUBLICATIONS
SUR
L'HISTOIRE DU MAROC [1]

L'Institut des Hautes-Etudes Marocaines a été fondé en 1920. Succédant à l'Ecole Supérieure de langue arabe et de dialectes berbères contemporaine du Protectorat, il a été créé en vue de susciter et d'encourager les recherches scientifiques relatives au Maroc.

Etablissement d'instruction, il est à bien des égards avec ses dix-sept directions d'études l'équivalent d'une université, mais il est aussi un centre de haute culture et c'est celui-ci qui nous intéresse ici. Il s'est en effet illustré par d'importantes publications constituant une collection de travaux originaux dépassant aujourd'hui soixante volumes. L'Institut dispose, d'autre part, d'une revue trimestrielle *Hespéris* qui a remplacé en 1920 les *Archives berbères* et le *Bulletin des Etudes*

(1) Publications de l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines : Notes et Documents. Jacques Caillé, Docteur ès-Lettres et en Droit, Directeur d'Etudes à l'Institut d'Etudes Marocaines, *La Mission du capitaine Burel au Maroc en 1808*, 1 v. in-quarto, 129 p., Arts et Métiers graphiques, 18, rue Séguier, Paris (6e), 1953 ; *Charles Jagerschmidt, Chargé d'affaires de France au Maroc (1820-1894)*, 1 v. in-quarto, Paris, Larose, éd., 311 p., 1951, t. LIX ; *Missions diplomatiques françaises à Fès*, par François Charles-Roux, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut, et Jacques Caillé, 1 v. in-quarto, Paris, éditions Larose, 270 p., 1955 (Le chapitre sur les ambassades de Féraud Patenôtre et de d'Aubigny à Fès a paru sous la seule signature de M. Charles-Roux dans *Hespéris*, 3e et 4e trimestres, 1948) ; Jacques Caillé, *La petite histoire du Maroc*, 2 v., Casablanca, 1950 et 1952, t. I - t. I. Des origines à Moulay Hafid ; t. II. De la mort de Moulay Ismail (1727) à 1850 ; Jacques Caillé, *La Petite Histoire de Rabat*, 1 v., Casablanca, s. d., 217 p. ; Jacques Caillé, *La mosquée de Hassan à Rabat*, 1 v. in-quarto, 172 p., Arts et métiers graphiques, etc., et une annexe contenant plusieurs plans.

marocaines. Elle a promptement bénéficié d'une notoriété justifiée. C'est sur quelques uns des ouvrages sortis du séminaire de Rabat que nous voudrions insister et plus spécialement sur ceux qui concernent la représentation française dans l'Empire Chérifien.

Ils sont pour la plupart l'œuvre de M. Jacques Caillé, Directeur d'Etudes à l'Institut, dont les lecteurs de cette revue ont apprécié un travail sur *la Représentation Diplomatique de la France au Maroc* (1). Celui-ci peut être tenu pour une introduction aux monographies que nous nous proposons d'analyser auxquelles viennent de s'ajouter dans le présent numéro quelques pages où, comme cela devait se produire maintes fois au XIX^e^ siècle — citerons-nous Chateaubriand, Lamartine et Gobineau — l'histoire diplomatique et l'histoire littéraire se rejoignent. Il s'agit cette fois du père d'André Chénier.

Pour l'un de ses plus importants ouvrages, le nom de M. Caillé se trouve associé à celui de M. Charles-Roux. L'éminent ambassadeur, membre de l'Institut, est chez lui dans cette revue et ses lecteurs n'ignorent pas plus que nous-mêmes ce que lui doit l'histoire de l'Afrique du Nord.

On sait que la première mission envoyée par la France au Maroc, celle de Pierre de Piton, chargé par François I^er^ d'obtenir certains avantages commerciaux et de lui rapporter plusieurs « oyseaulx, bêtes et autre nouveaultés », remonte à 1553. D'autres suivront, mandées par le roi de Navarre. Mais de 1560 à 1808, pendant plus de deux siècles, aucune ambassade ne se dirigea vers Fès. La mission du capitaine Burel à laquelle M. J. Caillé vient de consacrer un ouvrage de l'érudition la plus sûre avait donc de lointains antécédents. Elle s'inspirait toutefois de considérations bien différentes de celles qui avaient motivé les initiatives de l'allié des Turcs de Soliman contre Charles-Quint — la rencontre est piquante — et de l'aïeul d'Henri IV, Antoine de Bourbon (1).

(1) *R.H.D.*, 1949, pp. 104-171. Institut des Hautes Etudes Marocaines. Notes et Documents, N. VIII, Paris, éd. Pedone, Av. in 883 p., 1951.

(2) V. pour la période antérieure à la mission Burel, les deux premiers chapitres de *Missions Diplomatiques à Fès*, de MM. Charles-Roux et Jacques Caillé.

En 1808, Michel-Ange d'Ornano représentait la France de Napoléon auprès du sultan. Invité à se rendre à la cour chérifienne pour protester contre l'appui donné par Moulay Sliman à la Grande-Bretagne, il se fit accompagner par le capitaine Burel dont le rôle consistait « à reconnaître le pays en vue d'une campagne éventuelle. L'Empereur avait en effet songé à la conquête de l'Afrique du Nord ». Burel rédigea un substantiel rapport, qui renfermait maints renseignements précieux pour une expédition militaire au Maroc (1). C'est ce rapport que publie M. Jacques Caillé.

L'Introduction dont il l'a fait précéder comporte un exposé des relations diplomatiques de la France et de Maghreb sous le Premier Empire. On verra que l'attitude de l'Angleterre et de l'Espagne s'inspire déjà d'une politique de rivalité qui, pour la première, demeurera identique jusqu'à 1904 et qui, si l'on regarde Madrid, n'a pas perdu son actualité. Je signale un vivant croquis du sultan Moulay Sliman mais c'est au portrait du capitaine Burel, type de soldat des guerres napoléoniennes, que M. Caillé s'est naturellement attaché. Cet officier méritait de n'être pas omis parmi les héros de l'épopée, cependant sa survie, il la devra moins désormais à ses faits d'armes qu'aux travaux, rapports et dessins, admirablement reproduits dans le présent volume. Ils contituent « une utile contribution à la connaissance du Maroc au début du XIX^e^ siècle » (2).

C'est une époque plus proche de nous que fait revivre M. Jacques Caillé dans sa monumentale biographie de Charles Jagerschmidt, Chargé d'Affaires de France au Maroc (1820-1894). On eût sans doute bien surpris ce fils de l'Alsace en lui disant qu'il se trouverait un historien pour retracer les étapes de sa carrière dans un *in-quarto* de trois cents pages. D'aucuns trouveront peut-être que c'est un peu disproportionné à l'importance de son rôle. Ils seront certainement d'un autre avis après avoir lu le volume. Jagerschmidt avait l'étoffe d'un grand commis et son nom mérite d'être inscrit parmi ceux des agents les

(1) *La Représentation*, p. 50.
(2) *La mission...*, p. 37.

plus efficaces du ministère des Affaires étrangères de la Monarchie de Juillet à la Troisième République.

Nous laisserons de côté la première et la troisième partie de l'ouvrage : *Avant le séjour au Maroc* (*1820-1850*) (1) ; *Après le séjour au Maroc* (*1855-1894*) (2) pour ne retenir que la seconde : *le Représentant de la France à Tanger* (*1850-1855*). C'est en effet dans la blanche cité qui domine l'entrée du détroit de Gibraltar que depuis les dernières années du XVIII[e] siècle résidaient les agents des puissances car elle était « si l'on peut ainsi dire », précise M. Caillé, « la ville la plus européenne du Maroc ». Un délégué du Sultan y servait d'intermédiaire entre les puissances et le monarque chérifien. Cette situation se maintiendra jusqu'à l'établissement du Protectorat.

Les incidents qui se succédèrent au Maroc pendant le séjour de Charles Jagerschmidt ne se différencient qu'à peine de ceux qu'au temps des Capitulations nos agents avaient à régler avec les autorités de la Sublime Porte. Tel celui dont il fut témoin alors que n'étant encore que le collaborateur de Bourée, il l'avait retrouvé à Tanger après l'avoir eu comme chef à Beyrouth. Le 1[er] avril 1851, un navire français s'échoua dans l'estuaire du Bou Regreg et fut pillé par les habitants de Salé ; le 26 novembre 1851, une escadre française bombarda la ville. Méthode classique. Un peu plus tard, Jagerschmidt remplissait les fonctions de Chargé d'Affaires lorsque survint le meurtre de Paul Rey (22 février 1855). Notre consul agit avec promptitude et décision. Ici encore, sommes-nous au Maghreb ou dans le Levant ? L'évolution de l'incident est la même (3).

(1) Admis à l'Ecole Navale en 1846, il avait dû par suite d'un accident renoncer à servir dans la marine et avait été nommé attaché libre au Consulat de Beyrouth le 4 septembre 1845. Lors de la Révolution de 1848, il y avait donné la preuve de ses qualités de décision et de jugement.

(2) Nommé Consul à Odessa en 1857 après avoir quitté définitivement le Maroc, il devait, après vingt ans passés au Quai d'Orsay, terminer sa carrière comme Directeur des Consulats et des Affaires commerciales, et se voir après sa retraite délégué à diverses conférences internationales.

(3) On le trouvera ainsi que le précédent résumé dans l'article cité de M. Caillé dans la *R.H.D.*, 1949. Sur le parallélisme des procédures de règlement, v. notre article *Dans le sillage de Stendhal*, *R.H.D.*, 1955, p. 253.

Ajouterais-je que déjà la solidarité européenne ne jouait guère. Jagerschmidt se heurtait à un triumvirat formé des consuls de Naples, d'Amérique et d'Angleterre « nid de vipères ». Le récit de l'agression que nous a fait connaître M. Artonne (1) dont l'attaché français Beaumier fut victime de la part du frère du représentant britannique et le règlement donné à l'affaire sont significatifs.

Jagerschmidt ne sut pas seulement pourvoir aux difficultés qui se présentèrent, il conçut clairement la politique qui s'imposait. C'est ainsi qu'il préconisa l'installation d'un agent permanent de la France à Fès, le délégué du Makhzem à Tanger cessant ainsi d'être l'intermédiaire obligatoire entre la légation et le Sultan. Le poste devait être créé en 1896 et pour en souligner l'importance, il suffira d'énumérer les noms de ses titulaires, Marcilly, Michaux-Bellaire, Gaillard. « Cette création correspondait à sa conception de la politique française au Maroc : ne pas chercher à modifier l'administration intérieure du pays, mais s'efforcer d'y développer l'influence française » (2).

Le chapitre sur la frontière algéro-marocaine prêterait à de curieux rapprochements non seulement avec la situation actuelle mais avec celle du temps de Jonnart et de Lyautey.

Nous sommes arrivés à l'heure du renversement des positions traditionnelles, du moins en ce qui concerne l'Angleterre, à la suite des accords de 1904, de l'incident de Tanger et de la conférence d'Algésiras. Saint-René-Taillandier a rendu compte de son activité pendant cette période dans un ouvrage qui a recueilli l'entière adhésion des historiens (3). Mme Saint-René-Taillandier y a apporté son complément pittoresque (4). A ces deux livres et sur un autre plan sont venues s'ajouter les belles pages d'André Chevrillon (5).

(1) *R.H.D.*, 1955, pp. 230-234. Le volume de M. Caillé apporte un complément intéressant à la notice de M. Artonne. Il est également question d'Auguste Beaumier dans *La petite histoire de Rabat* (p. 189).

(2) Charles Jagerschmidt, p. 308.

(3) *Les origines du Maroc français* (1930).

(4) *Ce monde disparu.* Souvenirs, I. (1947).

(5) *Un crépuscule d'Islam* (1908).

Je me bornerai donc à citer le jugement de nos deux auteurs :

« Saint-René-Taillandier a exécuté avec conscience et habileté la politique marocaine de la France, politique qu'il a même parfois inspirée. Sa clairvoyance ne fut jamais en défaut et l'on se rend compte aujourd'hui combien il avait raison d'estimer dangereux le partage du Maroc en deux zones, quasi étrangères l'une de l'autre... »

« Il entendait sa mission, a écrit Saint-Aulaire, au sens religieux du mot, comme un devoir sacré, digne de tous les sacrifices ». Aussi, malgré l'échec, qui ne lui est pas imputable, de ses négociations, on doit sans hésitation le compter parmi les meilleurs serviteurs de l'œuvre française au Maroc » (1).

La piraterie sur la côte du Rif, les questions commerciales retinrent également l'attention de Jagerschmidt. Il eut enfin à s'occuper d'une expédition hydrographique le long de la côte marocaine de Tanger à Ceuta en 1854. Elle lui valut de donner son nom à un promontoire. Témoignage de gratitude de la mission envers celui dont elle n'ignorait pas sans doute que la vocation primitive avait été maritime.

« Après la guerre de 1870 et l'insurrection algérienne, le gouvernement général de l'Algérie et la Légation de France à Tanger unirent leurs efforts pour relever au Maroc le prestige de la France, ébranlé par nos revers, et empêcher que des foyers de rébellion arabe ne se reforment contre nous à l'abri de la frontière marocaine » (2).

La première mission envoyée à Fez par la Troisième République fut celle du ministre de France à Tanger, Charles Tissot, surtout connu par d'importantes études sur le Maroc romain (3). Ce fut en 1877 au tour de son successeur Vernouillet d'aller présenter ses lettres de créances à Moulay Hassan. Il obtint l'installation d'une mission militaire. Puis c'est en 1885 Charles Féraud qui prend à son tour le « chemin des ambassades », la route de Tanger à Fès. Il lui appartint de faire disparaître certaines frictions qui s'étaient produites l'année précédente, lors du passage du chérif d'Ouezzan sous le protectorat français.

(1) *Missions diplomatiques à Fès*, p. 190.
(2) *Missions diplomatiques françaises à Fès*, p. 38.
(3) Il est le second de nos agents accrédités au Maroc du grade de ministre plénipotentiaire, le premier — je cite l'*Annuaire* — ayant été le baron Aymé d'Aquin (16 mars 1864).

Féraud qu'accompagnait Gabriel Charmes, historiographe de l'expédition (1), a laissé le souvenir d'un homme remarquable. Jules Patenôtre en 1889 aura la bonne fortune d'être accompagné de Pierre Loti qui rapportera de ce voyage un grand livre (2). Puis viendra le Comte d'Aubigny en 1892. Ce que furent ces missions, MM. Charles-Roux et Caillé nous l'ont rappelé dans des chapitres à la fois pittoresques et d'une minutieuse précision.

L'installation à Fès d'Henri de Marcilly donna lieu en 1894 à des résistances (3). Elles furent péniblement surmontées par Montbel (1895). Jusqu'alors seuls les chefs de mission s'étaient rendus à la cour chérifienne. Il en va autrement en 1903 et en 1904 avec les missions Descos (4) et Saint-Aulaire, l'un et l'autre conseillers de Saint-René-Taillandier qui ne se rendra lui-même à Fès qu'en 1905.

Il serait injuste de ne pas rapprocher du nom du ministre celui du conseiller qui vient de lui rendre un si bel hommage. De même que son chef, le Comte de Saint-Aulaire, doit être tenu « comme un des meilleurs serviteurs de l'œuvre française au Maroc ». A la vérité, rien de plus opposé que le gentilhomme au profil racé, d'allure chevaleresque, primesautier, toujours prêt à l'impertinence d'une boutade, et le diplomate réfléchi, aux propos nuancés et toujours mesurés, d'une si haute distinction morale (5), l'un et l'autre excellents écrivains, voire puristes. Saint-Aulaire n'hésitait pas à Tanger à faire démolir un chiffrement pour modifier la phrase dont il n'était pas satisfait. Saint-René-Taillandier, plus classique ; son second, nerveux et lâchant la bride (6).

(1) *Une Ambassade au Maroc* (1887).
(2) *Au Maroc* (1890).
(3) V. ci-dessus, p.
(4) Sous le pseudonyme d'Eugène Aubin, il a publié en 1904 un excellent ouvrage didactique : *Le Maroc d'aujourd'hui.*
(5) V. dans la *R.H.D.*, 1952, l'étude que nous lui avons consacrée sous ce titre : *Un centenaire : Georges Saint-René-Taillandier* (1852-1942), pp. 207-222.
(6) V. Comte de Saint-Aulaire, Ambassadeur de France : *Confession d'un vieux diplomate* (1953), et sous le même titre, notre Variété, *R.H.D.*, 1953, pp. 277-289.

Leurs portraits qu'on a eu raison de reproduire — le volume s'accompagne d'une précieuse illustration — accusent bien le tempérament des deux hommes qui ne fit jamais obstacle à leur collaboration marquée d'une égale fidélité.

Eugène Regnault ne s'apparente à aucun d'eux (1). Très différent de son prédécesseur, il disposait également d'une plume de qualité, cependant je ne sache pas qu'il ait laissé de souvenirs. On n'en appréciera que davantage l'importance des deux chapitres consacrés à ses visites à Fès de 1909 et 1912. Ils ajoutent une page à l'histoire de notre établissement au Maroc. Sa mission s'y situe entre la signature de l'Acte d'Algésiras (7 avril 1906) — il fut nommé à Tanger le 9 juin — et la signature du traité de Protectorat dont il fut le négociateur qui est du 30 mars 1912. S'il ne lui fut pas donné d'être le premier Résident Général, il le dut aux circonstances qui nécessitaient une présence militaire. Le général Lyautey devait rendre hommage à son « abnégation et son désintéressement, sa fermeté, son courage civique et sa conscience du devoir accompli » (2).

M. Caillé ne s'est pas contenté d'être, seul ou en collaboration avec M. Charles-Roux, l'historien de nos missions diplomatiques et le biographe de quelques pionniers, il s'est également attaché à rendre vivant le passé du Maghreb en évoquant une centaine d'épisodes de son existence tourmentée. Ce sont eux qui constituent la substance de sa *Petite Histoire du Maroc*. Elle se présente ainsi comme une suite de lectures instructives et attachantes. *Petite Histoire* doit ici s'entendre dans le sens de Lenôtre et le livre s'inscrit en marge du grand ouvrage d'Henri Terrasse auquel il ne prétend pas se substituer (3).

(1) V. dans la *R.H.D.*, 1955, p. 314, le paragraphe que nous avons consacré à Eugène Regnault (*De Tanger au Quai d'Orsay* (janvier 1910 - mai 1911) I. Tanger).

(2) *Missions diplomatiques*, p. 246.

(3) *Histoire du Maroc et des origines à l'histoire du Protectorat français*, Casablanca, Editions Atlantide, 2 v., t. I, 1949 ; t. II, 1950. — Je m'en voudrais de ne pas rappeler l'*Histoire du Maroc* d'Henri Cambon, Paris, Hachette, 1952, dont j'ai rendu compte ici même (*R.H.D.*, 1952, pp. 295-297).

La *Petite Histoire de Rabat* l'avait précédée et mérite les mêmes éloges. M. Henri Terrasse, qui en a écrit la préface, loue justement l'auteur d'avoir écrit, « avec une élégante aisance, en des pages pleines de vérité et de vie, le guide spirituel de ceux qui veulent, dans la connaissance de cette ville, aller en deça du présent et au delà des apparences ». Le nom de Rabat restera lié au souvenir du temps du Protectorat où il aura été la capitale française du Maroc.

Il avait fait son entrée dans notre histoire quand Richelieu, sur les instances du Père Joseph, y envoyait une expédition sous les ordres du chevalier Isaac de Razilly pour délivrer nos compatriotes tombés aux mains des corsaires de Salé. Elle partit près de La Rochelle, le 27 juin 1629, à Chef de Baie. C'était au lendemain du fameux siège (1). Trois quarts de siècle plus tard, en 1702, Louis XIV n'écoutera pas Pointis qui lui présente un projet trop aventureux de conquête de la place, et deux cents ans s'écouleront encore avant la venue de Lyautey.

L'Institut des Hautes Etudes Marocaines n'a pas seulement publié des études d'histoire politique. Il a également fait paraître d'importants et luxueux ouvrages se rattachant au passé artistique du pays. Ici encore nous rencontrons le nom de M. Jacques Caillé. Il n'a pas oublié les monuments qui font à la ville de Rabat une « somptueuse parure » et a consacré à la mosquée de Hassan une monographie accompagnée de belles illustrations et de plans.

Parmi les auteurs des derniers ouvrages parus, je relève le nom de M. Jacques Meunié (2) qui fut, il y a vingt ans — c'est

(1) L'expédition de Razilly et de Chalard à Rabat en 1629 (*l. c.*, pp. 93-97). Dans l'important ouvrage que M. L.A. Boiteux, de l'Académie de Marine, a récemment consacré à *Richelieu, grand maître de la navigation et du commerce de France*. (V. notre étude dans la *R.H.D.*, 1956, p. 15), une dizaine de pages du chapitre X sont consacrées à *Nos débuts au Maghreb*.

(2) Jacques Meunié, LIII, *Greniers-citadelles du Maroc*, 2 vol., Paris, Arts et Métiers graphiques, 1951 ; J. Meunié, H. Terrasse et G. Deverdun, *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1952.

l'époque où je l'ai connu à Caboul — un des bons ouvriers de notre mission archéologique en Afghanistan aux côtés de Joseph Hackin. Il me plaît de le citer dans ces pages.

Continuant l'œuvre du Comte Henry de Castries et de Michaux-Bellaire, l'Institut des Hautes Etudes Marocaines s'est attaché à restituer au Maroc ses titres de noblesse. Il faut souhaiter que dans l'euphorie d'une indépendance retrouvée ne soient pas méconnus ses efforts.

René Dollot.

LE VATICAN
ET LA
SECONDE GUERRE MONDIALE [1]

Aucune guerre européenne, depuis les temps d'Attila, n'a laissé le Saint-Siège indifférent, et certaines l'ont même profondément absorbé. Mais c'est la dernière conflagration mondiale qui a principalement mis à l'épreuve ce que peut être une action doctrinale et diplomatique de la Papauté.

Dès 1914, tandis que Pie X mourant refusait sa bénédiction à l'armée de Sa Majesté Apostolique, Benoît XV reprenait avec la Grande-Bretagne des rapports officiels qui ne répugnaient plus à l'antipapisme du Parlement. La guerre à peine finie, s'ouvraient deux nonciatures dans des capitales, Berlin et Varsovie, où le pape n'avait pas été représenté, ici depuis la Réforme, et là depuis le Partage. Et par une singulière prescience, Benoît XV confiait ces nouveaux postes d'extrême importance à deux futurs cardinaux qui devaient être ses successeurs immédiats : celui qui serait Pie XI à Varsovie, celui qui serait Pie XII à Berlin.

Toutefois, dans l'immédiat, les quatre Grands qui firent la paix de Versailles additionnaient de solides préventions à la plus minime ingérence du Vatican dans la politique internationale. L'Italie, entrée dans la guerre pour achever son unité, et même l'étendre de Zara au Brenner, veillait jalousement à maintenir le Vatican dans les étroites limites du 20 septembre

(1) Paul Duclos, *Le Vatican et la seconde guerre mondiale*, Paris, Pedone, 1955.

1870. De leur côté, Clemenceau et Lloyd George, dans la séance du 12 juin 1919 où ils refusèrent au Saint-Siège la propriété des missions catholiques allemandes dans les colonies mises sous mandat, se réfèrent tous deux à la vieille hostilité régalienne aux biens d'Eglise : « En Angleterre, dit Lloyd George, la royauté a toujours, longtemps avant la Réforme, rejeté cette prétention ». — « Nos rois, répond Clemenceau, ne l'ont jamais acceptée » (1). Ainsi les traditions absolutistes venaient renforcer les nouvelles conceptions laïques contre toutes les manifestations extérieures d'autorité suggérées par le pape. Enfin, par Wilson, le courant du nouvel ordre international allait vers Genève plus que vers Rome.

Mais en 1939, quand éclate le second conflit mondial, la Papauté souveraine en sa Cité Vaticane a pris une situation politique et morale dont on ne pouvait même pas avoir l'idée en 1919. Et c'est le grand intérêt du livre que vient d'éditer le R.P. Duclos, à la fois juriste et théologien, avec une préface du Professeur Marcel Sibert, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris, sur la façon dont le Saint-Siège a pu travailler, de 1939 à 1945, pour dominer et apaiser les passions déchaînées.

Le Vatican devait cette fois une partie de son ascendant à un profond discernement des prodromes des événements. Le R.P. Duclos le signale à plusieurs reprises amplement confirmé, en ce sens, par les mémoires que notre ambassadeur M. Charles-Roux a publiés, en 1947, de ses « *Huit ans au Vatican* », entre 1932 et 1940 (2). Les deux nonces distingués par Benoît XV ont, depuis 1930, conjugué leur clairvoyance. L'un est devenu pape sous le nom de Pie XI. L'autre, cardinal Pacelli, est devenu son secrétaire d'Etat. Tous deux ne cessent d'observer, de veiller et de prévoir. Les peuples qui n'ont su ni voir clair ni réagir juste sont vigoureusement rappelés à leurs responsabilités internationales. P. Duclos renvoie, p. 49, au texte de

(1) P. Mantoux, *Les délibérations du Conseil des Quatre* (Paris, 1955), t. II, p. 398.

(2) V. sur cet ouvrage l'article du Comte René de Saint-Quentin, *R.H.D.*, 1947, pp. 247-255.

« *Huit ans au Vatican* », pp. 105-108, sur l'entretien du Pape et de l'ambassadeur de France après la violation par Hitler de la zone démilitarisée de Rhénanie, « dont le Saint-Siège aperçut d'emblée et parfaitement la gravité ».

« Pape et secrétaire d'Etat s'attendirent d'abord à ce que nous répondions à la force par la force ...Pie XI ne m'en a pas fait mystère après s'être aperçu que nous ne bougions pas. « Si vous aviez tout de suite fait avancer 200.000 hommes, vous auriez, me dit-il, rendu un éminent service au monde entier... » L'ambassadeur relate, sur le même sujet, une boutade non moins directe : « Vous n'avez donc plus chez vous de Foch ? » (1).

Au moment de l'Anschluss, c'est l'Italie qui est semoncée pour y avoir consenti par sa passivité. « Aux yeux du pape, l'Italie avait perdu la face, et même plus que cela. « Et le Pape ne l'avait pas caché au chef du gouvernement italien » (2). Quelques mois plus tard Pie XI faisait de l'accord de Munich un commentaire dépourvu de ménagement : « Elle est belle, la paix replâtrée aux dépens d'un faible qu'on n'a même pas consulté ! ». Ces mots, pris sur le vif, illustrent, mieux que tout autre témoignage, l'énergie « qui usait les ultimes forces de Pie XI, dépensées dans les condamnations du nationalisme nazi qui allait déclencher la guerre ». P. Duclos vise, dans ce texte, p. 104, les divers développements donnés par le pape à sa « mémorable » encyclique « *Mit brennender Sorge* », dont le lancement contre Hitler, en 1937, fut, dit M. Charles-Roux (3) « le chef-d'œuvre du genre ». Ainsi, dans le domaine de l'esprit comme dans celui de la volonté, la position du Vatican est très ferme, et le conflit qu'il voit monter ne le prendra pas en dépourvu.

Le traité du Latran a donné au Saint-Siège, en 1929, une souplesse d'initiative internationale qui n'existait pas en 1914.

(1) *Huit ans au Vatican*, p. 56.

(2) *Huit ans au Vatican*, p. 121. Le 8 avril 1938, le cardinal Innitzer, mandé d'urgence de Vienne, devait signer au Vatican une rétractation formelle de son Heil Hitler (id. p. 44 et p. 123). La réaction défavorable du pape à Munich, le 30 septembre 1938, est relatée p. 126.

(3) *Huit ans au Vatican*, p. 60.

P. Duclos soúligne plusieurs fois — notamment p. 23 — la partie de l'article — article 24 — qui garantit à la fois « la neutralité inviolable du territoire », le caractère d'une « souveraineté étrangère aux compétitions temporelles » et « une mission de paix se réservant en chaque cas de faire valoir sa puissance morale et spirituelle ».

On pourra donc voir, de 1939 à 1945, le développement d'une politique pontificale cohérente qui inspire les deux grandes parties de l'ouvrage : les efforts pour empêcher la guerre (pp. 47-131), les efforts pour l'humaniser (pp. 132-200). De très nombreux faits d'ordre politique se trouvent ainsi recoupés et éclairés sous des jours jusqu'ici peu ou mal connus.

Un des premiers symptômes du sérieux que l'on accorde désormais à l'influence pacificatrice du Saint-Siège est l'envoi à Rome, le 29 janvier 1939, après une délibération du Conseil des Ministres, du Cardinal Verdier pour demander à Pie XI un suprême appel à l'Allemagne et à l'Italie en faveur de la paix. Le cardinal de Paris avait pour lui, entre autres, sa triomphale mission de légat pontifical à Prague en 1935, et en 1939 c'était l'indépendance de la Tchéco-Slovaquie qui était directement menacée. Il y eut, entre le 30 janvier et le 10 février, date où succomba le pape octogénaire, des jours d'un poids tragique pour l'avenir de l'Europe. Nul ne saura jamais dans quels termes le pape aurait parlé aux évêques d'Italie, et, à travers eux, à un Duce qui aurait peut-être compris... (1).

Un autre signe de recherche de la paix dans une accalmie des esprits sera le délai que le gouvernement collégial intérimaire de l'Eglise — le Sacré-Collège — accordera à ses cardinaux pour l'ouverture du Conclave (2). Tout le monde y collaborera. Même le Président Roosevelt qui enverra un croiseur à un cardinal américain en mission à Honolulu. Cette sage poli-

(1) Les démarches qui ont précédé la mission du cardinal Verdier et qui ont comporté entre autres une intervention du comte Sforza, telles qu'elles sont évoquées pp. 104-105, complètent la p. 261 de *Huit ans au Vatican* où la présence du cardinal à Rome le 10 février 1939 est attribuée au « hasard ».

(2) *Huit ans au Vatican*, p. 274 : Le délai fut de trois semaines.

tique devait assurer l'élection dans les meilleures conditions d'entente et de décision.

Le monde semblait « se tourner instinctivement vers un pouvoir spirituel impartial qui pourrait être un facteur de conciliation internationale » (1). Quelques jours avant sa mission à Rome, le 20 janvier 1939, dans une conférence très remarquée, le cardinal Verdier n'avait-il pas opposé à l'axe des dictatures un quasi-« nouvel axe » constitué entre l'Eglise et la France pour la défense des valeurs spirituelles ? (2). Le rôle politique que Pie XII assumera pendant cinq ans de guerre n'oubliera jamais les concordances qui se sont révélées, en ce mois de février 1939, entre les aspirations du monde et celles de l'Eglise.

Dès mars 1939, surgit la tragique coïncidence de la violence et de l'avènement de l'homme de la paix. Le pape est couronné le 12 mars. Il reçoit, parmi les missions du monde presque entier, une délégation tchéco-slovaque. Il n'y a pas de délégation allemande, et le 15 mars il n'y a plus de Tchécoslovaquie... L'Allemagne en opère le partage entre elle, la Pologne et la Hongrie. Une étrange affectation démoniaque marque les défis de la force au Saint-Père : Mussolini choisit le vendredi saint pour attaquer l'Albanie, et Gœring utilise la semaine de Pâques pour venir à Rome en noyant le Vatican dans un déferlement de croix gammées. Sans se démonter, le pape ne cesse de chercher à tirer l'Italie de la pression belliqueuse allemande. Il seconde en ce sens la politique britannique qui, jusqu'au dernier jour de la paix, l'écoute et l'appuie. Le 31 août lord Halifax, d'accord avec Pie XII dans les efforts pour empêcher la violation du territoire polonais, fera savoir à Ribbentropp qu'il donne aux propositions pontificales de « trève de Dieu » son appui le plus catégorique.

Mais l'Allemagne — depuis le 23 août — préfère Moscou à Rome. Le Pape ne pourra plus qu'essayer d'humaniser la guerre, et ici son œuvre sera surtout de miséricorde et de charité. Toutefois il restera très près des événements et jouera un

(1) *Huit ans au Vatican*, p. 291.
(2) *Huit ans au Vatican*, p. 303.

rôle actif pour conjurer une politique dont il a, dès le début, redouté l'évolution. Le 24 août, il commentait *urbi* et *orbi* en ces termes le pacte germano-soviétique de la veille : « Ce n'est pas par la force des armes, mais par celle de la raison que la justice fera son chemin. La politique affranchie de la morale trahit ceux qui en sont responsables... ». Pie XII ne perdra jamais l'occasion de commenter cette conception de la politique, notamment quand, le 12 mai 1940, il fera passer dans l'*Osservatore Romano* ses trois télégrammes aux souverains de Belgique, de Hollande et de Luxembourg victimes de l'agression hitlérienne ; 180.000 exemplaires du journal sont enlevés en un jour. Et lorsque Mussolini lui reprochera avec violence de déconsidérer un aussi grand allié dans l'opinion italienne, le pape lui répondra qu'il n'a pas peur d'un camp de concentration. Aucune considération de personne n'empêche le pape de dire la vérité. Le 11 mars 1940, quand Ribbentrop était venu à Rome relancer Mussolini, l'accueil que le pape lui avait fait avait été si sévère qu'il était sorti de l'audience à moitié évanoui (1).

Le récit de P. Duclos est confirmé sur tous les points par l'article publié en août 1946 dans la *Revue de Paris* par M. Charles-Roux sous le titre « Pie XII et le début de la guerre », article qui prend un relief saisissant par celui qui le précède, de M. Robert d'Harcourt sur le « phénomène nazi » dont le pape était un des seuls dans l'Europe de 1940 à comprendre l'effrayante gravité. Le Vatican connaîtra de 1940 à 1945 des révélations « de souffrance et persécution tellement indicibles que la sollicitude même pour ceux qui souffrent ne permet pas de les divulguer » (2). C'est sur cet arrière-plan de risque mortel pour l'humanité qu'il faut replacer le grand hommage à l'efficacité politique du Saint-Siège que fut, annoncé à Noël 1939, l'envoi d'un ambassadeur personnel et permanent du président Roosevelt à son « cher et vieil ami » Pie XII. *L'axe de défense*

(1) Ribbentrop avait proposé au pape un plan de paix en onze points qui réalisait l'Europe allemande. A la suite de la réaction pontificale, Berlin le désavoua (P. Duclos, p. 122).

(2) P. Duclos, pp. 42-43.

des valeurs spirituelles que le cardinal Verdier appelait de ses vœux en janvier 1939 donnait ainsi, dès la fin de cette même année, l'axe Washington-Vatican.

Cet axe élargira singulièrement l'ampleur des activités internationales que l'article 24 du traité du Latran laisse à la discrétion du pape. Le pape s'adressera, en parole et en œuvres, non seulement au monde catholique, mais à tous les « fidèles », dont il se dit « le Père Commun », et, au-delà encore, à toutes les « bonnes volontés » du genre humain. Cette universalité aura son reflet dans Rome que Pie XII ne voudra jamais quitter. « Je n'abandonnerai pas, déclarait-il, la ville de tous les temps et de tous les peuples ». Par un singulier renversement des choses, la cité romaine, que Mussolini avait voulu impériale et triomphale, écrasant de sa protection la cité vaticane, va se trouver sauvée par cette cité vaticane qui assume et exige sa protection en des heures désespérées. Si le pape avait accepté « l'hospitalité », c'est-à-dire la déportation que lui offrait Hitler à Wurtzbourg, la neutralisation de Rome, ville ouverte, n'aurait sans doute jamais pu être obtenue. Roosevelt lui-même n'en était pas partisan ; il a autorisé, le 19 juillet 1943, un bombardement qui a fait plus de 2.000 victimes civiles, dont 700 morts. Il faut que le pape lui écrive, le soir même, « en faveur des maisons des pauvres de Rome comme des monuments du génie humain ». Pie XII revient du lieu du carnage, où il a passé plusieurs heures auprès des victimes, et il est encore sous l'horreur de ce qu'il a vu. Ainsi le pape reprenait d'un coup la tradition du v[e] siècle où, comme évêque de Rome, devant Alaric ou Attila, il était « Defensor Civitatis ». C'est d'ailleurs ce titre que le conseil municipal de Rome devait décerner officiellement à Pie XII, reconnaissant par là les risques mortels que la ville aurait connus sans les interventions et la présence du pape.

L'étude de P. Duclos abonde en précisions nouvelles, souvent inédites, sur le drame du Vatican encerclé par les troupes allemandes du Maréchal Kesselring entre le 8 septembre 1943 et le 4 juin 1944. Le Saint-Siège est en pleine insécurité, d'autant qu'il intensifie son œuvre de charité, cachant partout, jus-

que dans ses couvents, des milliers de proscrits politiques, surtout des juifs et des antifascistes. Il a ses agents secrets, ses réseaux clandestins, sa radio et ses tracts, tout un « maquis » illimité et invisible où militent des capucins téméraires qui auraient plu au P. Joseph. La Gestapo arrête, exécute, déporte. Elle ne ménage ni évêques, ni prélats, et menace le Vatican d'une perquisition gigantesque. Mais le rôle de la Cité Vaticane comme lieu d'asile se dégage efficacement et victorieusement de l'épreuve, et la popularité universelle du pape se mesure à l'empressement des troupes alliées, de toutes races et de toutes confessions, qui, « par bataillons entiers, musique en tête », pénétrèrent au Vatican pour voir et saluer le pape (1).

Ces libérateurs ne sont pas pour Pie XII des inconnus. A Alger, d'où ils viennent, dès février 1943 le pape a institué un délégué auprès du gouvernement de la France Libre (2). Ce qui frappe, en ces années d'Apocalypse, c'est l'opportune conjonction entre la libération des territoires par les Alliés et la libération des esprits par une parole pontificale partout diffusée. Hitler n'a pas dissimulé le sens de son ordre nouveau. « La Divinité à un stade suprême, se personnifie dans le Peuple » (3). Doctrine qui trouve des adhésions aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, et qui donne au conflit mondial un caractère de gravité sans précédent. Rien d'étonnant que la réaction vaticane s'exprime en textes extrêmement riches et substantiels qui basent la politique d'un monde libre sur les droits de la personne humaine et l'égalité des nations entre elles.

Le rassemblement de pareils textes, dont beaucoup sont d'accès difficile, fait de l'ouvrage du P. Duclos un précieux répertoire, très opportun et très actuel, de notations sur la paix — une paix faite de cohésions multiples entre la vie morale et la vie sociale, la vie économique et la vie politique. A maintes reprises la confrontation des textes ouvre des aperçus saisis-

(1) P. Duclos, p. 32. Parmi les réfugiés du Vatican, figurait le général Cadorna.

(2) P. Duclos, p. 154.

(3) P. Duclos, p. 186, p. 187, sur l'éducation hitlérienne qui est la dépersonnalisation de l'enfant en faveur de la masse...

sants. Ainsi, en 1941, lors de l'élaboration et de la diffusion du Pacte Atlantique, quand le message pontifical de Noël répond au message Roosevelt-Churchill et quand les mots se complètent dans une sorte d'exaltation de grandeur : dignité de la personne humaine, dira le texte politique ; majesté de la personne humaine, reprendra le Saint-Père.

La même impression de force dans la continuité et l'impartialité des principes se dégage de la comparaison des textes qui, en 1939 et 1941, condamnent deux genres d'agression : celle de l'U.R.S.S. contre la Finlande, en termes qui ont établi entre une république luthérienne et le Saint-Siège des liens toujours existants, et celle de l'Allemagne d'Hitler contre l'U.R.S.S., en « une phrase dont l'énergie imperturbable provoqua d'immenses remous en Allemagne » — et aussi ailleurs. Le Pape considérait l'attaque allemande comme une offensive de mystique païenne, un « déluge envahissant de néo-paganisme », et, plaignant l'U.R.S.S., cette fois victime, se félicitait d'y trouver une défense nationale où les survivances chrétiennes étaient loin d'être absentes (1).

L'U.R.S.S. devait être moins reconnaissante au Saint-Siège que la Finlande. Mais ceci dépasse les limites de l'étude du P. Duclos, déjà abondante en documents sur une période de l'histoire où le caractère totalitaire d'un conflit mondial met en jeu les éléments spirituels et mystiques tout autant que les éléments stratégiques et politiques.

R. Roux.

(1) P. Duclos, p. 64. En octobre 1942 Pie XII pressent la catastrophe allemande à Stalingrad, malgré le « J'y suis, j'y reste » de Hitler.

COMPTES RENDUS

Pierre Teilhard de Chardin : *Lettres de Voyage (1923-1939)*. Recueillies et présentées par Claude Aragonnès, 1 vol., 228 p., Paris, Grasset, 1956.

Nous ne sommes ici ni géologues, ni philosophes, ni théologiens encore que Talleyrand ait vanté la théologie comme école de diplomatie. C'est cependant de la correspondance d'un savant qui fut un des maîtres de la paléontologie de notre temps — ne lui doit-on pas la découverte du premier Sinanthrope ? — ; d'un philosophe-théologien dont un livre posthume : *Le phénomène humain* a brusquement conquis le monde de la pensée, que nous voudrions parler aujourd'hui.

Pierre Teilhard du Chardin fut en effet un grand voyageur. Professeur de physique au Caire, il noue en 1912, sous les auspices de Marcellin Boule, des relations qui dureront autant que sa vie avec le Museum d'Histoire Naturelle. Dès 1923 celui-ci le chargera de fouilles dans la Chine centrale. L'expédition Haardt-Citroën (1931-1932) le choisira comme géologue. Il ne quittera définitivement la Chine qu'en 1946 s'y étant trouvé bloqué par la seconde guerre mondiale. Ses dernières années seront consacrées à l'Afrique du Sud. Fixé à New-York, il y mourra le 10 avril 1955, jour de Pâques.

Au cours de ses déplacements, il écrit de nombreuses lettres. Beaucoup sont adressées à Mme Teilhard-Chambon (Claude Aragonnès). L'auteur du remarquable *Lincoln* dont nous avons récemment rendu compte (1) les publie complétées par d'autres missives en les encadrant du plus pertinent commentaire. De ce fait nous nous trouvons en présence d'une véritable biographie. Il était naturel que bien des observations recueillies par le Père Teilhard de Chardin au cours de ses voyages en Chine et en Mongolie concernent la situation politique dans une période troublée, annonciatrice des immenses transformations de l'Empire du Milieu. Ce sont ces observations que nous nous proposons de relever.

Nous voici à Pékin en 1924 (2). Le Père Teilhard admire « la

(1) *R.H.D.*, 1955, p. 368.

(2) Rappelons que depuis 1912, la Chine est en proie à l'anarchie. La République n'a jamais fonctionné et la guerre a pris la forme d'une guerre ouverte entre le Nord qui représente la tradition et le Sud qui représente

puissance d'agir et de réaliser des Américains ». L'« état intellectuel de la Chine lui suggère ces réflexions, conclusion d'un entretien avec le Dr Ting, du service géologique : « pour le moment, les Chinois n'ont pas de pensée personnelle. Leurs traditions philosophiques ont été rompues, et ils sont encore trop sous l'influence des maîtres occidentaux : mais ils finiront par se « retrouver ». Religieusement, ils ont besoin, comme tout homme, de quelque chose qui « justifie » (*sic*) la vie. Seulement, présentement, ils sont « en réaction » (un peu comme la France au XVIIIe siècle) contre une religion insuffisante. La phase actuelle est antireligieuse. Cela se tassera. Il reste que, par nature, le Chinois est pragmatique et agnostique » (p. 70).

En 1926, Ting sera devenu maire du grand Shanghaï. Le Père Teilhard constate à la même époque que la Chine échappe vraiment à toute définition. Il n'y a plus de gouvernement central, les sino-bolchévistes sont à quelques kilomètres de Pékin ; dans la gare de la capitale se trouve un train blindé russe cependant que règne par ailleurs l'animation coutumière et que, s'il n'y a plus de touristes « le monde des concessions européennes est toujours aussi brillant » (19 juin 1926).

Le 29 juillet, dans une note écrite entre Chensi et Chansi, deux provinces que sépare le cours du Fleuve Jaune, il écrit : « Je n'avais jamais mesuré comme cette fois la gravité de la plaie militaire en Chine. Des bandes de soldats désorganisent et détruisent tout, et les grands chefs ne songent qu'à se tailler des possessions, sans souci vrai de l'amélioration du pays ».

Un peu plus tard : « La Chine n'est pas belle en ce moment. Chinois et Européens sont universellement pessimistes, et l'on prévoit que d'ici six mois ce sera l'influence cantonaise qui dominera Pékin. Ce que l'on espère, c'est que le Nord passant au Sud attiédira les ardeurs bolchévisantes de celui-ci. Il est possible que les gens de l'Ouest et du Sud, maîtres de la situation(en attendant qu'ils se battent entre eux) remercient la Russie et en prennent congé. Pour des raisons fort *a priori* peut-être, je continue à penser que le succès du Sud sera le premier pas de la réorganisation de la Chine. Mais celle-ci, comme le disait fort justement un gros personnage à Mgr Fabrègue, subit simultanément trois révolutions : la politique, la sociale et l'intellectuelle. C'est là une terrible crise qui ne se terminera pas en un an » (17 décembre 1926).

Au cours des années suivantes, Teilhard de Chardin reverra la France, s'arrêtera en Ethiopie regagnant la Chine, hôte d'Henry de Monfreid, curieux personnage qui a déjà sa légende et qui la mérite, dont j'ai moi-même apprécié le charme pittoresque à bord du *Chenonceaux* sur lequel il avait pris passage à Djibouti dans l'été de

la révolution. Guerre civile compliquée par des interventions étrangères et par des conflits particuliers nés de la jalousie ou de l'ambition des généraux.

1936, gagnant Marseille. De retour à Pékin, Teilhard s'est lié avec le suédois Sven Hedin. On l'a vu en Mandchourie, dans le désert de Gobi.

En 1931, c'est le temps de la *Croisière Jaune* dont un peu plus tard Joseph Hackin et Jean Carl avec lesquels il a sympathisé m'apporteront les échos. Il est à Pékin. Que s'est-il passé depuis six ans ? « Ciel bleu, toits jaunes en accent circonflexe, pêchers et lilas roses, pigeons qui passent avec leur sifflet. C'est toute la vieille Chine encore, ou plutôt son décor seulement, car un des premiers résultats de la paix relative qui règne depuis huit mois dans le Nord et le Sud est de faire apparaître combien profondément l'esprit du pays a changé depuis 1925. Les Chinois ont maintenant définitivement la conscience (sinon les capacités) d'une nation moderne. C'est la fin des privilèges et de tout ce qui n'a pas une valeur spirituelle fondamentale » (19 avril 1931).

Sans doute, mais la vieille Chine n'est pas loin. A Peiling Mao, au nord du Fleuve Jaune, « longues files de chameaux chargés d'opium dissimulé sous d'inoffensifs chargements de peaux. C'est tout un trafic organisé, entre gouverneurs chinois, princes mongols et chefs de bandits » (22 mai 1931). « Quelques semaines plus tard la caravane, aux oasis du Sinkiang aura la surprise de « se trouver parmi des gens qui rappellent infiniment plus le Proche que l'Extrême-Orient. Infime minorité de Chinois et prédominance de types arabes, turcs et persans. Presque tout ce monde est mahométan ; il y a des mosquées et des minarets, on entend le muezzin (Turfan, 7 juillet). Nous sommes aux avant-postes de l'Islam ».

Cinq ans plus tard, la Chine est coupée en deux par l'occupation japonaise. « Incapables de résister par la force, les Chinois semblent se reprendre et faire un bloc, plastique mais tenace, que le Japon aura de la peine à séparer ou à assimiler. Il y a bien des chances pour que ce soient eux qui aient le dernier mot » (26 avril 1936). « La Chine attaquée avant qu'elle ait pu achever de s'armer se défend en tombant en poussière, écrira-t-il l'année suivante, une poussière dont on ne voit pas comment les envahisseurs arriveraient à la cimenter » (17 décembre 1937).

On pourrait relever ça et là d'autres notations qui ne visent pas toutes l'Empire du milieu. En voici une dernière qui regarde l'Inde et qui n'a rien perdu de son prix : « L'antipathie des natifs pour les Anglais est générale. Ils veulent à tout prix leur indépendance complète, quitte à en périr. Les Anglais donnent du fil tant qu'ils peuvent, mais ils ne lâchent pas ; j'imagine qu'ils ont raison. Plus je roule à l'étranger, plus je crains que Genève — nous dirions aujourd'hui les Nations Unies — (dont je suis très partisan au fond), nombre de catholiques libéraux et plus particulièrement mes confrères les « Missiologues » ne fassent une lourde erreur en admettant contre toute biologie l'égalité des races. Universalisme n'est pas démocratie (= égalitarisme) » (21 janvier 1936).

Telles sont quelques unes des observations que suggèrent au Père Teilhard de Chardin ses contacts avec les civilisations asiatiques. Elles ne sont d'ailleurs qu'occasionnelles. L'essentiel de sa correspondance, qui ne se refuse pas à des notations pittoresques singulièrement évocatrices par leur qualité littéraire, est d'être constamment vivifiée par la pensée secrète qui toujours a dominé son existence : prendre la mesure de l'homme.

René DOLLOT.

F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut : *Souvenirs diplomatiques d'un âge révolu*, 1 v. in-8°, 283 p., Paris, Arthème Fayard, 1956.

M. Charles-Roux nous avait déjà donné son témoignage sur les dernières années de la Troisième République : *Huit ans au Vatican* et la période contemporaine de sa disparition : *Cinq mois tragiques au Ministère des Affaires Etrangères*. C'était la conclusion d'une carrière. Il nous manquait l'évocation de l'époque qui en avait vu les débuts. L'ancien ambassadeur nous l'offre aujourd'hui dans ses *Souvenirs d'un âge révolu* qui nous mènent de Saint-Petersbourg à Londres en passant par le Quai d'Orsay, le Maroc et l'Egypte. Lorsqu'il aura terminé ses mémoires, nous nous trouverons en présence d'un vaste panorama de la diplomatie française s'étendant de la période glorieuse du régime aux douloureux événements qui en ont accompagné l'effacement.

« L'âge révolu », ce sont ces premières années du XX^e^ siècle qui s'achèvent en 1914, celles de l'alliance franco-russe et de l'entente franco-anglaise, des derniers jours de la vieille Turquie, de notre établissement au Maroc, d'une Egypte encore sous la férule britannique. M. Charles-Roux nous fait revivre ces temps lointains d'une plume dont le rythme alerte nous est depuis longtemps familier et qui ne laisse pas à notre curiosité le loisir de se reposer de la première ligne à la dernière page.

Si l'on appréciera maintes notations pittoresques évocatrices de la Russie du dernier tsar et du Sultanat finissant, les lecteurs de cette revue goûteront particulièrement les portraits des chefs que le jeune secrétaire eut l'occasion d'observer. Ses témoignages nuancés apparaissent unanimement favorables à ceux qui ont eu le privilège de l'avoir pour collaborateur et, à travers eux, à l'ancienne diplomatie.

Voici d'abord le Marquis de Montebello, gentilhomme fastueux (1), « diplomate heureux » qui représentait la France à la cour de Nicolas II quand M. Charles-Roux rejoignit son premier poste à l'étranger. Par l'éclat de ses réceptions, il était bien l'homme qui convenait aux

(1) V. Comte de Saint-Aulaire, *Je suis diplomate*, pp. 44-46.

premiers temps de l'alliance. M. Maurice Bompard qui lui succéda ne pouvait prétendre à tant de magnificence. Mais il arrivait à son heure, celle où son expérience devait trouver son juste emploi comme elle le trouvera plus tard à Constantinople. Il appartenait à cette lignée d'ambassadeurs qui furent d'excellents représentants de la France sans parvenir à la grande notoriété. Constatant que lorsqu'il arrivait au bord de la Neva, il y avait de longtemps « plus de peine à prendre que de succès à récolter », M. Charles-Roux relève les qualités de patience, de sérénité et de conscience de l'Ambassadeur et loue son caractère droit et sûr, « qui ignorait la mesquinerie, le souci de réclame personnelle et l'inquiétude égoïste. Me parlant de son prédécesseur, dont il avait étudié la correspondance avant de venir le remplacer, il me dit un jour : *M. de Montebello avait les qualités essentielles di diplomate : le bon sens et le calme.* Ce mot lui fait honneur et le peint lui-même : un chef qui rend justice à son prédécesseur n'est jamais médiocre » (1). Le jugement de M. Charles-Roux qu'avaliseraient, je crois d'autres anciens collaborateurs de M. Bompard, mérite d'être retenu.

C'est une personnalité bien différente de Maurice Bompard que celle de Constans qui précisément devait être remplacé par lui sur le Bosphore. L'homme politique après le grand seigneur et le haut fonctionnaire. « Célèbre de son vivant, oublié depuis (savoir ?), il a droit à sa page dans l'histoire de la Troisième République, et il l'aura ». Il l'a certainement dans celle de nos relations avec la Turquie. N'obtenant pas satisfaction sur le règlement d'intérêts financiers, il quitta son poste, y laissant un simple chargé d'affaires. A son instigation, le gouvernement fit occuper Mitylène par notre escadre de la Méditerranée et saisir la caisse des douanes de celle-ci » (2). Fort de ce précédent, l'ambassadeur devait par la simple menace obtenir — au temps où M. Charles-Roux était à Thérapia — l'évacuation de Bilma et de Djanet dans le Tibesti. La solution de ces deux incidents s'inspirait de la méthode d'intimidation qui avait si bien réussi au ministre de l'Intérieur avec le général Boulanger.

Entre les séjours en Russie et en Turquie de M. Charles-Roux s'insère un bref passage au Quai d'Orsay en 1904. Il devait y trouver l'occasion d'y servir, avec l'agrément de son chef, d'intermédiaire officieux entre le Bureau du Maroc auquel il appartenait et le général Lyautey. Son père connaissait celui-ci et n'avait pas été étranger à sa nomination à la division d'Oran, circonstance qui fut à l'origine d'une correspondance entre le futur maréchal et le jeune secrétaire. Lyautey exposait son point de vue ; M. Charles-Roux lui répondait en lui faisant connaître les raisons du Département. Ainsi se trouvaient éliminés des éléments de friction entre l'autorité militaire et notre légation de Tanger. Témoignage de confiance singulièrement

(1) *L. c.*, p. 58.

(2) *L. c.*, p. 117. — Rappelerais-je que M. Charles-Roux a donné un portrait de Constans dans le *Dictionnaire des Diplomates* publié par l'Académie diplomatique.

honorable pour celui qui en était l'objet et qui nous vaut un chapitre d'un particulier intérêt.

Celui où M. Charles-Roux a rassemblé ses souvenirs sur l'Egypte est assurément un de ceux qui nous demeurent le plus proche. En le lisant, on est constamment tenté de se reporter aux événements d'aujourd'hui. L'Egypte pourtant alors n'était encore en droit qu'une province autonome de l'Empire ottoman et le Khédive qu'un vice-roi investi de son pouvoir par le Sultan de Turquie, subordonné en réalité à la tutelle anglaise de Lord Cromer et de ses successeurs qui s'exerçait d'ailleurs pour le plus grand bien du pays et, par une évolution graduelle, le préparait à l'indépendance. Mais déjà des opposants se dressaient contre l'autorité britannique : les nationalistes tandis qu'une xénophobie naissante faisait rejeter à l'unanimité par l'Assemblée Nationale qui n'avait pourtant que des pouvoirs consultatifs un accord prolongeant la durée de la Compagnie de Suez. « L'Egypte perdait ainsi l'occasion de récupérer une participation aux bénéfices de la Compagnie, environ trente ans avant d'en recouvrer une » (1).

Et nous voici arrivés à la dernière étape des voyages diplomatiques de M. Charles-Roux avant la première guerre mondiale. Elle va l'amener à Londres où il aura la bonne fortune de se trouver à l'école du plus illustre diplomate de son temps : Paul Cambon. Sur celui-ci, nous possédions déjà maints témoignages ; le sien vient y ajouter quelques touches. La fortune a voulu qu'il le rencontrât à l'heure où l'Angleterre, face à l'agression allemande, doit prendre une décision qui l'engage. On ne peut relire sans émotion le récit des instants suprêmes où la paix demeurait encore en suspens. Jamais l'ambassadeur ne fit preuve de plus de maîtrise de soi. M. Charles-Roux se trouvait auprès de lui quand le 4 août 1914 sonnèrent les onze coups qui annonçaient l'expiration de l'ultimatum anglais à Berlin. « Messieurs, dit Paul Cambon, l'Angleterre a déclaré la guerre ». Je m'en voudrais d'évoquer après celui-ci d'autres souvenirs.

René DOLLOT.

Jacques CHASTENET, de l'Institut : *Winston Churchill et l'Angleterre du vingtième siècle*, 1 vol., 583 p., Les Grandes Etudes Historiques, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1956.

Parallèlement à son grand ouvrage sur la Troisième République, M. Jacques Chastenet poursuit avec autant de bonheur, quoique sur un plan différent, la publication d'une série d'études sur l'Angleterre. Mais dans celles-ci, comme il l'indique lui-même, il a « tenté de tracer autour de quelques personnages centraux, une esquisse de

(1) *L. c.*, p. 222.

l'histoire britannique depuis le déclin du XVIII^e siècle jusqu'à l'aube du XX^e ». *William Pitt, Wellington, la reine Victoria, Elisabeth I^re* et *le Parlement* avaient déjà retenu son attention. Je le rappelle pour marquer sur quels solides fondements reposent les travaux qu'il a consacrés au passé récent du Royaume-Uni.

Au dernier, tableau du XIX^e siècle anglais et biographie de Winston Churchill, celle-ci sert en quelque sorte d'armature. Le livre y gagne des qualités de mouvement qui ne sont pas dues uniquement à la personnalité dynamique de l'illustre modèle mais aussi à cette heureuse circonstance que M. Chastenet fût un temps secrétaire à notre ambassade à Londres. Il est ainsi familier du milieu qu'il décrit.

Je ne sais s'il eut alors l'occasion d'approcher le fils de Lord Randolph mais dès cette époque celui-ci s'imposa certainement à son attention. Car bien avant la guerre de 1914, sa réputation avait dépassé les limites de l'Angleterre. Il n'a que vingt-six ans quand il assiste à Cuba à l'agonie de l'Empire espagnol. Nous le retrouverons ensuite sur la frontière afghane. Qui lui eût dit que les Indes s'écarteraient un demi-siècle plus tard de la couronne, et lorsque, le 2 septembre 1898, il chargeait les Derviches à Omdurman, que l'Egypte aussi échapperait de son vivant à l'emprise britannique ?. On le verra enfin en Afrique du Sud où sa célèbre évasion de Ladysmith lui vaut une précoce célébrité. Jacques Bardoux lui fera place dans ses *Silhouettes d'Outre-Manche.*

Enfant gâté de la fortune, il est un des représentants les plus typiques d'une aristocratie qui garde à la fin du XIX^e siècle une partie de ses privilèges. Tantôt officier, tantôt journaliste, ignorant les servitudes de la discipline, il quitte l'armée quand il lui plaît, une armée très proche encore de celle de l'Ancien Régime, prétend s'y faire réintégrer à son gré et, pour un peu, choisirait son grade et son affectation. Séjournant en Angleterre avant la guerre de 1914, je me souviens que voulant me rendre présent l'archaïsme des institutions militaires britanniques, on me conta qu'il n'était pas rare dans une réception de voir un lieutenant prendre le pas sur son colonel sans qu'on y trouvât à redire si son chef n'appartenait pas à la gentry comme lui.

Avec la même aisance qu'il apportait à changer de carrière, Churchill quittera les conservateurs pour rejoindre les libéraux avant de revenir définitivement aux tories. Il ne sera jamais homme à s'accommoder de la contrainte des partis.

Il entre au Parlement à vingt-six ans, un mois après la mort de la reine Victoria et le 18 février 1901, prononce son *maiden speech.* Convaincu que la Grande-Bretagne ne saurait posséder une armée à la hauteur des besoins modernes, il estime déjà que tout l'effort de la nation doit porter sur l'accroissement de la puissance navale. C'est à cette tâche qu'il va se consacrer quand, après avoir dirigé le Colonial Office, le Board of Trade, le Home Office, il accédera à l'Amirauté. Il y réussira si bien qu'au début de la première guerre

mondiale, Lord Kitchener qui naguère en Egypte n'avait pas voulu l'agréer dans son Etat-Major, lui rendra ce témoignage : « Il y a une chose qui sera toujours à votre crédit : la flotte était prête ».

En 1915, il ne tiendra pas à lui que la tentative de forcement des Dardanelles ait été un succès. « Il avait raison, écrit M. Chastenet, quand il affirmait qu'elle constituait le meilleur moyen de dégeler la guerre et de hâter sa fin victorieuse ».

Dépossédé de l'Amirauté, Winston Churchill paiera fort injustement la rançon de l'échec de la flotte alliée et devra se contenter pour un temps d'un portefeuille secondaire qu'il abandonnera pour le front, reprenant d'ailleurs bientôt son siège aux Communes où il se sent plus utile et dénonce l'inefficacité des effusions de sang dont il a été le témoin. L'heure approche où Lloyd George réagissant contre l'ostracisme dont il est l'objet l'imposera comme ministre des munitions et l'armée britannique lui devra ses premiers tanks. Il lui appartiendra, les hostilités terminées, et chargé cette fois du portefeuille de la guerre, de présider à la démobilisation.

La paix ne l'a point satisfait. Il se rend clairement compte du double danger qui menace la civilisation : danger de désintégration de l'Europe centrale, dans laquelle il voit un bastion nécessaire contre la Russie danger communiste. S'il fera preuve d'indulgence à l'égard de l'Allemagne, il ne cessera de dénoncer le bolchévisme et la véhémence de ses attaques ne sera pas étrangère à son éloignement de la Chambre des Communes pendant deux années. Redevenu député, puis rentré au gouvernement comme Premier Lord de la Trésorerie, sa forte personnalité l'écartera du pouvoir pendant dix années.

Elles verront la « montée du nazisme inutilement dénoncée, la crise éthiopienne, l'ombre d'Hitler s'allongeant sur l'Europe », puis le fameux télégramme de l'Amirauté qui traduit toute la confiance de celle-ci dans son acien chef : *Winston is back* », Winston est de retour. En effet l'organisateur de la flotte de 1914 retrouve le poste de commandement qu'il occupa vingt-cinq ans plus tôt quand éclate la seconde guerre mondiale dont il avait depuis longtemps discerné les prodromes. Bientôt la gravité du péril fera de lui un premier ministre. « Il va, pendant cinq ans, exercer sur la Grande-Bretagne une dictature de fait, dictature d'autant plus efficace que librement consentie par tous. Ses compatriotes le suivront aveuglément parce qu'ils reconnaîtront en lui, avivés par une touche artiste, les traits les plus vigoureux de leur race : il sera véritablement l'incarnation du tenace, indomptable, souvent brutal et parfois fantasque John Bull ».

Après une brève période d'éloignement du pouvoir, il redeviendra premier ministre et terminera à quatre-vingts ans sa carrière dans une apothéose. La France ne lui a pas gardé rancune de Mers-el-Kébir ou, Anglais de toujours, il a repris la tradition de Nelson à Copenhague et l'Institut le lui a prouvé en l'appelant noblement à

lui. Je le revois le jour où il vint prendre séance (1). Suivant l'usage, le Secrétaire Perpétuel qui était alors le baron Seillère le conduisit à sa place en le tenant par la main. Lointaine tradition dont l'archaïsme ne pouvait qu'enchanter l'illustre descendant des Malboroug. C'était un spectacle touchant que celui de ces deux vieillards s'avançant à pas menus au milieu des acclamations dans la salle de la bibliothèque du Palais Mazarin. L'un, le Français dont la belle barbe blanche évoquait une époque disparue ; l'autre, Britannique, gros bébé ravi, rayonnant de satisfaction, conscient de la valeur de l'hommage, amusé de son caractère suranné qu'on aurait pu croire emprunté aux vieilles coutumes d'Outre-Manche.

Au soir d'un grand destin, on peut penser qu'il éprouve quelque mélancolie à comparer la Grande-Bretagne de son adolescence à celle qui s'offre à ses derniers jours. M. Jacques Chastenet nous en présente un tableau saisissant car, comme il faut le rappeler, son livre est autant qu'une biographie de Winston Churchill une remarquable histoire de l'Angleterre contemporaine à la lumière de laquelle s'éclaire notre propre histoire. Je n'en connais pas qui m'ait rendu plus intelligible l'évolution du Royaume-Uni. C'est assurément que qu'ont pensé les ambassadeurs lorsqu'ils ont récemment couronné son ouvrage. Celui-ci nous donne également un avant-goût de ce que seront les derniers volumes de l'*Histoire de la Troisième République* qu'il complète par un exposé précis des événements plus récents. Souhaitons à Winston Churchill que M. Chastenet puisse ajouter encore quelques pages à son vivant témoignage.

René Dollot.

Jules Bertaut : *Histoire de la Vie Littéraire : La Vie Littéraire au dix-huitième siècle,* 1 v., 460 p., Taillandier, éd., Paris, 1954. — *Amoureuses et Femmes galantes,* Les Editions de Lyon, 58, rue Victor-Lagrange, 1 v., 247 p., 1955. — *L'Impératrice Joséphine et son temps,* 1 v. 13,5×21, présenté dans la Bibliothèque Amiot-Dumont sous reliure pleine toile avec motif en relief, page de garde et page de titre illustrées, sous jaquette typographique deux couleurs et protège-livre en matière transparente, 308 p., 1956.

On doit à M. Jules Bertaut une quarantaine de volumes, études d'histoire, de mœurs, essais critiques ouvrant les plus larges perspectives sur la vie française du XVIII[e] siècle à la veille de la première guerre mondiale. Beaucoup de portraits, une galerie de souverains : Louis XVIII et Louis-Philippe encadrs par les deux Napoléon, le roi

(1) Guermantes devait se faire le mémorialiste de cette séance dans une chronique du *Figaro* qui mérite de n'être pas oubliée.

Jérôme, de belles émigrées, quelques femmes célèbres du Directoire et du Premier Empire, Madame Tallien, la duchesse d'Abrantès... Une étonnante connaissance de l'époque jointe à l'art aisé d'une présentation agréable fait de chacun de ces ouvrages une lecture attachante et instructive quoique sans prétention à la grande histoire. Dans l'œuvre de M. Bertaut, j'ai particulièrement goûté naguère *le Faubourg Saint-Germain sous l'Empire et la Restauration.*

La Vie Littéraire au dix-huitième siècle se distingue par les mêmes qualités. Une vue cavalière du siècle de Voltaire à qui un chapitre entier sera plus loin consacré, ouvre le volume. M. Bertaut nous présente ensuite les Salons et les Clubs, nous fait pénétrer dans l'intimité des écrivains, attire notre attention sur leurs relations avec le pouvoir, nous entretient de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences, expose les origines de l'Encyclopédie. Quelques extravagants le retiennent un instant, l'abbé de Choisy qui s'habillait en femme, l'ancêtre des gourmets, Grimod de la Reynière, Restif de la Bretonne et ce marqui de Sade dont l'œuvre bénéficie de nos jours d'un fâcheux regain de curiosité. Nous assistons ensuite à la naissance des cafés littéraires, une des grandes innovations du siècle, avec leur doyen célèbre, le *Procope,* rue de l'Ancienne-Comédie. Et voici les nouvellistes, ces ancêtres du journalisme, nouvellistes de bouche : ceux du Jardin des Tuileries et du Palais Royal, et nouvellistes de plume : les *Mémoires secrets* de Bachaumont, la *Correspondance* de Grimm, l'abbé Prévost, Linguet, Mercier ; les écrivains hommes d'affaires, Voltaire et Beaumarchais qui reconnaîtrait aujourd'hui sa demeure sous un patronyme familier, le *Mercure de France.* Enfin les conflits qui n'ont pas cessé de mettre aux prises auteurs, éditeurs et comédiens réveilleraient chez le père de Figaro le souvenir de bien des luttes personnelles.

Sous la Révolution, « ère catastrophique pour les lettres », les écrivains sont partout supplantés par les hommes politiques et la gazette — et quelle gazette : *l'Ami du Peuple, le Père Duchesne !* se substituent aux nouvellistes. Et que dire du théâtre ? Sous l'Empire, les hommes de lettres n'ont plus à redouter le couperet, mais ils se heurtent aux sévérités de la censure. Evoquerais-je les démêlés fameux de Napoléon et de Mme de Staël que M. Maurice Levaillant vient de faire revivre dans un beau livre (1), la rupture de Chateaubriand et de Bonaparte. Notre auteur s'arrête au seuil de l'*Epoque Romantique* dont il s'était déjà fait l'historien (2). Outre l'agrément de l'évocation d'une société que nous apprenons de jour en jour à davantage apprécier, l'intérêt du volume est de nous montrer l'avènement d'une nouvelle classe sociale que les époque précédentes avaient encore ignorée. « Le XVIII[e] siècle, en effet, nous dit justement M. Bertaut,

(1) *Une amitié amoureuse : Madame de Staël et Madame Récamier,* Paris, Hachette, 1956.

(2) Librairie Tallandier, Collection Histoire de la Vie Littéraire : *L'Epoque Romantique.*

est le premier siècle français qui ait vu naître et se développer une vie littéraire véritable, où l'écrivain ait fini par occuper une place importante, où les questions touchant son art ont été débattues par un grand nombre de gens, où lui-même dirige l'opinion quand il ne la crée pas, où toute une partie de la société est occupée de sa personne ».

Amoureuses et femmes galantes, dans une touche plus légère, est un recueil d'articles à la manière de Lenôtre. Les lecteurs du *Figaro Littéraire* y retrouveront avec plaisir des variétés dont ils avaient eu la primeur. Certaines se rattachent à de grands noms de nos lettres. Compatirons-nous aux *Peines de cœur de Voltaire,* aux *Tribulations amoureuses de Mme de Custine* qui doit tant à Chateaubriand, aux épreuves de Sophie Hugo. Je ne sais ? Mais comment n'être pas amusé par cette amazone échappée de la Fronde que fût la princesse Brouhaha, une Bonaparte qui ayant refusé d'être reine d'Italie, devint la femme d'Urbain Rattazzi, son premier ministre et dont une récente étude nous apprenait qu'elle a été une égérie de Lamennais (1). Il nous arrive de reprocher à l'auteur de n'avoir pas poussé plus loin son récit. C'est le cas en ce qui concerne Mme de Loynes dont l'âge mûr vit fleurir sous la Troisième République un salon qui fait penser à celui de la Païva.

L'Impératrice Eugénie et son temps nous ramène au Second Empire. Il avait surtout intéressé jusqu'ici, sous une forme parfois agressive, les historiens politiques. La mode est en train de s'en emparer et sans doute était-il opportun qu'après les biographies de Miss Howard de Mme Simone André-Maurois et de la Castiglione d'Alain Decaux vint le jour de l'épouse légitime de Napoléon III. Elle le mérite, car cette aristocrate espagnole domine de haut par le caractère et l'intégrité morale la créole Joséphine et l'archiduchesse autrichienne, les deux premières impératrices des Français. Fille d'un gentilhomme castillan, le Comte de Teba qui, en haine de l'absolutisme, servit paradoxalement dans la Grande Armée, d'une mère originale et fantasque qu'aiguillera vers la France l'amitié de Prosper Mérimée, son imagination juvénile s'exaltera aux récits de la légende napoléonienne que lui contera Stendhal. La fortune voudra que Napoléon III ait été séduit par sa beauté à l'heure où les vieilles dynasties lui refusaient leur alliance. Tout cela, M. Bertaut nous le rappelle, mais il nous la montre surtout dans le milieu frivole de la cour impériale à Paris ou à Compiègne. Reconnaissons que les Tuileries de Louis-Philippe et de Marie-Amélie font meilleure figure devant l'histoire. Le Second Empire qui se distinguera par d'heureuses réalisations matérielles est au demeurant une assez basse époque. Telle est l'impression qui se dégage du livre de M. Bertaut.

Incitée par la reine Victoria qui lui restera constamment fidèle à jouer un rôle personnel, l'impératrice Eugénie cèdera peu à peu

(1) Magda Martini, *La dernière amitié féminine de Lamennais,* Librairie Giard, Lille, 1956.

et de plus en plus à cette dangereuse tentation qui répondait à son inclination personnelle et son influence se manifestera pour la première fois de la façon la plus néfaste dans l'aventure mexicaine. On sait ce que fut son rôle dans la candidature Hohenzollern, mais aussi sa dignité quand vint l'épreuve. Exilée et déchue, la mort du prince impérial mettra pour elle le comble à l'adversité. Mais devant cette tombe, elle se montrera ce que n'avait pas su être Marie-Louise. On ne saurait lui dénier des qualités de noblesse qui avaient si cruellement fait défaut un demi-siècle plus tôt aux deux premières impératrices en même temps qu'une générosité naturelle et l'on peut penser qu'elle bénéficiera toujours aux yeux de la postérité de la consécration du malheur.

René DOLLOT.

Albert GARREAU : *Saint-Empire,* Paris, la Colombe, 1955, in-8° de 212 p.

Ce titre risquerait d'égarer, car l'ouvrage n'est dans aucune page une histoire de la vénérable institution médiévale qu'après la Réforme condamnait la Révolution française et qui succomba en 1806 sous les coups de Napoléon, mais pas davantage une étude de l'idée qu'elle incarnait. Tout au plus quelques allusions au rôle qu'elle a joué et à la résurrection qu'en pourraient rêver des cerveaux modernes dans toute formule d'unité européenne ou chrétienne. L'auteur s'est penché avec une manifeste connaissance de la langue et des esprits d'Outre-Rhin sur quatre des hommes du XIX^e^ siècle qu'a hantés le souvenir idéalisé du Saint-Empire. Et ces quatre biographies, simplement juxtaposées, me semblent relever de la *Revue d'histoire diplomatique.*

Metternich, Gentz, Frédéric Schlegel et Goerres ont, au début du XIX^e^ siècle, à la fois le mieux représenté les aspects principaux de la pensée politique allemande (pour écarter les philosophes proprement dits, Fichte, Schelling, Hegel) et marqué dans la vie politique de leur pays et de l'Europe : Metternich, chacun le sait, Gentz presque autant comme son « brillant second », les deux autres avec moins d'éclat mais la plus certaine influence sur l'Allemagne romantique, l'un, catholique et rhénane, l'autre. L'intérêt de l'ouvrage d'Albert Garreau pour des lecteurs français est d'apporter avec des vues objectives sur ces quatre personnages, dont trois trop peu connus chez nous des non-spécialistes, la mise au point de l'énorme production imprimée au XX^e^ siècle à leur sujet et à celui de leur génération.

L'étude la plus fouillée est celle de Frédéric Gentz, ce Prussien devenu Autrichien pur-sang, ce protestant incliné peu à peu au catholicisme sans conversion possible du fait de ses mœurs, ce sympathisant des idées de la Révolution française dont il deviendra

le plus clairvoyant et efficace adversaire dans son évolution « coalitionnaire », ce publiciste aux gages de l'Angleterre passé conseiller aulique de S.M. Apostolique et secrétaire du Congrès de Vienne, où le comte de la Garde-Chambonas écrira de lui : « Peut-être avec ses manifestes, ses journaux et ses proclamations a-t-il été aussi redoutable à Napoléon que les glaces de la Russie... il est de ceux qui savent trouver les mots qui restent ».

L'homme, antipathique à coup sûr, est par contre attachant par ses dons et ses contrastes. Il a exercé ces deux effets sur ses contemporains des divers milieux qu'il a traversés, et son biographe en suggère plus que jamais l'impression. Il fut vénal comme Mirabeau, mais lucide comme ce précurseur des « grands faiseurs » que leur plume mènerait aux leviers de commande de la politique internationale. Comme Mirabeau encore, c'est pour écrire ou dire [il parlait même trop] ce qu'il estimait, qu'il s'est fait payer, et la vigueur de pensée, la valeur littéraire des mémoires qui furent son principal moyen d'action, lui confèrent une place à part dans les batailles de son temps et ce qu'on en peut reconstituer ! Temps révolus, comme sont oubliées les « Belles » — princesses de cour ou de théâtre — qui ont tant compté dans la vie des Gentz ou des Metternich, mais si l'Histoire doit comporter des leçons, elle ne vaut que par sa puissance de résurrection. Albert Garreau satisfera à cet égard ses lecteurs les plus avertis.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Stephan SKALWEIT : *Edmund Burke und Frankreich*, Bonn, 1956.

Le grand land allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie possède en sa capitale Dusseldorf une active société savante qui publie d'intéressantes recherches d'ordre scientifique ou historique. C'est dans la collection historique, sous le n° 60, que le Dr Stephan Skalweit vient de publier sur Edmund Burke un travail très documenté et très utile pour l'intelligence des débuts de la Révolution. Il cherche, en 75 pages très denses, à donner un sens exact à ce grand talent du XVIIIe siècle qui, tout en déchaînant en 1789, avec ses fameuses *Reflexions*, les polémiques européennes contre la Révolution Française, n'en aima pas moins la France d'un bout à l'autre de sa vie, jusqu'à la considérer comme le modèle et la lumière de son pays.

La jeunesse de Burke, étudiant à Dublin, est contemporaine de la France de 1747, celle du cardinal Fleury et d'une entente franco-britannique que Fontenoy n'atteint pas gravement. Le Dr Skalweit cite des textes où Burke plaide chaleureusement en faveur des qua-

lités françaises. Mais ces qualités sont liées par Burke à certains corps constitués français qu'il a cru, jusqu'au dernier moment, capables de faire des réformes dans l'ordre et la paix : la passion qui explose dans les *Réflexions* vient du bouleversement de Burke devant les tendances révolutionnaires et belliqueuses du nouvel état de choses en France.

Les sympathies de Burke vont à l'épiscopat et à la magistrature. Il envoie son fils, sans aucun préjugé anglican, se perfectionner en langue et culture françaises, chez Mgr de Cicé, évêque d'Auxerre. C'est un conseiller au Parlement, Jean-François de Pont, qui aurait parlé le premier, en novembre 1789, des « *Reflexions on the Revolution* ». Une lettre de l'abbé Morellet à lord Melbourne, de février 1773 (citée p. 23), montre à quel point Burke faisait partie des milieux cultivés et philosophiques français.

L'étude du Dr Skalweit est une importante contribution à la fois à la littérature comparée et à l'histoire de l'Europe, dans l'évolution de laquelle le Burke de 1789 a joué un rôle considérable. Beaucoup d'éléments documentaires sont rassemblés permettant de comprendre le prestige d'un grand manieur d'idées qui, après avoir adopté les vues françaises en faveur de la révolution américaine, avait pris position contre les Français quand il s'était agi de leur propre révolution. On s'explique notamment son influence sur la formation du jeune Français qu'était Chateaubriand, émigré à Londres en 1796 et auteur cette année-là d'un *Essai sur les Révolutions* dont le titre même évoque les *Réflexions*, « Burke, grand orateur qui possède un des plus beaux talents dont l'homme ait jamais été dignifié, génie inspiré, qui plaida la cause de la liberté américaine dans le langage sublime et pathétique de Démosthène ».

René Roux.

Dr Dugast Rouillé, H. Cury, H. Pinoteau : *Les grands mariages des Habsbourg*, Paris, 1955 (en dépôt Librairie Gaston Saffroy), 1 vol. *in-quarto* de 380 p.

Ce luxueux ouvrage est composé et publié en l'honneur de l'archiduc Othon de Habsbourg, fils aîné du dernier empereur Charles et de l'impératrice Zita de Bourbon-Parme.

On sait que le prince a épousé en 1951 la princesse Regina de Saxe Meiningen, en l'église des Cordeliers de Nancy, là où reposent ses ancêtres lorrains. Les auteurs de ce volume ont cru devoir faire précéder la longue description de cette cérémonie (80 p.) du rappel de quelques unions habsbourgeoises, celle de Maximilien et de Marie de Bourgogne, puis le projet de mariage de ce même Maximilien, après son veuvage, avec Anne de Bretagne ; les noces de Marie-Thérèse avec François de Lorraine qui substituent la dynastie de Lorraine à celle

des Habsbourg, le mariage de François-Joseph et d'Elisabeth de Bavière, celui de son neveu et successeur Charles et de Zita de Bourbon-Parme, malheureux couple qui n'occupa que deux ans durant le trône impérial et royal.

Pourquoi avoir rappelé ces cinq unions et non pas d'autres, plus célèbres et de plus grandes conséquences pour l'histoire de l'Europe ? On peut se le demander. Deux ans après le mariage de Nancy, le frère du prétendant, l'archiduc Robert choisit aussi la terre de France pour y célébrer son mariage avec la princesse Marguerite de Savoie (fille du duc d'Aoste et d'une princesse de France). Les deux familles n'oubliaient pas que la magnifique église de Brou avait été édifiée par leurs ancêtres ; l'archiduc avait d'ailleurs courageusement pris une situation à Paris dans une grande banque française. La France n'est-elle pas une des résidences préférées des rois en exil ?

A la partie dite « historique » de cet ouvrage volumineux, beaucoup moins historique toutefois que mondaine (description des cortèges et des toilettes) une seconde partie « héraldique et généalogique » rappelle les origines de la famille de Habsbourg et de quelques maisons princières d'Allemagne et d'Italie.

Tout cet ensemble constitue un curieux travail dans lequel l'historien pourra trouver des renseignements originaux qu'il sera prudent toutefois de vérifier, comme il se doit dans des études de ce genre.

P. R.

C. Badalo-Dulong : *Trente ans de diplomatie française en Allemagne : Louis XIV et l'électeur de Mahence, 1648-1678*, Paris, Plon, 1956, 1 vol. in-8° carré de 260 p.

La diplomatie française en Allemagne au XVII^e^ siècle a fait l'objet depuis cent ans de nombreux travaux qui, sous des angles différents, ont démontré l'efficacité, mais aussi les imprudences de la politique royale. 1648 marque sans doute le plus grand triomphe de la monarchie en Allemagne. Mazarin sut, avec un art consommé, profiter des avantages militaires et autres qu'avait obtenus Richelieu ; les traités de Westphalie sont en grande partie son œuvre, et on sait avec quelle violence ceux-ci sont qualifiés par les historiens allemands.

De tout temps la politique française vis-à-vis de l'Allemagne rhénane a été une politique de clientèle : *divide ut impera* est une maxime antique que nos rois pouvaient appliquer grâce à l'argent dont ils ne manquaient pas et à la médiocre situation dans laquelle se débattaient la multitude des princes allemands. Le récent ouvrage de Mme Balado-Dulong met fort complaisamment en lumière le travail accompli par un habile agent de Louis XIV pendant vingt ans sur l'archevêque électeur de Mayence, puissant seigneur comme on le sait, dont les terres s'étendaient à droite et à gauche du fleuve, et

qui cherchait à garantir de son mieux son indépendance. Allemand, il l'était incontestablement qu'il fût un Schœnborn ou un Metternich, mais il craignait les interventions impériales. La France avait en Allemagne des agents actifs, habiles comme les Furstenberg. L'abbé Gravel fut accrédité auprès de l'électeur de Mayence en 1666 et pendant plus de dix ans se dépensa pour maintenir Jean Philippe dans l'alliance française.

Mme Badalo-Dulong a eu la bonne fortune de pouvoir consulter dans la bibliothèque de M. Jean Libaudy un millier de dépêches inédites envoyées par le représentant du roi à Mayence qui complètent fort utilement celles qui figurent aux archives du Quai d'Orsay ; elle les commente avec autant de compétence que de clarté et permet ainsi de mieux comprendre le rôle de ce diplomate, qui pour des sommes extrêmement modiques se dépensa au service de Louis XIV. C'est par ses mains que passaient les subventions envoyées périodiquement à l'électeur et à son entourage. C'est lui qui, à plusieurs reprises, maintint dans l'obédience française Jean-Philippe de Schœnborn avec d'autant plus de peine qu'à partir de 1667, l'attaque de Louis XIV aux Pays-Bas inquiéta fortement les princes allemands constamment sollicités par l'empereur, les Provinces unies, le roi d'Espagne de se joindre à eux. Robert de Gravel, frère de l'abbé, avait dix ans plus tôt, sur les instructions de Mazarin, réussi à constituer la ligue du Rhin qui, petit à petit, s'étendit jusqu'en Saxe. Or la politique audacieuse du roi désarticula vite cette union provisoire ; Gravel en fut personnellement déçu, supplia Louis XIV après ses premières victoires d'accepter les propositions si avantageuses des Hollandais. On sait comment le roi passa outre à ces observations et manqua une occasion unique d'encercler les Pays-Bas et sans doute de les obtenir.

Lors de la guerre de Hollande, Schœnborn d'abord retenu dans le sillage royal par de nouvelles subventions, s'allia secrètement avec l'empereur et l'électeur de Brandebourg et congédia Gravel.

Lothaire-Frédéric Metternich obtint l'archevêché à la mort de Schœnborn ; il joua le double jeu comme son prédécesseur ; Louis XIV n'en fut pas dupe, mais paya pour éviter la défection. Gravel crût pouvoir retrouver son influence d'antan, mais en vain.

Mme Badalo-Dulong nous présente avec talent les efforts de ce diplomate modeste et dévoué qui mourut à la peine et dont les neveux continuèrent à servir le roi et son arrière-petit-fils avec le même dévouement, mais avec un bonheur inégal.

Plus prudents que leurs maîtres, ces observateurs perspicaces donnaient des conseils qui auraient gagné à être plus souvent suivis.

Pierre RAIN.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred Baudrillart, 1 vol. in-8° ..... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte Boulay de la Meurthe, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis de Bonnac, publié par M. Charles Schefer, 1894. 1 vol. in-8°. Prix ..... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris*, ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans Schlitter. 1899. 1 vol. in-8° ..... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. Douais. 1900. 1 vol. in-8° ..... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. Douais. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix ..... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte de Jaucourt. 1905. 1 vol. in-8°. Prix ..... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. de Boislisle, 1907. 1 vol. in-8 ..... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. Boppe. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades*, par le comte Georges de Lhomel. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix ..... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. Delavaud. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures ..... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert Mousset, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé ..... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles Dupuis, de l'Institut. 2 vol. in-8° ..... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte Boulay de la Meurthe, 1920, 1 vol. in-8° ..... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. Renaut. 1 vol. in-8° 1922 ..... 500 fr.

CHARLES DE VISSCHER

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

ANCIEN JUGE A LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

THÉORIES ET RÉALITÉS EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Deuxième édition revue et augmentée

Un volume in-8° raisin de 496 pages ..... 2.500 fr.

René-Jean DUPUY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT D'ALGER

LE NOUVEAU PANAMÉRICANISME

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME INTER-AMÉRICAIN VERS LE FÉDÉRALISME

Un volume in-8° raisin de 252 pages ..... 1.800 fr.

Paul DUCLOS

DOCTEUR EN DROIT

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

LICENCIÉ ÈS LETTRES

LE VATICAN ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE

ACTION DOCTRINALE ET DIPLOMATIQUE EN FAVEUR DE LA PAIX

Préface de Marcel SIBERT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

Un volume in-8° raisin de 256 pages ..... 1.200 fr.